

Revue Scientifique du Tchad

Série A - décembre 2016

Editions CNRD

PREFACE

Le présent numéro de la Revue Scientifique du Tchad comporte 8 articles répartis sur des sujets variés traitant aussi de plusieurs domaines.

L'article de Ahmat Hamat par exemple sur le théâtre tchadien considère de plus près les mentions obligatoires du dispositif paratextuel de ce genre littéraire.

Guy-Roger Cyriac Gombé Apondza consacre une étude de la morphologie verbale de la langue ngaré, une langue bantou de la zone C de la République du Congo. Cette étude est basée sur les structures lexicographiques qui utilisent des extensions verbales tels que préfixe, infixes suffixes pour déterminer les relations que les verbes ont avec les autres mots dans une phrase.

La place des « hommes titrés (titled men) » dans les sociétés Igbo du Nigeria et des Mbay et Ngambay du Tchad est l'œuvre de Dangde Laobebe. C'est une étude comparative des chefs traditionnels dans les deux sociétés qui, bien qu'elles soient, sur le plan géographique et colonial différentes, partagent des similitudes sur la chefferie traditionnelle, en particulier les hommes titrés.

Zakaria Fadoul traite du son, du signe et de la science vus par les religieux qui vont au-delà d'un simple étiquetage comme les linguistes les considèrent, car pour eux ces phénomènes cachent derrière eux des mystères et des secrets divins. Ils les font ainsi entrer dans le domaine de la spiritualité et du mysticisme.

Sali Bakari et Zakaria Beine font une description détaillée d'un nouveau paradigme, à savoir celui de la sécurité privée dans la ville de N'djamena qui a vu le jour grâce à l'avènement de la démocratie au Tchad en 1990.

La problématique de la mort dans les cités africaines en mutation est une étude faite par Dieudonné VAIDJIKÉ, Esaïe YAMBAYE et Clément BAH. Elle explore le cadre conceptuel de la mort dans les espaces africains en évolution où coexistent des cultures diverses.

L'Exploitation du Natron dans les natronières de Kaya et Andja dans le Département de Kaya (TCHAD) de Bayang Sirbéle nous parle des acteurs impliqués dans l'extraction et l'exploitation du natron qui, bien qu'ils tirent des bénéfices de cette industrie, sont confrontés à d'énormes difficultés dans leurs entreprises à plusieurs niveaux.

Le marché d'Abang Minko'o et sa place dans les échanges commerciaux transfrontaliers de produits vivriers dans la zone des « trois frontières » d'Ekanga Ferdinand Pierre Briand, N'Doutorlengar Médard et d'Ango Mengue Samson est une étude qui tente de dégager la place de ce marché dans les échanges des produits vivriers qui se font dans le triangle frontalier Cameroun-Gabon- Guinée Equatoriale.

Le Directeur de publication
Pr Mahamoud Youssouf KHAYAL

SOMMAIRE

	Pages
01- Le dispositif Paratextuel dans le théâtre tchadien : les mentions obligatoires	4 - 14
<i>M. Ismail Hamat</i>	
02- Structures lexicologiques du verbe en ngaré, langue bantou de la zone C de la République du Congo	15 - 25
<i>Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza</i>	
03- La place des (<i>titled men</i>) “hommes titrés” ’dans les sociétés Igbo (Nigéria) et des Mbay et Ngambay (Tchad)	26- 37
<i>Dr Dangdé Laobele Damaye</i>	
04- Son, Signe, Science et Religion	38 - 50
<i>Dr Zakaria Fadoul Khidir</i>	
05- La Dynamique des entreprises de sécurité privée dans la ville de N’Djamena	51 - 62
<i>Sali Bakari et Zakaria Beine</i>	
06- La problématique de la mort dans les cités Africaines en mutation	63 - 72
<i>Dieudonné VAIDJIKÉ, Esaïe YAMBAYE et Clément BAH</i>	
07- Le marché frontalier d’Abang Minko’o et sa place dans les échanges commerciaux transfrontaliers de produits vivriers dans la zone des «trois frontières»	73 - 89
<i>EKANGA Ferdinand Pierre Briand, NDOUTORLENGAR Médard et ANGO MENGUE Samson</i>	
08- L’Exploitation du Natron dans les natronières de Kaya et d’Andja dans le Département de Kaya (TCHAD).....	90 - 101
<i>BAYANG SIRBELE</i>	

Le dispositif Paratextuel dans le théâtre tchadien : les mentions obligatoires

M. Ismail Hamat

Université de N'Djaména - Faculté des Langues, Lettres, Arts et Communication

Département de Lettres Modernes BP : 1117 N'Djaména – Tchad

Courriel : muler101911@yahoo.fr - Tél : (00235) 66 39 98 18 / 95 03 92 41

Résumé

Cet article qui se fonde sur une démarche sémiotique et poétique est consacré à l'étude des mentions obligatoires du dispositif paratextuel dans le théâtre tchadien. Les œuvres littéraires ne se présentent jamais comme un texte nu : elles entourent celui-ci d'un appareil paratextuel qui le complète et le protège en imposant un mode d'emploi et une interprétation conformes au dessein de l'auteur. Il est donc question dans cette étude de considérer de plus près ce qui, si souvent, règle en sous-marin nos lectures. Les préoccupations qui ont motivé ce travail s'inscrivent dans une perspective critique visant à combler un vide sur le plan des études théâtrales au Tchad.

Mots-clés : paratexte, nom de l'auteur, titre, sous-titre.

Abstract

This article is a semiotic and poetic study focusing on essential features of paratextual structure in Chadian theater. It puts forward the fact that literary work never appears unveiled. It is always dressed in a paratextual structure that completes and seals it while suggesting a way of handling and understanding it that reflects the author's view points. This work aims at closer and deeper considerations that help to encipher the appropriate meaning of text. It is a critical analysis that aims to fill in the void in the work on Chadian theater.

Keywords: Chadian theater, paratext, essential features, primary title, secondary title.

Introduction

L'œuvre littéraire consiste, exhaustivement ou essentiellement, en un texte, c'est-à-dire en une suite plus ou moins longue d'énoncés verbaux plus ou moins pourvus de signification. Mais ce texte se présente rarement à l'état nu, sans le renfort et l'accompagnement d'un certain nombre de productions, elles-mêmes verbales ou non, comme un nom d'auteur, un titre, une épigraphe, une dédicace, une préface, des notes, des interviews, des entretiens, des confidences, des illustrations et autres avertissements en quatrième de couverture, dont on ne sait pas toujours si l'on doit ou non considérer qu'elles lui appartiennent, mais qui en tout cas l'entourent et le prolongent, précisément pour le présenter, au sens habituel de ce verbe, mais aussi en son sens le plus fort : pour le rendre présent, pour assurer sa présence au monde, sa « réception » et sa consommation, sous la forme aujourd'hui du moins, d'un livre. C'est cet accompagnement que Gérard Genette appelle *paratexte*.

Etant donné l'importance de notre corpus, cette étude, qui s'appuie sur une démarche poétique et sémiotique, se penche exclusivement sur les mentions paratextuelles obligatoires dans le théâtre tchadien : le nom de l'auteur et les titres de pièces. Nous consacrons un autre article aux mentions facultatives.

I. Matériel et méthodologie

Le théâtre se prête à toutes les approches méthodologiques pourvu que celles circonstanciellement choisies s'appliquent au texte.

Notre étude consiste à analyser les caractéristiques paratextuelles obligatoires dans théâtre tchadien. Tout en s'appuyant sur les outils de la sémiotique littéraire ou science des signes du langage littéraire, notre recherche empruntera aussi à ceux de la poétique, définie comme « théorie interne de la littérature » et se proposant l'élaboration d'instruments permettant d'analyser tous les genres littéraires dont le théâtre. Pour le sémioticien ou le poéticien, c'est le système des signes qu'il faut à la fois étudier et construire pour éclairer l'œuvre littéraire. Ces clés de lecture, l'exploitation des travaux, entre autres, de Gérard Genette¹, Pierre Larthomas², Anne Ubersfeld³, Patrice Parvis⁴, Jean-Pierre Ryngaert⁵, Eric Duchâtel⁶, Martine David⁷, les ouvrages de critique littéraire d'A. J. Greimas et de J. Courtès⁸, Elisabeth Ravoux Rallo⁹, Roger Fayolle¹⁰, etc. nous permettront d'analyser notre corpus.

II. Les mentions obligatoires

Selon l'orientation de Gérard Genette dans *Seuils*¹¹, certains microdiscours paratextuels sont obligatoires et canoniques, et d'autres sont facultatifs et relèvent du choix de l'écrivain et sont donc chargés de résonance esthétique et sémantique particulière :

*« Voici donc, sauf omission de ma part, un simple relevé de ce qui peut figurer, sans ordre strict, sur une couverture, toutes époques et tous genres confondus – étant entendu que toutes ces possibilités n'ont jamais été exploitées à la fois, et que les seules mentions aujourd'hui pratiquement (sinon légalement) obligatoires sont le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et le label de l'éditeur »*¹².

II. 1. Le nom de l'auteur

Les dramaturges tchadiens ont tous un même comportement par rapport au nom de l'auteur. Ils signent leurs pièces de leur propre nom, c'est-à-dire de leur nom d'état civil. Signer une œuvre de son vrai nom est un choix, et que rien n'autorise d'insignifiant. Le nom de l'auteur n'est plus alors une simple déclinaison d'identité, c'est le moyen de mettre au service du livre une identité, ou plutôt une « personnalité », comme le dit bien l'usage médiatique : « Ce livre est l'œuvre de l'illustre Untel »¹³. C'est donc l'inscription au péritexte du nom authentique de l'auteur qui est d'usage et qui domine dans le théâtre tchadien. Gérard Genette indique :

« Le nom de l'auteur peut en effet revêtir trois conditions principales, sans compter quelques états mixtes ou intermédiaires. Ou bien l'auteur « signe » [...] de son d'état civil ; on peut supposer avec

¹ Gérard Genette, op. cit.

² Pierre Larthomas, *Le Langage dramatique*, Paris, Armand Colin, 1972.

³ Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre I*, Paris, Editions Sociales, 1972 ; *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, Le Seuil, 1996.

⁴ Patrice Parvis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Editions Sociales, 1980.

⁵ Jean-Pierre Ryngaert, *Lire le théâtre contemporain*, Paris, Nathan/HER, 2000 ; *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 2000.

⁶ Eric Duchâtel, *Analyse littéraire de l'œuvre théâtrale*, Paris, Armand Colin, 1998.

⁷ Martine David, *Le Théâtre*, Paris, Belin, 1995.

⁸ Algirdas Julien Greimas, Joseph Courtès, *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.

⁹ Elisabeth RavouxRallo, *Méthodes de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 2002.

¹⁰ Roger Fayolle, *La Critique*, Paris, Armand Colin, 1978.

¹¹ Op. cit.

¹² Ibid., p.28.

¹³ Ibid., p.44.

vraisemblance, en l'absence de statistiques connues de moi, que c'est le cas le plus fréquent ; ou bien il signe d'un faux nom, emprunté ou inventé : c'est le pseudonymat ; ou bien il ne signe d'aucune façon, et c'est l'ononymat »¹⁴.

A propos du rapport entre le nom de l'auteur et de son identité, André-Patient Bokiba, dans *Le Paratexte dans la littérature africaine francophone*, pense que :

« L'identité véritable d'un écrivain n'est pas toujours son nom vrai ou faux : en dehors des cas de mystifications comme le pastiche, le plagiat ou le texte apocryphe, l'identité malgré soi d'un écrivain reste sa manière, son style, selon la formule classique de Buffon : « le style, c'est l'homme même »¹⁵.

II. 2. Les titres des pièces

Selon Gérard Genette dans *Seuils*, davantage que tout autre élément du paratexte, la définition même du titre pose quelques problèmes, et exige un effort d'analyse ; c'est que l'appareil titulaire est très souvent un ensemble un peu complexe. L'un des fondateurs de la titrologie moderne, Léo H. Hoek, écrit très justement, dans *Pour une sémiologie du titre* :

«Le titre tel que nous l'entendons aujourd'hui est en fait, au moins à l'égard des institutions anciennes et classiques, un objet artificiel, un artefact de réception ou de commentaire, arbitrairement prélevé par les lecteurs, le public, les critiques, les libraires, les bibliographes...et les titrologues que nous sommes, ou qu'il nous arrive d'être, sur la masse graphique et éventuellement iconographique d'une « page de titre » ou de couverture »¹⁶.

Donner un titre à une pièce de théâtre est une façon pour l'auteur d'annoncer ou de déjouer le sens. Le titre classique constituait souvent une véritable description du livre, résumé de son action, définition de son objet. Pour Gérard Genette :

« Si le destinataire du texte est bien le lecteur, le destinataire du titre est le public [...] Le titre s'adresse à beaucoup plus de gens, qui par une voie ou par une autre le reçoivent et le transmettent, et par là participent à sa circulation. Car, si le texte est un objet de lecture, le titre comme d'ailleurs le nom de l'auteur, est un objet de circulation – ou, si l'on préfère, un sujet de conversation »¹⁷.

Premier repère du lecteur, le titre dialogue avec la pièce qu'il annonce de façon variable. Dans le théâtre tchadien, les titres rhématiques désignant l'œuvre par une qualification générique et les titres mixtes comportant un élément rhématique et un élément thématique n'apparaissent pas. Les titres sont généralement thématiques c'est-à-dire qu'ils portent sur le « contenu » des pièces.

¹⁴Ibid p.43.

¹⁵ André-Patient Bokiba, *Le Paratexte dans la littérature africaine francophone*, Léopold Sédar Senghor et Henri Lopes, Paris, L'Harmattan, 1996, p.50.

¹⁶ Léo H. Hoek, *Pour une sémiologie du titre*, Urbino, février 1973 cité par Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Le Seuil, 1987, pp.59-60.

¹⁷ Ibid., p.79.

La relation thématique est ouverte à plusieurs interprétations. C'est pourquoi chaque titre thématique appelle une analyse sémantique singulière. Sur plus d'une vingtaine de pièce qui composent notre champ d'investigation, nous relevons quatre types de titres thématiques : les titres périphrases, les titres-noms dits éponymes, les titres littéraux et métaphoriques.

Trois œuvres de notre corpus ont des titres qui sont donnés sous forme de périphrase : *Le Maître des djinns*¹⁸ de Baba Moustapha, *L'Etudiant de Soweto*¹⁹ de Maoundoé Naïndouba et *Madame le maire*²⁰ de Laring Baou. Dans ces œuvres les protagonistes sont désignés par leur fonction. Ces titres sont des périphrases qui remplacent respectivement Tidjani, Mulubé et Amina. Tidjani, le maître des djinns, est l'ami sincère de Moussa le mari de Dansou, qui se transforme en « maître des djinns » pour remettre tout le monde à sa place : la mère de Dansou (Halimé), Hassan, Dansou et Moussa. Le « maître des djinns », c'est la conscience éveillée, l'exorcisme social, l'anti-marabout, l'anti-sorcier, l'anti-djinn de toutes sortes que la société produit. Dans l'œuvre, ce titre fournit une analyse des tares sociales et de leur utilisation dans les malentendus qui tournent autour des valeurs de la famille.

Le titre *L'Etudiant de Soweto* désigne le protagoniste de la pièce Mulubé. C'est aussi un titre englobant, car Mulubé représente l'ensemble des étudiants Noirs de Soweto discriminés en Afrique du Sud à cause de l'apartheid, mot afrikaans formé de « apart » (séparation) et d'un suffixe indiquant l'état. L'apartheid est donc la discrimination institutionnalisée de la ségrégation raciale. Soweto, le faubourg de Johannesburg (les Noirs appellent cette ville *Gali* en mémoire des souffrances qu'ils ont enduré dans les mines d'or pour la construction de ses gratte-ciel insolents), est le symbole d'une société ségrégationniste où les Noirs sont contraints de vivre comme des exilés dans leur propre pays.

Quant au titre *Madame le maire*, il renvoie à Amina dont le discours féministe à outrance n'échappe pas à la démagogie politique et sombre dans le manichéisme social. Pour elle, les maux de la cité sont la conséquence d'une mauvaise gestion des affaires par les hommes. Amina est le symbole de l'émancipation de la femme africaine dans le paysage politique africain.

Les titres-noms dits éponymes sont ceux qui focalisent l'attention sur le héros ou le personnage principal de la pièce. Quatre pièces de notre corpus entrent dans cette catégorie : *Kaltouma*²¹ et *M'Bang Gaourang IV*²² de Palou Bebnoné, le *Commandant Chaka*²³ de Baba Moustapha et *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*²⁴ de Noël Netonon N'Djékéry.

Les deux pièces de Palou Bebnoné *Kaltouma* et *M'Bang Gaourang* portent le nom du principal protagoniste de la pièce. Ce sont des pièces éponymes. Kaltouma est la première femme du fonctionnaire Adoum, mère de ses enfants, est illettrée. Mais Adoum est aussi mariée à Djara, la lettrée, sa seconde épouse. Il convoite par ailleurs Haoua, l'écolière, qui est la benjamine de Djara et qui peut être sa fille. M'Bang Gaourang IV est un titre qui s'inspire de l'histoire ancienne et véritable du royaume du Baguirmi au Tchad. Palou Bebnoné nous donne à lire de tranches de l'identité tchadienne.

¹⁸ Baba Moustapha, *Le Maître des djinns*, Yaoundé, Clé, 1977.

¹⁹ Maoundoé Naïndouba, *L'Etudiant de Soweto*, Paris, Hatier, Coll. « Monde Noir Poche », 1981.

²⁰ Laring Baou, *Madame le maire*, N'Djaména, Editions Sao, 2000.

²¹ Palou Bebnoné, *Kaltouma*, N'Djaména, Centre Al Mouna, 2001.

²² Idem, *M'Bang Gaourang IV*, N'Djaména, Al Mouna, 2001.

²³ Baba Moustapha, *Le Commandant Chaka*, Paris, Hatier, Coll. « Monde Noir Poche », 1983.

²⁴ Noël Nétonon N'Djékéry, *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*, N'Djaména, Editions Sao, 2011.

Le titre *Le Commandant Chaka* de la dernière pièce de Baba Moustapha renvoie au protagoniste de la pièce. Bien avant Baba Moustapha, la figure essentielle de Chaka, le héros de la résistance zouloue contre la colonisation, avait été évoquée par Léopold Sédar Senghor dans le recueil *Ethiopiennes* publié en 1956, dans un hymne dédié aux martyrs bantous de l'Afrique du Sud. De même, dans le contexte de la littérature de la négritude, de nombreux auteurs africains²⁵ se réfèrent à Chaka et c'est encore son histoire qui les fascine lors qu'ils tentent d'utiliser l'argument littéraire pour le besoin de la cause politique.

Il est important de rappeler que Maoundoé Naïndouba, l'auteur de *L'Etudiant de Soweto*, a créé son personnage principal Mulubé en se rappelant le personnage de Chaka :

«C'est un problème qui me touche depuis l'enfance. Tout jeune, je m'intéressais à l'histoire de Chaka, et à la façon dont il a été trahi. En créant Mulubé, j'ai peut-être voulu inconsciemment non pas ressusciter Chaka mais lui donner un continuateur dans l'époque moderne. Comme Chaka Mulubé cherche passionnément la liberté. Comme lui, il sera finalement trahi et assassiné»²⁶.

La figure de Chaka apporte à Baba Moustapha et à Maoundoé Naïndouba une catharsis dans l'écriture. Chaka, le guérillo et chef prestigieux de l'opposition armée est un personnage mystérieux et populaire dans l'œuvre de Baba Moustapha, qui a su organiser dans l'ombre les troupes armées qui vont combattre le pouvoir autoritaire et le népotisme de Dos Santos Bagosa qui fait sombrer le peuple dans la peur et la misère.

Comme les pièces précédentes, l'œuvre de Noël Netonon N'Djékéry *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir* porte un titre éponyme. En fait, nous sommes en présence d'un titre double : un titre simple et un sous-titre. Gérard Genette parle dans *Seuils* de « dédoublement thématique »²⁷. Dans ce cas chaque élément joue sa partie selon un principe clair : au titre le nom du héros, au sous-titre l'indication du thème. Le titre *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir* a par ailleurs une dimension poétique.

En effet, il renferme des assonances qui attestent un jeu sur les sonorités dans sa création. A lire les expressions le désignant, Goudangou est le prototype des dictateurs africains avant l'avènement de la démocratie en 1990. Il est l'œil Droit du Peuple, le Guide Suprême, le Génie des Tropiques, le Grand Dragon Equatorial, le Timonier, le Président à vie de la République de Zizanie. Goudangou et Dos Santos Bagosa, le dictateur de l'œuvre de Baba Moustapha *Le Commandant Chaka*, font penser à Tombalbaye, Mobutu, Bokassa, Hissein Habré et bien d'autres que nous connaissons.

Par ailleurs, les titres des pièces comme *Ndokela ou l'initiation avortée*²⁸ de Koulsy Lamko, *Au Pays des démocrates ou la débrouillardise*²⁹ d'Ahmad Taboye, *Au Pays du non voyant*³⁰ d'Olivier Guiryman, *Périls conjurés*³¹ de Hourmadji Moussa Doumgor, *Pays vassal*³² et *Charbon de bois*³³ de Barka Tao sont des titres littéraires qui désignent sans détour le thème ou l'objet central de l'œuvre.

²⁵ Thomas Mofolo, *Chaka, une épopée bantoue*, Paris, Gallimard, 1940 ; Seydou Badian, *La mort de Chaka*, Paris, Présence Africaine, 1961 ; Djibril Tamsir Niane, *Chaka*, Paris, Présence Africaine, 1976 ; Tchicaya U'Tam'si, *Le Zulu*, Paris, Nubia, 1977, etc.

²⁶ Interview de Maoundoé Naïndouba in *L'Etudiant de Soweto*, Paris, Hatier, Coll. « Monde Noir Poche », 1981, p.84.

²⁷ Gérard Genette, op. cit.

²⁸ Koulsy Lamko, *Ndokela ou l'initiation avortée*, Carnières, Lansman, 1993.

²⁹ Ahmad Taboye, *Au Pays des démocrates ou la « débrouillardise »*, Paris, Editions du Colloque des Ecrivains, 2004.

³⁰ Olivier Guiryman, *Au Pays du non voyant*, Paris, Editions Publibook, 2009.

³¹ Hourmadji Moussa Doumgor, *Périls conjurés*, Paris, Editions Edifree, 2011.

³² Barka Tao, *Pays vassal*, Paris, Editions Publibook, 2012.

Ils portent en eux une dynamique, un embryon du récit, l'ébauche d'une morale ou l'annonce d'un dénouement.

Le titre *Ndokela ou l'initiation avortée* de Koulsy Lamko traduit la révolution menée par quatre jeunes à Bagoua. Il signifie la nouvelle folie du quatuor des jeunes qui prend le pouvoir à Bagoua sous l'impulsion de leur leader Sankadi. Dès lors que « Ndo » est lancée commencent les conspirations. Sou est le maillon faible du quatuor (Sankadi, Ngaro, Tadeguiet Sou). Effectivement en passant par son épouse, la conspiration inoculera en Sou le venin de la trahison et il finit par tuer son « plus que frère » Sankadi. C'est donc là l'explication du titre *Ndokela ou l'initiation avortée*. C'est l'échec de la révolution des jeunes qui ont violé ce qui constitue le fondement de la gérontocratie à Bagoua (le « margay »), en donnant la parole aux femmes, en mettant le peuple au travail.

*Au Pays des démocrates ou la « débrouillardise »*³⁴ d'Ahmad Taboye est un titre qui se focalise sur les jeunes domestiques qui offrent leurs services pour de maigres salaires afin de se prendre en charge. Le titre de la pièce *Au Pays du non voyant*³⁵ d'Olivier Guiryanan est évocateur. Le président de la République de Ngadjaye est un aveugle comme cela apparaît très clairement dans le titre de la pièce. Mais ce handicap physique est accentué par l'instauration d'une politique « aveugle » sur les problèmes réels des populations. Il y a là encore une métaphore qui traduit le népotisme, la corruption, les connivences politiques qui minent le bon fonctionnement de l'Etat. Ce titre est, par ailleurs, humoristique parce qu'il souligne le caractère ridicule, bizarre et absurde de ce personnage qui préside aux destinées de la République de Ngadjaye.

Périls conjurés de Hourmadji Moussa Doumgor est un titre qui renvoie à l'action de Nguébé, le chef de terre qui s'implique positivement pour trancher le conflit entre deux grandes familles endeuillées par deux meurtres. Au septième jour marquant la fin du deuil, les deux familles prononcent le verdict de la réconciliation. Il ne sera pas permis à Nguendôh de disloquer Bémadji même si la population dudit village est contrainte à déménager pour conjurer la colère des esprits qui l'ont abandonnée.

Le titre de l'œuvre *Pays vassal* de Barka Tao annonce les ingérences des pays voisins (le Président naponien Kérélin Katala et Sultani de la République de Dar alfad) et celles de l'ancienne puissance coloniale qui constituent de véritables obstacles pour que le peuple Bro dont le leader est le Dr Bébé Boué accède à l'indépendance et au partage équitable des richesses de sa région.

Charbon de bois du même auteur porte un titre qui évoque le thème central de la pièce, à savoir la commercialisation du bois à Zangatigati, dans le Mayo-Dallah au sud-ouest du Tchad. La forêt de Sana Oura est ainsi détruite et la pluie a cessé de tomber. Le village trouvera le salut grâce au forage d'un grand puits qui servira à reboiser ladite forêt.

De nombreuses pièces dans le théâtre tchadien ont un titre métaphorique que seule une lecture du texte éclairera : *Makarie aux épines*³⁶, *Tout bas...si bas*³⁷ et *Comme des flèches*³⁸ de Koulsy Lamko, *Vent d'Est*³⁹ de Frank Kodbaye, *La Ronde des vieillards*⁴⁰ et *La Bouche du vieillard*⁴¹ de Vangdar Dorsouma.

³³ Idem, *Charbon de bois*, Paris, Editions Publibook, 2012.

³⁴ Ahmad Taboye, *Au Pays des démocrates ou la « débrouillardise »*, Paris, Editions du Colloque des Ecrivains, 2004.

³⁵ Olivier Guiryanan, *Au Pays du non voyant*, Paris, Editions Publibook, 2009.

³⁶ Baba Moustapha, *Makarie aux épines*, Paris, NEA/CLE, 1979.

³⁷ Koulsy Lamko, *Tout bas...si bas*, Carnières, Lansman, 1995.

³⁸ Idem, *Comme des flèches*, Carnières, Lansman, 1996.

³⁹ Frank Kodbaye, *Vent d'est*, Paris, Editions Rotex-Service, 2003.

En ce qui concerne *Makarie aux épines* de Baba Moustapha, nous sommes dans la métaphore parce que les épines de Makarie représentent les difficultés quotidiennes, les obstacles de la nature, les tares sociales et les vices moraux. La responsabilité consiste à combattre les épines sans crier, puis persévérer. Makarie est une ville donnée pour imaginaire, calcinée par le soleil. La nature autour d'elle présente un panorama peuplé d'arbustes rachitiques, rabougris. Le critique Ahmad Taboye écrit à propos du titre de cette œuvre : « Quoi qu'il en soit, les épines sont des défenses d'une nature agressive ; et qu'il faudra dompter et mettre en valeur pour la rendre viable ⁴² ».

Le titre *Tout bas...si bas*⁴³ est une métaphore qui renvoie à la situation des habitants du « quartier des accroupis », du peuple qui désire remonter grâce à l'espoir (la naissance de l'enfant au bras pyrogravé !), les pentes abruptes et gluantes du trou au fond duquel il se trouve logé.

*Comme des flèches*⁴⁴ de Koulsy Lamko est un titre qui représente une torsion du réel vers la métaphore. Koulsy Lamko, analysant le titre de sa propre pièce dans sa thèse sur *l'Emergence du théâtre de la participation en Afrique Noire francophone*⁴⁵, indique que cette métaphore se trouve à trois niveaux : la métaphore du mot, la métaphore du corps et celle de la fusion. Il explique :

« En effet la parole est comme une flèche. L'analogie est présentée de façon évidente. Le premier terme, étant sous-entendu, renvoie à une multiplicité d'éléments qui seraient comme des flèches. Ici la flèche est à destination multivalentes. Il s'agit de poursuivre un but celui d'atteindre plusieurs objectifs. L'auteur en exorde de son titre le précise d'ailleurs en ces termes « la parole est une multitude de flèches, se tient sur le fil raide et court tendu. Les mots sont comme des flèches ». Ils ne sont pas errants ; ils ont une destination, une raison d'être, une essence parce qu'ils s'actualisent dans une chaîne parlée (dénotation) puis se relisent par le sens qu'ils apportent au message (connotation). La flèche c'est aussi l'idée du temps battu par la rapidité : on court comme une flèche- la flèche du temps. Le sida détruit l'idée du temps imparti de façon normale à la vie de l'être humain. On est surpris dans sa jeunesse par la fulgurance de son action ; La flèche c'est sans doute aussi Cupidon. Le dard qui pique, l'amour qui atteint et « fait Tomber » la cible.

Enfin est associée à la flèche l'idée de l'inéluctable dans le but. Le sida est la maladie de l'inéluctable ; une maladie des corps qui fusionnent. Et ce n'est pas gratuit que Bouba, jeune mécanicien utilise, pour réparer ses chambres à air crevé, le feu qui recolle les morceaux de la matière plastique. Il est un vulcanisateur, allusion faite à Vulcain, le dieu des forges »⁴⁶.

Ce n'est pas parce qu'on cherche l'utile au théâtre qu'il faut écarter toute poésie caractérisée par la recherche d'un message connoté. Bien au contraire, lorsque la fonction référentielle se double de la fonction poétique l'on peut espérer qu'au-delà du message utile, il y a l'art avec sa dimension esthétique.

Comme *Comme des flèches* de Koulsy Lamko, le titre *Vent d'est* de Frank Kodbaye use de la métaphore. Ce vent est associé au vent de la démocratie après le sommet de la Baule en France sous François Mitterrand. Selon le jeune dramaturge, ce vent est venu de l'est. La violence de son passage a obligé les baobabs qui portent les étiquettes nommées autoritarisme, tribalisme, népotisme, barbarie et autres vilains noms de cette catégorie à se coucher.

⁴⁰VangdarDorsouma, *La Ronde des vieillards*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2010.

⁴¹Idem, *La Bouche du vieillard*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2011.

⁴²Ahmad Taboye, *Panorama critique de la littérature tchadienne*, N'Djaména, Centre Al Mouna, 2003, p.27.

⁴³KoulsyLamko, op. cit.

⁴⁴Idem, *Comme des flèches*, Carnières, Lansman, 1996.

⁴⁵Thèse soutenue le 03 octobre 2003 à l'Université de Limoges, dirigée par le Pr Michel Beniamino.

⁴⁶Ibid., p.46.

La symbolique de l'est est très particulière parce que, en général, ce sont les pays du Nord (Europe et Etats-Unis) qui ont un encrage démocratique alors que les pays de l'Est (Russie, Chine, etc.) sont plutôt ceux où règne la dictature du parti unique.

*La Ronde des vieillards*⁴⁷ de Vangdar Dorsouma porte un titre qui renvoie aux méditations et discussions de trois vieillards, sur des aspects pertinents de la vie quotidienne, du non respect des coutumes par les jeunes, du chômage, de l'exode rural, etc. Le substantif « ronde » fait penser à une prise de parole à tour de rôle, à la parole qui circule d'un vieillard à un autre comme s'ils avaient formé un cercle. *La Ronde des vieillards*, est suivie de *Attachez vos cadavres*. Ce dernier titre, du fait de la présence du mot « cadavre », connote l'idée de la mort. L'auteur semble vouloir exprimer avec ce titre, une mise en garde aux hommes pour leur orgueil, les actes qu'ils posent en attendant le jugement dernier. Le titre de la deuxième pièce de Vangdar Dorsouma *La Bouche du vieillard*⁴⁸, pourrait être remplacé par « les paroles ou les conseils du vieillard ». Il faut lire la pièce pour découvrir ce que dit « la bouche du vieillard ». Le vieillard évoque l'histoire douloureuse du Tchad en devenir, dressé face à son destin avec l'impérieuse nécessité de consolider les espoirs de paix, de dialogue et de bien-être. Comme *La Ronde des vieillards*, *La Bouche du vieillard* est suivie d'une autre pièce du même auteur: *Il est grand temps*, écrite dans le cadre du cinquantenaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le titre *Il est grand temps* est une exhortation à l'action pour la défense de tous les droits humains. Il sonne comme une alerte, un appel au secours adressé à tous.

Dans *Seuils* Gérard Genette fait cette remarque sur les fonctions du titre :

« Sur la fonction , ou plutôt sur les fonctions du titre , une sorte de vulgate théorique semble s'être établie , que Charles Grivel formule à peu près comme suit : 1. Identifier l'ouvrage , 2. Désigner son contenu , 3. le mettre en valeur , et que Léo Hoek intègre à sa définition du titre « Ensemble des signes linguistiques [...] qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner , pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé »⁴⁹.

En somme, les titres thématiques, c'est-à-dire ceux portant sur le contenu du texte, dominent largement le tableau dans notre corpus par rapport aux titres rhématiques qui apportent une qualification générique. Les deux titres remplissent plutôt différemment, et concurremment la même fonction qui est de décrire le texte par une de ses caractéristiques, thématique (ce livre parle de ...) ou rhématique (ce livre est...). Gérard Genette observe :

« Il convient sans doute ici de mettre un peu d'ordre dans notre liste élaborée à tâtons, des fonctions du titre. La première, seule obligatoire dans la pratique et l'institution littéraire, est la fonction de désignation, ou d'identification. Seule obligatoire, mais impossible à séparer des autres, puisque sous la pression sémantique ambiante, même un simple numéro d'opus peut s'investir de sens. La deuxième est la fonction descriptive, elle-même thématique, rhématique, mixte ou ambiguë selon le choix fait par le destinataire du ou des porteurs de cette description toujours inévitablement partielle et donc sélective, et selon l'interprétation faite par le destinataire, qui se présente le plus souvent comme une hypothèse sur les motifs du destinataire; [...] »⁵⁰.

⁴⁷VangdarDorsouma, *La Ronde des vieillards*, suivie de *Attachez vos cadavres*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2010.

⁴⁸ Idem, *La Bouche du vieillard*, suivie de *Il est grand temps*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2011.

⁴⁹ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Le Seuil, 1987, p.80.

⁵⁰ Op. cit. , p.96.

Dans la pratique, le titre nous intéresse comme « premier signe » d'une, intention ou non d'obéir aux traditions historiques, jeu initial avec un contenu à venir dont il est la vitrine ou la bande-annonce, l'attrape-nigaud ou l'appellation contrôlée. Les informations qu'il fournit, aussi fragiles qu'elles soient, méritent d'être retenus. Le titre est une clé interprétative.

Par ailleurs, il y a lieu de faire une remarque essentielle sur les sous-titres. Ils n'apparaissent que dans trois œuvres de notre corpus : *Ndokela ou l'initiation avortée*⁵¹ de KoulsyLamko, *Au Pays des démocrates ou la « débrouillardise »*⁵² d'Ahmad Taboye et *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*⁵³ de Noël Netonon N'Djékéry. Dans ces pièces, les trois sous-titres sont reliés au titre par la conjonction de coordination « ou » qui introduit non pas une alternative, mais une équivalence, une formulation différente qui permet de préciser les titres desdites pièces, d'annoncer leur teneur. Ces sous-titres relèvent donc d'une même construction syntaxique. D'une manière plus large et plus ample, le sous-titre sert fréquemment à indiquer plus littéralement le thème évoqué symboliquement ou cryptiquement par le titre. C'est un procédé très courant et devenu presque rituel dans l'intitulation des œuvres à contenu intellectuel.

III- Conclusion

Cet article nous fournit de précieux renseignements sur le dispositif paratextuel obligatoire dans le théâtre tchadien. Dans notre corpus, toutes les pièces de théâtre portent le nom authentique de leurs auteurs. Les dramaturges tchadiens signent leurs pièces de leur nom d'état civil et non d'un pseudonyme. Les titres thématiques, c'est-à-dire portant sur le « contenu » du texte dominant largement le tableau. Les auteurs de théâtre tchadiens ne font pas usage des titres rhématiques qui désignent l'œuvre par un trait générique et des titres mixtes comportant un élément rhématique et un élément thématique. Cependant chaque titre thématique appelle une analyse particulière. C'est ainsi que nous avons identifié puis analysé dans notre corpus quatre types de titres thématiques. Trois titres périphrases désignent les protagonistes des œuvres par leur fonction. Les titres-noms dits éponymes, qui focalisent l'intérêt sur le héros, apparaissent dans quatre pièces de théâtre.

Nous avons aussi signalé la présence des titres littéraux qui désignent sans détour et sans figure le thème ou l'objet central de l'œuvre, au point d'indiquer par avance le dénouement. Les titres métaphoriques que seule la lecture de la pièce éclaire sont aussi nombreux que les titres littéraux. Ce sont ces deux derniers types de titre qui dominent dans le théâtre tchadien.

Par ailleurs, toutes les pièces de notre corpus comportent l'indication générique « théâtre », mais les sous genres théâtraux ne sont pas indiqués, sauf dans une seule œuvre : *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*⁵⁴ de Noël Netonon N'Djékéry où l'auteur précise « tragédie en 13 tableaux ».

Les fonctions du titre sont d'identifier la pièce, d'indiquer son contenu et de les mettre en valeur. Il faut bien admettre avec Gérard Genette que : « L'identification est, dans la pratique, la plus importante fonction du titre, qui pourrait à la rigueur se passer de toutes les autres »⁵⁵.

⁵¹-KoulsyLamko, *Ndokela ou l'initiation avortée*, Carnières, Lansman, 1993.

⁵²Ahmad Taboye, *Au Pays des démocrates ou la « débrouillardise »*, Paris, Editions du Colloque des Ecrivains, 2004.

⁵³ Noël Netonon N'Djékéry, *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*, N'Djaména, Sao, 2011.

⁵⁴Noël Nétonon N'Djékéry, *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*, N'Djaména, Editions Sao, 2011.

⁵⁵ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Editions du Seuil, 1987, p. 85.

IV-Bibliographie

1. Le corpus

- BAOU, Laring, *Madame le Maire*, N'Djaména, Editions Sao, 2000.
- BEBNONE, Palou, *Kaltouma*, N'Djaména, Centre Al Mouna, 2001
- BEBNONE, Palou, *M'Bang Gaourang-VI*, N'Djaména, Centre Al Mouna, 2001.
- DANAÏ, Ouaga-Ballé, *La Malédiction*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- DORSOUMA, Vangdar, *La Ronde des vieillards*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2010.
- DORSOUMA, Vangdar, *Attachez vos cadavres*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2010.
- DORSOUMA, Vangdar, *La Bouche du vieillard*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2011.
- DORSOUMA, Vangdar, *Il est grand temps*, N'Djaména, Editions Vandoris, 2011.
- DOUMGOR, Hourmadji Moussa, *Périls conjurés*, Paris, Edifree, 2011.
- GUIRYANAN, Olivier, *Au Pays du non voyant*, Paris, Editions Publibook, 2009.
- KODBAYE, Frank, *Un Vent d'est*, Paris, Editions Rotex-Service, 2003.
- LAMKO, Koulsy, *Ndokela ou l'initiation avortée*, Carnières, Lansman, 1993.
- LAMKO, Koulsy, *Le Camp tend la sébile*, Limoges, Pulim, 1993.
- LAMKO, Koulsy, *Tout bas ... si bas*, Carnières, Lansman, 1995.
- LAMKO, Koulsy, *Comme des flèches*, Carnières, Lansman, 1996.
- MOUSTAPHA, Baba, *Le Maître des Djinns*, Yaoundé, Clé, 1977.
- MOUSTAPHA, Baba, *Makarie aux épines*, Paris, NEA/Clé, 1979.
- MOUSTAPHA, Baba, *Le Commandant Chaka*, Paris, Hatier, Coll. « Monde Noir Poche », 1983.
- NAÏNDOUBA, Maoundoé, *L'Etudiant de Soweto*, Paris, Hatier, « Monde Noir Poche », 1981.
- N'DJEKERY, Noël Netonon, *Goudangou ou les vicissitudes du pouvoir*, N'Djaména, Editions Sao, 2011.
- TABOYE, Ahmad, *Au Pays des démocrates ou « la débrouillardise »*, Paris, Editions du Colloque des Ecrivains, 2004.
- TAO, Barka, *Charbon de bois*, Paris, Editions Publibook, 2012.
- TAO, Barka, *Pays vassal*, Paris, Editions Publibook, 2012.

2. Les ouvrages consultés

- BADIAN, Seydou, *La Mort de Chaka*, Paris, Présence Africaine, 1961.
- BOKIBA André-Patient, *Le Paratexte dans la littérature africaine francophone, Léopold Sédar Senghor et Henri Lopes*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- DAVID, Martine, *Le Théâtre*, Paris, Editions Belin, 1995.
- DUCHATEL, Eric, *Analyse littéraire de l'œuvre théâtrale*, Paris, Armand Colin, 1998.
- FAYOLLE, Roger, *La Critique*, Paris, Armand Colin, 1987.
- GREIMAS, A.J., COURTES J., *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.
- HOEK, Léo H., *Pour une sémiotique du titre*, Umberno, février 1973.
- LARTHOMAS, Pierre, *Le langage dramatique*, Paris, Armand Colin, 1972.
- MOFOLO, Thomas, *Chaka, une épopée bantoue*, Paris, Gallimard, 1940.
- PAVIS, Patrice, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Editions Sociales, 1980.
- RAVOUX RALLO, Elisabeth, *Méthodes de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 2^o édition, 2002.
- RYNGAERT, Jean-Pierre, *Lire le théâtre contemporain*, Paris, Nathan/HER 2000.
- RYNGAERT, Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Editions Nathan/HER, 2000.
- TABOYE, Ahmad, *Panorama critique de la littérature tchadienne*, N'Djaména, Al Mouna, 2003.
- TAMSIR NIANE, Djibrile, *Chaka*, Paris, Présence Africaine, 1976.
- UBERSFELD, Anne, *Lire le théâtre I*, Paris, Editions sociales, 1978.

- UBRESFELD, Anne, *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, Le Seuil, 1996.
- UTAM'SI, Chicaya, *Le Zulu*, Paris, Nubia, 1977.

Structures lexicologiques du verbe en ngaré, langue bantou de la zone C de la République du Congo

Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza
Université Marien Ngouabi de Brazzaville/Congo
guyrogercyriac@yahoo.fr

Résumé

Langue bantou du groupe C₂₀, le ngaré dispose des verbes qui, contrairement aux nominaux sont des unités complexes constituées d'un radical, chacun, autour duquel s'agglutinent plusieurs particules qui, par rapport à leur emplacement, peuvent être préfixe, infixe, extension verbale ou suffixe. Chacune de ces unités assure une fonction bien déterminée qui participe aussi bien à la clarification du sens qu'aux relations que les verbes ont avec d'autres mots dans la phrase dans cette langue.

Mots clés : ngaré, structures lexicologiques, radical, préfixe verbal, radical, suffixe d'extension, suffixe.

Abstract

Bantu language C₂₀ group, Ngare has verbs which, unlike nominal are complex units consisting of a radical, each, around which a plurality of particles which agglutinate is, with respect to their location, can be prefix, infix, extension verbal or suffix. Each unit provides a clearly defined function which also participates well in clarifying the meaning to relations that verbs have with other words in the sentence in that language.

Keywords: Ngare, lexical, radical structures, verbal, radical, suffix extension.

Convention graphique et abréviations

1- Convention graphique

: Limites de phrases

: Limites de mots

- : Limites de thèmes

> : devient, se réalise.

2- abréviations

act. : "actuel"

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique

imméd. : "immédiat"

imp. : "impératif"

inf. : "infinitif"

inf. form. "infixe formatif"

rec. simp. : "récent simple"

subj. : "subjonctif".

Introduction

Le terme *ngaré* qui résulte de la contraction de la phrase *ngáníti'ngaré*"je dis que..." désigne une population qui parle une langue éponyme localisée au nord de la République du Congo, dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest, précisément dans les sous-préfectures de Makoua, Owando, Mbama et Etumbi. Langue bantou de la zone C, le *ngaré* a été classé par Malcom Guthrie [1953 :154], Théophile Obenga [1973 :58], Yvonne Bastain [1978 :157] et l'Atlas Linguistique du Congo (ALAC) [1986 :91] dans le groupe C₂₀, lequel est constitué de sept parlers qui se présentent ainsi qui suit :

- C₂₁ : mboxo ;
- C₂₂ : akwá ;
- C₂₃ : ngaré ;
- C₂₄ : koyó ;
- C₂₅ : mbosi ;
- C₂₆ : likwala ;
- C₂₇ : likuba.

Contrairement au parler *mbosi* qui a déjà bénéficié de plusieurs travaux linguistiques, le *ngaré* n'a, jusque-là, fait l'objet, à notre connaissance, que de quelques publications réalisées par Antoine Ndinga-Oba [2003] et par nous-même dans les revues *Afrique Langues et Cultures (ALAC n°2)*[2012] et *Humanités gabonaises n°5*[2013] dont les références complètes sont en bibliographie. La présente étude se justifie par notre volonté de décrire, tour à tour, les différents aspects d'une langue aux structures encore très mal connues. Le verbe est, à l'opposé du nom, un lexème dont la complexité nécessite des études qui relèvent à la fois de la lexicologie et de la syntaxe. Ce dernier est, dans bien des cas, formé par agglutination à partir d'un radical invariable qui présente plusieurs caractéristiques dont le sens et le fonctionnement méritent d'être clarifiés. De ce fait, nous voudrions répondre aux questions suivantes : qu'entendons-nous par verbe ? Quels sont ses critères d'identification en *ngaré* ? Comment se structure-t-il dans ce parler ? Quelle fonction joue chacun de ses différents morphèmes constitutifs ?

Sur le plan méthodologique, ce travail est inspiré par les orientations théoriques du structuralisme, notamment du fonctionnalisme martinien dont l'application aux langues africaines a été faite en France (au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)) par Luc Bouquiaux [1970], France Claorec-Heiss [1986] et aux Congos par Paul Nzete [1991] et Timothée MukashKalel [2014]. Notre démarche consiste, dans un premier temps, à définir le terme verbe afin d'en dégager les critères d'identification avant, au deuxième moment, de présenter et de décrire le fonctionnement de ses différentes parties constitutives.

1- Verbe : essai de définition et critères d'identification

Comme l'essentiel de termes employés en linguistique, celle de verbe est polysémique et paraît, selon Robert Martin [1971 :24] "insaisissable, en dépit de la réalité évidente qu'elle recouvre". A cause d'elle, renchérit Robert Martin [ibid]"les écoles s'affrontent, les opinions se heurtent et les idées s'embrouillent au point de ne plus retrouver que la difficulté du problème". Mais, en dépit de cette difficulté, nous définissons cette notion à la suite d'André Martinet [1985] comme une unité qui, lorsqu'elle est syntaxiquement libre ne connaît d'emploi que prédicatif. Dans ces conditions, il devient selon les termes de Mario Vilela [2015], "l'organisateur structural de la construction phrastique qui indique le nombre et la qualité des positions syntaxiques dans le schéma de la phrase."

Ainsi, comme catégorie qui réalise normalement le prédicat, le verbe spécifie, avec son signifié, le schéma générique de la phrase, en indiquant dans l'énoncé la distribution des verbes en "verbe d'état", "verbes de procès", "et verbes d'action", le sens et la fonction de leurs actants". En outre, le verbe se caractérise aussi bien par sa fonction prédicative que par ses marques catégorielles spécifiques qui expriment :

- le temps

Exemples :

1- *nídza* "je mange"

Forme de base

#ní-dz-a#

je+manger+ "act."

2- *iyembí* "je viens de chanter"

Forme de base

#i-yemb-í#

je + chanter+ "réc. simp".

- le mode

Exemples

3- *ídza* "que je mange"

Forme de base

#i-dz-a#

je+ "subj".+manger+ "act."

4- *φyembá* "chante"

Forme de base

#φ-yemb-á

tuer + "imp."

- l'aspect

Exemples

5- *ihúrínedza* "je viens de manger"

Forme de base

#í-húr-í # na# e-dz-a#

je+ venir + réc. simp.+ "l'imméd". /de/manger + "inf".

6- *así eyemba* "il a déjà chanté"

Forme de base

#a-s-í# e-yemb-a#

il+finir+"réc. simp."+"term."/chanter+"inf."

- la personne et le nombre⁵⁶

Exemples :

7- *idzé* "j'ai mangé"

Forme de base

#i-dz-é#

je + manger + "él. simp".

8-*leyembí* "nous avons chanté"

Forme de base

#le-yemb-í#

nous + chanter + "réc. simp".

Selon leurs différentes déterminations, les verbes en ngaré se subdivisent en deux grands groupes que sont : les verbes transitifs et les verbes intransitifs⁵⁷.

- Les premiers sont ceux qui admettent le complément d'objet. Mais, selon la valeur sémantique de chacun d'eux, il existe deux types de verbes transitifs dans ce parler, à savoir : les verbes transitifs à complément obligatoire et les verbes transitifs à complément d'objet non obligatoire⁵⁸.

- Les seconds, quant à eux, sont ceux qui n'admettent pas de complément d'objet. Ils peuvent être déterminés par des circonstants.

Exemples :

9- *ehemba* "marcher"

10- *eké* "partir".

2 - Monèmes constitutifs du verbe

Dans son article intitulé "langues bantou", Pierre Alexandre cité par Motinge Mangulu [1996 :130], identifie huit monèmes⁵⁹ constitutifs du verbe dont cinq sont attestés en ngaré. Ce sont :

- le préfixe verbal ;
- l'infixe ;
- le radical ;
- le suffixe d'extension ;
- le suffixe.

2.1- Préfixe verbal

En ngaré, le préfixe verbal se caractérise par ses différents signifiants et par son signifié.

2.1.1-Signifiants du préfixe verbal

Le préfixe verbal a des signifiants qui ont la forme du référent auquel il renvoie. Le ngaré en compte six qui correspondent aux à autant de six pronoms personnels de conjugaison. Ces différents préfixes verbaux sont présentés le tableau ci-dessous.

⁵⁶Dans les exemples 7 et 8, les pronoms *i-* et *le-* indiquent respectivement la première personne du singulier et celle du pluriel.

⁵⁷Nous excluons de cette répartition les verbes auxiliaires et les verbes modaux en raison de leur caractère particulier.

⁵⁸Les verbes *ekana* "mettre" et *ebóma* "tuer" intègrent la première catégorie de verbes transitifs tandis que les verbes *eyemba* "chanter" et *elia* "pleurer" sont les verbes transitifs à complément non obligatoire.

⁵⁹A ces monèmes s'ajoutent le pré-préfixe, la pré-finale et le post-suffixe qui ne sont pas attestés en ngaré, précisément dans le corpus qui nous sert d'analyse.

Préfixes verbaux du singulier ⁶⁰	Préfixes verbaux du pluriel
<i>i-</i> "je", exemple : 11- <i>i-bíni</i> "j'ai dansé"	14- <i>le-</i> "nous", exemple : <i>le-bíni</i> " nous avons dansé"
<i>o-</i> "tu", exemple : 12- <i>o-bíni</i> "tu as dansé"	15- <i>lé-</i> "vous", exemple : <i>lé-bíni</i> "vous avez dansé"
<i>a-</i> "il"/elles, exemple : 13- <i>a-bíni</i> "il a chanté"	16- <i>a-ouba-</i> "ils"/elles, exemple, <i>a-</i> , <i>ba-bíni</i> "ils/elles ont dansé".

Sur le plan tonal, ces préfixes qui portent généralement un ton bas subissent des modifications qui résultent des morphèmes modaux et parfois aspecto-temporels qui déterminent le verbe. Pour s'en convaincre, nous citons, en exemple, le subjonctif qui, en ngaré, se reconnaît par le tonème haut que porte obligatoirement le préfixe verbal.

Exemples⁶¹ :

16-*í-bína* "que je danse"

Forme de base

#*í-bín-a*#

je+"subj."+danser+"act."

17-*á-yémba* "qu'il chante"

Forme de base

#*á-yémb-a*#

je +"subj."+ chanter + "act."

A ces préfixes verbaux, s'ajoute *e-* qui, dans la langue a le statut de pronom impersonnel. Ce dernier est généralement utilisé pour désigner des sujets apparents.

Exemple :

18- *e-n* □ □ □ *mvúa* "il pleuvait"

forme de base

e-n □ □ □ *mvúa*

il + pleuvoir + "réc. simp./pluie.

De même, le pronom impersonnel *e-* peut fonctionner comme l'équivalent sémantique de l'actualisateur ou du présentateur du français "*c'est*".

19-*edí moro* "c'est une personne"

forme de base

#*e-d-i* # *moro* #

il+ être + "réc. simp."/personne

2.1.2-Signifié du préfixe verbal

Encore appelé préfixe pronominal par Malcom Guthrie [1966 : 86], "substitut sujet" par Paul Nzete [1975 :76], "référence de nombre et de personne" par Antoine Ndinga-Oba [1972 :98] ou "initial verbal" par Dzokanga [1979 :232], le préfixe verbal est un monème *non autonome*⁶² qui, antéposé à

⁶⁰Lorsque les trois préfixes verbaux du singulier s'adjoignent à un radical déterminé par le temps actuel ou le présent, ces derniers se font précéder par *n-* qui renforce sémantiquement La valeur du présent. Exemple : *nibína* "je danse", "je suis en train de danser".

⁶¹Les exemples ci-dessous cités sont tirés de notre article intitulé "temps, modes et aspects en ngaré, langue bantou de la zone de la République du Congo" [2012, op.cit.]

⁶²Ces monèmes sont qualifiés de *non autonomes* parce qu'ils sont toujours *conjoint*s et ne peuvent pas fonctionner comme unités syntaxiques libres dans un énoncé. Selon Robins [1973 :185], ils ne peuvent constituer à eux seuls des mots et ne peuvent apparaître que dans un mot, avec au moins d'autres morphèmes liés ou libres. De ce fait, les préfixes verbaux sont différents des pronoms personnels autonomes, c'est-à-dire de ceux

un infixé ou à un radical verbal, est selon MukashKalel [op. cit., 176] le référent syntaxique du nominal ou son de substitut, présent ou supprimé, au sein du syntagme verbal.

De même, pour Denis Creissels [1991 :192], le préfixe verbal ou l'indice pronominal est le morphème ou "l'indice sujet" qui permet de marquer l'accord entre le sujet et le verbe. Il est aussi bien l'expression de nombre que de personne en bantou. Clarifiant cette position, Pierre Ondo-Mebiame [2008 :152] estime que dans leurs propriétés combinatoires, "ces unités (pronoms conjoints) sont liées aux verbes, d'une façon qui interdit de leur reconnaître le statut de constituants nominaux. Leur statut s'apparente plutôt à celui des désinences des verbes, qui dans bien des langues, peuvent aussi à elles seules, représenter un nom supposé fourni par le contexte".

2.2- Infixe verbal

Par *infixe*, nous désignons, en bantou, un type d'*affixes* qui s'insèrent entre le préfixe verbal et le radical. Le ngaré en compte trois que sont :

- l'infixe formatif du subjonctif ;
- l'infixe du passé ;
- l'infixe de l'actuel ou du présent du général.

2.2.1- Infixe formatif du subjonctif

L'infixe formatif du subjonctif se caractérise par son signifiant et par son signifié.

a- Signifiant de l'infixe formatif du subjonctif

En ngaré, l'infixe formatif du subjonctif a comme signifiant $-\phi$ ⁶³.

Exemples :

20- *i- ϕ -dza >í--dza* "que je mange"

21- *le- ϕ -bína >lé--bína* "que nous dansions"

22- *ò- ϕ -yemba >ó--yémba* "que tu chantes".

b- Signifié de l'infixe formatif du subjonctif

L'infixe formatif est l'indice du subjonctif. Par conséquent, il devient l'expression d'une exhortation, d'un souhait, d'un vœu, d'une hypothèse et, selon des circonstances, d'un ordre.

Exemples :

23- *idingín □ □ óbómakema* "je souhaiterais que tu tues un signe" (souhait)

24- *ábóma kemakpá* "qu'il tue vite un signe" (ordre).

2.2.2- Infixe aspectuel du passé

L'infixe aspectuel du passé se caractérise aussi bien par son signifiant que par son signifié.

a- Signifiant de l'infixe aspectuel du passé

En ngaré, le passé peut, en dehors des morphèmes temporels *-í*, *-á* ou $-\square, \square \square$ se manifester à travers l'infixe *-mô-* qui a pour variantes *-ma-*, ou *-mí-* selon qu'il est l'expression du passé éloigné ou du passé récent.

Exemples :

25- *a-mô-yaḷá >amôyaḷá* "il est déjà arrivé"

26- *a-mô-bín-á >amôbíná* "il a déjà dansé"

qui constituent des mots. Il s'agit de : *ngá* "moi", *nṣ* "toi", *wá* "il"/"elle", *bisú* "nous", *bínú* "vous", *bá* "ils"/"elles". Exemples : *ngá i-bíní* "moi, j'ai dansé", *bisúle-yémbí* "nous, nous avons dansé".

⁶³Ce signifiant qui généralement n'est pas représenté, l'est ici pour des besoins d'explication.

27- *le-mô-kpára>lemôkpára* "nous avons déjà attrapé".

28- *a-mí-kpára>amíkpára* "il vient d'attraper"

29- *a-má-kpára>amákpára* "ils ont attrapé, il y a très longtemps".

b- Signifié de l'infixe aspectuel du passé

L'infixe aspectuel du passé est, comme son nom l'indique, l'expression d'un procès dont la réalisation s'est achevée, sans indication précise dans le temps. Cf. exemples 23, 24, 25. De même, il peut être, l'expression d'une action qui vient de s'achever. Cet aspect sémantique est généralement renforcé par l'emploi d'un adverbe de temps qui précise le moment de l'achèvement dudit procès.

Exemples :

30- *a-mí-kpáralabô* "ils ont attrapé aujourd'hui"

31- *a-mí-ya lá láyelo* "il vient d'arriver ce matin"

32- *a-mí-bínálókwo* "il a dansé hier soir".

2.2.3- Infixe du présent

Comme les autres infixes ci-dessus décrit, l'infixe du présent se caractérise par son signifiant et par son signifié.

a- Signifiant de l'infixe du présent

En ngaré, le présent est parfois renforcé par l'emploi de l'infixe *-mo-*, comme dans les exemples ci-dessous :

33- *a-mo-dza>amodza* "il mange", "il va manger maintenant"

34- *le-mo-yémba>lemoyémba* "nous chantons", "nous allons chanter maintenant"

35- *o-mo-bína>omobína* "tu chantes", "tu vas chanter maintenant"

36- *a-mo-kpára>amokpára* "il attrape", "il va attraper maintenant".

b- Signifié de l'infixe du présent

L'infixe *-mo-* est l'indice du présent et est, de ce fait, l'expression d'un procès en cours de réalisation. Cf. les exemples 33-36.

2.3-Radical verbal⁶⁴

Nous désignons par *radical* le monème lexical de base, l'élément indécomposable et irréductible autour duquel s'adjoignent les affixes. Du point de vue structurel, nous avons identifié, sur la base de cette définition, trois types de radicaux verbaux en ngaré que sont :

- le radical de forme *-c-* ;
- le radical de forme *-cv-* ;
- le radical de forme *-cvc-*.

2.3.1- Radical de forme *-c-*⁶⁵

Exemples :

37- *e-kp-á>ekpá* "tomber"

⁶⁴ En ngaré, l'infinitif se fait généralement au moyen du signifiant discontinu *e-...-a*. Toutefois, ces voyelles peuvent, à la suite de l'harmonie vocalique, avoir pour variantes *ε, ɔ*.

⁶⁵ Par rapport aux règles générales qui caractérisent les structures lexicologiques des langues bantu du groupe C₂₀, le radical de type *-c-* pourrait être la variante réduite du radical de type *-cv-*. Nous pensons qu'au départ, il pourrait avoir similitude entre la voyelle du radical et celle du suffixe. La chute de l'une d'entre elles (celle du radical probablement à réduit celui-ci à une consonne). Ceci explique le passage d'*e-wa-a* à *e-w-a*, *e-kpá-á>ekpá-á...*

- 38- *e-w-a*>*ewa* "mourir"
39- *e-b-ɔ*>*ebɔ*"pourrir"
40- *e-b-ε*>*ebε* "décortiquer", "dépulper".
41-*e-y-a*>*eya*"paraître (journée)".

2.3.2-Radical de forme –cv-

Exemples :

- 42- *e-lí-a*>*elía*"pleurer"
43- *e-tú-a*>*etúa*"insulter"
44- *e-lú-a*>*elúa* "vomir"
45- *e-su-a* >*esua*"grandir"
46-*e-bí-a*>*ebía*"appeler".

2.3.3-Radical de type –cvc-

Exemples :

- 47-*e-bín-a*>*ebína* "danser"
48- *e-yémb-a*>*eyémba*"chanter"
49- *e-bór-a*>*ebóra*"accoucher"
50- *e-kór-a*>*ekóra* "attraper", "attacher"
51- *e-bíl-a*>*ebíla* "sortir", "retirer".

2.4-Suffixes d'extension

Encore appelés *extensions verbales*, les suffixes d'extension sont des particules dérivationnelles de type –vc- qui permettent d'élargir la valeur sémantique des radicaux avec lesquels ils se combinent de manière *sélective*⁶⁶. Ces derniers se placent entre le radical et le suffixe. Le corpus qui nous sert d'analyse a permis d'identifier quatre suffixes d'extension en ngaré, à savoir :

- le causatif ;
- l'applicatif ;
- le réciprocatif ;
- le passif.

2.4.1- Causatif

Le causatif se caractérise par son signifiant et par son signifié.

a- Signifiant du causatif

Le causatif est, en ngaré, identifié à travers le signifiant –*ís-*. Il a pour variantes –*□s-* ou –*és-*.

Exemples :

- 50- *e-kpár-a* "attraper" >*e-kpár-ís-a* "faire attraper"
51- *e-bín-a* "danser" >*e-bín-ís-a* "faire danser"
52- *e-bóm-a* "tuer" >*e-bóm-ís-a* "faire tuer"
53- *e-b-ɔ*"pourrir">*eb-□s-ɔ*"faire pourrir"
54- *e-b-ε*"décortiquer" > *e-b-és-ε* "faire décortiquer".

⁶⁶Sélective parce que les radicaux n'admettent pour suffixes d'extension que ceux qui leur sont sémantiquement compatibles.

b- Signifié du causatif

Le causatif *-is-* est, selon Germaine Forges [1983 :281], "l'expression d'une action que l'on fait faire ou que l'on contribue à réaliser. Cf. Exemples 50-54.

Cependant, il est observé des cas dans lesquels le causatif *-is-* exprime la réciprocité.

Exemples :

55- *e-vun-a>e-vun-ís-a* "se battre"

56- *e-tsáɔ-a>e-tsáɔ-ís-a* "se couper des champs".

De même, notre corpus a permis d'identifier un cas dans lequel le causatif *-is-* exprime une action passive ; c'est-à-dire celle dans laquelle le sujet subit l'action exprimée par le verbe.

Exemple

57- *a-bóm-í>* "il a tué" *a-bóm-ís-ímwana* "il a perdu son fils". Le sujet *a-* subit l'action de perdre son fils.

2.4.2- Applicatif

L'applicatif se caractérise par aussi bien par son signifiant que par son signifié.

a- Signifiant de l'applicatif

L'applicatif est identifié, en ngaré, à travers le signifiant *-íl-*.

Exemples

58- *e-sómb-a* "acheter" *>o-sómb-íl-í* "manière d'acheter "

59- *e-yémb-a* "chanter" *>o-yémb-íl-í* "manière de chanter"

60- *e-bóm-a* "tuer" *>o-bóm-íl-í* "manière de tuer"

61- *e-bín-a* "danser" *>o-bín-íl-í* "manière de danser"

62- *e-yíb-a* "voler" *>o-yíb-íl-í* "manière de voler".

b- Signifié de l'applicatif

L'applicatif est l'expression de la manière dont s'accomplit l'action exprimée par le verbe. Cf. Exemples 58-62.

2.4.3- Réciprocatif

Le réciprocatif se caractérise par son signifiant et par son signifié.

a- Signifiant du réciprocatif

Le signifiant du réciprocatif en ngaré est *-in-* qui comme variante *-en-*.

Exemples :

63- *e-wob-a* "frapper", "taper" *>e-wob-in-a* "se frapper"

64- *e-m-a* "lancer" *>e-m-en-a* "se lancer"

65- *e-bóm-a>* "tuer" *e-bóm-in-a* "se tuer"

66- *e-lámb-a* "préparer" *>e-lámb-in-a* "se préparer "

67- *e-yémb-a* "chanter" *>e-yémb-in-a* "se chanter".

b- Signifié du réciprocatif

Le réciprocatif exprime une action réalisée simultanément par, au moins, deux sujets, chacun d'eux étant à la fois agent et patient de ladite action. Cf. exemples 63-67.

2.4.4- Passif

Comme les suffixes d'extension ci-dessus étudiés, le passif se caractérise par son signifiant et par son signifié.

a- Signifiant du passif

Le passif en ngaré a comme signifiant *-úm-* qui a pour variantes *-ém-* ou *-ín-*.

Exemples :

68- *e-vuny-a* "couper" > *e-vuny-úm-a* "être coupé (force externe)" ou *e-vuny-ín-a* "être coupé (force interne)"

69- *e-yémb-a* "chanter" > *e-yemb-úm-a* "être chanté"

70- *e-yíb-a* "voler" > *e-yib-úm-a* "être volé"

71- *e-kpár-a* "attraper" > *e-kpár-úm-a* "être attrapé"

72- *e-bín-a* "danser" > *e-bín-úm-a* "être dansé".

b- Signifié du passif

Le passif exprime une idée à travers laquelle le sujet subit l'action exprimée par le verbe. Cf. Exemples 68-72.

2.5-Suffixes

Dans ce travail, nous présentons le suffixe verbal comme un morphème de type vocalique qui sert de modalité temporelle. Il existe, sur le plan tonal, deux types de suffixes : les suffixes à tonème bas et les suffixes à tonème haut. Du point de vue phonématique, sont considérés comme suffixes verbaux la voyelle *-a*⁶⁷ dont la variante est *ɔ* peut, selon les valeurs modales qu'il représente, avoir un tonème bas ou haut et la voyelle *-í* qui porte généralement un ton haut.

- Exemples d'affixes à tonème bas

Exemple :

73- *nidz-a* "je mange"

74- *nóyémb-a* "tu chantes"

75- *nabín-a* "il chante"

76- *lebín-a* "nous chantons".

- Exemples de suffixes à tonème haut

77- *iyémb-í* "j'ai chanté"

78- *ab-□□* "il est pourri"

79- *ayémb-á* "il avait chanté"

80- *ayémbáḷá* "il avait l'habitude de chanter".

3- Conclusion

Nous avons rendu compte, dans la présente réflexion, des différentes structures morphologiques du verbe en ngaré, une langue bantou de la zone C, précisément du groupe C₂₀ de la République du Congo. Ce parler est localisé au nord-ouest du Congo, notamment dans les départements de la Cuvette et de la Cuvette ouest, particulièrement dans les localités d'Owando, de Makoua, de Mbama et d'Etumbi.

Nous avons constaté que le verbe en ngaré est constitué d'un élément de base : le radical autour duquel s'adjoignent les affixes qui par rapport à leur position face à ce dernier peuvent être préfixe verbal, infixe, suffixe d'extension ou radical. Chacun de ces constituants joue un rôle très précis rendant ainsi le verbe une notion très complexe.

⁶⁷Le suffixe *-a* a comme variantes *ɛ*-et-*ɔ*.

4- Bibliographie

1. Bastin (Yvonne), 1978, "Langues bantoues" in *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, Paris, CILF, pp. 123-185
2. Bouquiaux (Luc), 1970, *La langue birom (Nigéria septentrional)*, Phonologie, Morphologie, Syntaxe, Paris, Les Belles Lettres, 498p
3. Cloarec-Heiss (France), 1986, *Dynamique et équilibre d'une syntaxe : le Banda-linda de Centrafrique*, Paris, SELAF, 568p
4. Creissels (Denis), 1991, *Description des langues négro-africaines et théories syntaxiques*, Grenoble, Université Stendhal, ELLUG, 466p
5. Dzokanga (Adolphe), 1979, *Dictionnaire lingala-français suivi d'une grammaire lingala*, Leipzig, VEB, 304p
6. Forges (Germaine), 1983, *Phonologie et morphologie du kwezo*, Tuveren-Belgique, Musée Royale de l'Afrique centrale, Annales-Série-in-8, Sciences humaines n°113, 465p
7. Gombé-Apondza (Guy-Roger Cyriac), 2012, "Temps, modes et aspects en ngaré" in *Afrique, Langues et Cultures n°2*, Revue Scientifique Internationale publiée par la Chaire UNESCO Interculturalité, Libreville, Université Omar Bongo, Cui-Gabon, pp 165-183.
8. Gombé-Apondza (Guy-Roger Cyriac), 2013a, "Remarques sur les mécanismes d'intégration des mots français en ngaré, langue bantu de la zone C", in *Humanités gabonaises n°5*, Revue Internationale de Lettres, Sciences humaines et sociale, Libreville, Editions Ntsame, pp 29-50
9. Guthrie (Malcom), 1953, *The bantu languages of Western Equatorial Africa*, London, Oxford University Press
10. Guthrie (Malcom), 1966a, (réimpression), *Grammaire et dictionnaire du lingala*, Gregg, Farnborough, 302p
11. Mangulu (Motingea), 1996, *Etude comparatives des langues ngiri de l'entre Ubangi-Zaïre*, Leiden University, Research School CNWS, 280p
12. Martin (Robert), 1971, *Temps et aspects, Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 322p
13. Martinet (André), 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, Col. U. 266p
14. MukashKalel (Timothée), 2014, *Essai de grammaire kanyok (L32) Phonologie, Morphologie, Syntaxe*, Université de Kinshasa, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, René Descartes, 499p
15. Ndinga-Oba (Antoine), 1972, *Structures lexicologiques du lingala (langue véhiculaire parlé en République Démocratique du Congo et en République populaire du Congo)*, Thèse de 3^{ème} cycle, Paris III, Université de la Sorbonne Nouvelle, 371p.
16. Ndinga-Oba (Antoine), 2003a, *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville, étude typologique des langues du groupe C₂₀ (mbosi ou mbochi), Tome I, introduction, présentation, phonologie*, Paris, l'harmattan, 289p
17. Ndinga-Oba (Antoine), 2003b, *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville, étude typologique des langues du groupe C₂₀ (mbosi ou mbochi), Tome II, Classes nominales, Conclusion générale*, Paris, l'harmattan, 395p
18. Nzete (Paul), 1975, *Les nominaux en lingala : Morphologie et fonction*, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Paris V, 254p
19. Nzete (Paul), 1991a, *Le lingala de la chanson zaïro-congolaise de variétés : cas de la chanson de LuamboMakiadi, alias Franco*, Thèse d'Etat, Paris, René Descartes, Tomes I-II, 984p
20. Obenga (Théophile), 1973, *Introduction à la connaissance du peuple de la République populaire du Congo*, Paris, PA, 133p
21. Ondo-Mebiame (Pierre), 2008, *Essai sur les constituants syntaxiques du fāng-ñtùmù*, Libreville, Raponda Walker, 285p
22. Robins (R.H.), 1973, *Linguistique générale : une introduction*, Paris, Armand Colin, 393p

La place des (*titled men*) “hommes titrés” ’dans les sociétés Igbo (Nigéria) et des Mbay et Ngambay (Tchad)

Dr Dangdé Laobele Damaye
Université de N'Djaména, Tchad

Abstract

“Titled men” and “Mbay” are the very important men in Igbo and Ngambay societies in Nigeria and Chad. Before the institution of the titles in Igbo land, people were living in doldrums without any social distinction. “Nobody could assert his superiority over anybody. Everybody was presumed equal, however wealthy one might be” as underlined Matthew O. Orji. As for Chinua Achebe ‘titles are taken not given’. The four titles in the clan may be taken by anyone deserves them and very few men succeeded in taking them all. They are so costly because the candidate must offer a lot of food and drinks during some days to the elders and the other members of the clan. The titled man is a lord but he does not detain the command of his community. He has a particular status and is highly respected by the other members of his clan.

As for the taking of “Mbay” title in Ngambay society, it’s up to the senior members of the community to choose the candidate. The elders gathered secretly to discuss and chose a man who deserves that title in the village. Their choice is secretly made and the chosen candidate is submitted to observation during some time. At the end of that time of observation, they call him and give him information about their choice. He is offered a short time to react. In a general case, the candidate has to accept the honor offered to him by the elders. He must be a man of courage, good morality, presenting no physical and psychological handicap. On top of that he should be a man of wealth and large family.

In a general sense “Mbay” means a leader, somebody who has the command of his society, in other terms ‘a chief’. But in this particular case of our study, “Mbay” is somebody who has no command or authority in his society except that his opinion in some matters can be considered. The elders in Ngambay land take into account the same criteria used by Igbo people except that in Igbo society the candidate declares himself when he has the ambition to climb up the social ladders of his community.

Introduction

Dans le cadre de nos études en littérature et civilisation des pays anglophones avec nos étudiants, nous nous sommes intéressés aux œuvres des auteurs Igbo en particulier celles de Chinua Achebe, de Flora Nwapa et de Buchi Emecheta. Nous avons constaté beaucoup de similitudes dans les pratiques socioculturelles entre les Igbo du Nigéria et les Ngambay du Tchad.

Situés géographiquement loin l’une de l’autre, les deux sociétés n’ont apparemment rien de commun entre elles. La première fait partie des colonies Britanniques et la seconde appartient aux colonies Françaises. Il n’existait apparemment pas des relations directes entre ces deux entités avant l’ère coloniale. Il est constaté cependant qu’il ya beaucoup de points communs entre ces deux communautés dans le domaine socioculturel. Cheikh Anta Diop n’-t-il pas dit que les peuples Africains ont en commun un creuset culturel ?

L’une des pratiques socioculturelles qui a attiré notre attention concerne la prise des titres ‘ homme titré’ chez les Igbo et celle de ‘mbay’ chez le peuple Ngambay du Tchad.

1- Première partie

Nous parlerons de ces rituels qui constituent la consécration de l'homme au rang des dignitaires dans sa communauté. Ces rituels prennent la forme d'une intronisation aux valeurs consacrées qui élèvent l'individu à une haute hiérarchie sociale.

Chez les Igbo comme chez les Ngambay ces rites attribuent une honorabilité et une distinction particulières aux hommes sans pour autant faire d'eux des dépositaires d'une autorité politique ou administrative. Pour ce qui concerne la prise des titres, Matthew O.Orji nous explique son sens:

*Title taking was not so widely spread as it is today in Igbo land. Title taking was introduced by wealthy class for the purpose of stratification of the community into rich and poor segments. Before the introduction of the idea of title taking, the Igbo community was in a doldrums. Nobody could assert his superiority over anybody. Everybody was presumed equal, however wealthy one might be. In those days, people's wealth was determined by the number of wives a person married, the number of children one had, the number of slaves one kept, the number of sticks of yams and domestic animals that could be seen in a person's compound. These were the only yard-sticks by which wealth and riches were measured. The possession of the above-mentioned riches did not give one any remarkable edge over any other member of the community. In those days, if any wealthy man wanted to arrogate to himself the superiority of being in a position to lord it over others, such a person would receive the back ire.*⁶⁸

Selon Matthew O. Orji, la société Igbo n'avait pas au départ un critère de classification entre les pauvres et les riches. N'importe qui pouvait se targuer d'être plus riche ou plus puissant que les autres parce qu'il n'y avait aucun critère précis pour apprécier la richesse et les qualités physiques et morales d'un individu. Les richesses visibles étaient cependant le nombre des femmes et des enfants, celui des greniers d'ignames et de têtes de bétail qu'un individu peut posséder. Mais la possession de ces biens ne lui donne pas le droit d'affirmer qu'il est plus riche ou qu'il a un quelconque pouvoir au sein de la communauté.

Plus tard, la prise des titres a été conçue comme critère objectif de classification des hommes par rapport à leur richesse, leur bravoure et leur qualité morale.

En effet, dans la société traditionnelle Igbo il n'existait pas un pouvoir centralisé détenu par un seul individu. La gestion des affaires est fondée sur des bases démocratiques et consensuelles.

Les détenteurs de ce pouvoir étaient les anciens et notables du clan et les chefs spirituels (Egwugwus) qui sont tous des hommes titrés.

Les Egwugwus sont des esprits masqués qui représentent les ancêtres dans la prise des décisions importantes du clan. Chinua Achebe a beaucoup parlé de ces esprits masqués dans ses œuvres. L'acquisition des titres permet donc à un homme de s'intégrer dans la gestion démocratique sans avoir la prétention de détenir à lui seul une autorité sur les autres membres de la société.

Plus tard, le pouvoir colonial britannique a constaté un vide juridique chez les Igbos et pour y pallier, il a procédé à la nomination des gens appelés 'warrant chiefs' qui sont investis du pouvoir de gérer ces entités humaines comme représentants du pouvoir colonial.

⁶⁸ Matthew O Orji op,cit p45

Le même principe avait prévalu dans la société Ngambay. Avant l'ère coloniale, la gestion des affaires de cette communauté était fondée sur un système consensuel et démocratique dont les détenteurs étaient les anciens, les chefs des rites initiatiques (semblables aux Egwugwus), les patriarches, les chefs de terre et les faiseurs de pluie. Il n'existait pas un seul individu détenteur du pouvoir de commander dans cette société comme c'était le cas chez le peuple Igbo.

Comme dans le pays Igbo les colons français ont constaté qu'il y avait un vide juridique et administratif parce qu'ils n'ont pas un interlocuteur représentatif à qui s'adresser. Aussi, ont-ils procédé à la nomination des "*chefs de canton*" qui ont pratiquement dépossédé les détenteurs du pouvoir traditionnel de leur autorité. Les "*warrant-chiefs*" et les "*chefs de canton*" sont des nouvelles entités administratives inconnues chez le peuple Igbo et Ngambay avant la colonisation.

Il faut reconnaître qu'à la différence du pays Igbo, il existait chez le peuple Ngambay des rites initiatiques appelés "*Ouman*" et "*Laou*" qui étaient les différentes phases d'initiation permettant aux jeunes garçons d'accéder à la classe d'hommes. Un jeune garçon initié à ces rites peut déjà se marier et prendre activement part aux différentes activités de sa communauté.

Il existait un autre rite appelé "*Bel*" dont le fondement essentiel est axé sur l'apprentissage des pratiques obscures de la pharmacopée avec le pouvoir d'envoutement. Un homme doit être très riche pour prétendre accéder à ce rite parce qu'il faut offrir de la nourriture et des boissons en abondance aux anciens initiés. Les initiés à ce rite sont des gens qui inspirent la peur autour d'eux parce qu'ils ont toujours le corps enduits du caolin et portent des masques effrayants. L'initiation à ce rite comme à celle de Mbay est facultative chez le peuple Ngambay. Plus souvent les initiés au rite "*Bel*" vivent un peu en marge de la communauté. L'autre différence est que l'initié au *Bel* ne participe pas directement à la gestion des affaires de son clan comme le *Mbay* et *l'homme titré*.

Le *Mbay* est un gentilhomme qui ne représente que les valeurs morales et spirituelles de la famille qui porte son choix sur lui. Nous parlerons dans les lignes qui suivent des conditions de son choix par le clan.

Mais il est important de définir le vrai statut de "*Mbay*" qui prête souvent à équivoque. Dans un contexte général *Mbay* signifie "*chef*" ou "*roi*" comme le terme *Nze ou Ozo* en pays Igbo. Mais, en réalité, le *Mbay* dans cette étude n'est ni un chef ni un roi. Pour le sociologue B. Lemelin par contre:

*Le Mbay est un roi. Il est le roi des cultivateurs. Il n'y a personne au-dessus du Mbay en dignité. Mais le Mbay n'est pas un chef investi du pouvoir de commander. Il n'est pas un chef de village.*⁶⁹

Il apparaît comme une contradiction dans les sociétés Igbo et Ngambay que la personne qui porte ces titres ne puisse pas commander. Les titres de "*Mbay*" et de *Nze* sont plutôt honorifiques.

Le *Mbay* n'est pas la personne qui commande et qui transmet son titre à sa descendance après sa mort. Sur ce point, Lemelin a dit ceci :

*"Le titre de noblesse que possède le Mbay n'est pas héréditaire. Celui dont le père est Mbay peut s'en glorifier même après la mort de ce dernier mais il ne portera pas ce titre tant qu'il ne sera pas lui-même Mbay."*⁷⁰

⁶⁹ B. Lemelin, "*Le Mbay chez les Ngambay*", *Tchad et Culture*, 156-165, janvier décembre 1997.

⁷⁰ Idem.

Dans le même sens, Mbailaou Naimbaye Lossimian l'un des sages du village Ngambay a dit :
*Le Mbay occupe une place très honorifique dans la société mais il n'est pas investi d'un pouvoir lui permettant de gérer à lui seul les affaires de sa communauté.*⁷¹

Ces éclaircissements sont nécessaires parce que au-delà de ce concept il y a le terme *Mbay* qui veut dire " chef" : on dit chef de village, chef de canton ... Les chrétiens utilisent aussi ce terme pour désigner le Dieu Suprême, Créateur du Ciel et de la Terre. Le terme *Mbaidombaidjé* est aussi utilisé pour signifier *le Roi des Rois*. Mais le *Mbay* dont il est question ici est un gentilhomme simple de caractère, au contact facile et jouissant de l'admiration de sa grande famille.

1.1 - Les critères de choix du candidat au titre *Mbay*

Pour qu'un individu soit initié *au Mbay*, il doit réunir un certain nombre de critères. Le candidat doit être un homme marié qui ne souffre d'aucune infirmité : il doit être physiquement, moralement et psychologiquement équilibré. Une attention particulière est attachée à la richesse du candidat et à son comportement social dans la société.

Il doit être capable d'accueillir et d'entretenir plusieurs invités et pendant plusieurs jours lors des festivités et manifestations funéraires dans le village. Il doit être un homme capable de donner suffisamment à manger et à boire à ceux qui viennent des villages voisins assister aux manifestations heureuses et malheureuses dans la grande famille à laquelle il appartient. Et à ce titre il est spontanément assisté par tout le monde quand il est dans le besoin. Dans la société traditionnelle la richesse n'est jamais considérée comme bien personnel par les membres de la famille. C'est une société de partage et de solidarité.

Le rite de *Mbay*, qui est facultatif, a pour vocation de transmettre les valeurs d'ordre spirituel et éthique liées à la sagesse, à l'endurance, au discernement et au comportement responsable de l'individu au sein de sa communauté. Le *Mbay* est le défenseur de la justice et de l'intégrité morale et sociale du village.

L'initiation à ce rite ne dépend pas de la volonté de l'individu même si son consentement est requis après le choix porté sur lui par les anciens du village. On tient compte de ce que l'individu possède lui-même par la force de ses bras mais on tient également compte de ce que sa famille, au sens large du terme, possède comme richesse.

Le candidat et les membres de sa famille doivent être à même d'offrir de la nourriture et de la boisson à profusion aux invités pendant la cérémonie d'intronisation qui peut durer plusieurs jours. Il doit être un homme dont la largesse et l'hospitalité sont attestées au-delà de la frontière clanique.

La force physique et le courage sont également considérés comme critères essentiels pour le choix du candidat. En effet, celui-ci doit être capable d'affronter n'importe quel danger sans reculer. Il ne reculera pas devant un lion ou devant un feu qui menace un individu ou ses biens.

Sur son chemin, le *Mbay* ne doit pas se retourner quand il entend des bruits assourdissants et effrayants derrière lui. Il doit posséder le sens de discernement et de jugement en transcendant les considérations d'ordre émotionnel, passionnel et subjectif.

⁷¹ Naimbaye Lossimian, Notable et Ministre Ngambay ; entretien du 24 MAI 2007.

En cas de conflit entre deux villages, le Mbay doit jouer le rôle de pacificateur et de médiateur pour les réconcilier même au risque de sa vie. Il ne doit porter aucune arme sur lui sauf celles symbolisant son statut : un couteau de jet et une lance conçus uniquement pour lui. Il est le symbole de la paix et de l'unité pour tous ceux qui l'entourent. Sa maison peut être considérée comme un asile pour les nécessiteux et les déshérités.

Reoutar Gabriel un séminariste, définit dans le passage qui suit la personnalité de Mbay' :

La présence de Mbay dans un village est une puissance. Cette puissance s'exerce d'elle-même et fait que l'autorité d'un village était sainte et inviolable...le Mbay impose le silence là où s'établit le bruit. Il fait taire les palabres à son passage .Il sert de refuge à tous ceux qui en ont besoin, sans distinction. Et les enfants ne se retrouvent pas étrangers auprès de lui⁷² De son côté, B. Lemelin un sociologue donne son appréciation de Mbay en ces termes :

Le Mbay est un personnage, membre d'une institution assez originale qu'il est difficile de décrire. Par certains côtés, les Mbay sont des seigneurs et s'apparentent à la noblesse; par ailleurs, étant donné la richesse dont il faut disposer pour devenir Mbay, on pourrait plutôt comparer son groupe à la grande bourgeoisie.⁷³

En somme, un Mbay est un homme qui doit non seulement posséder les qualités et vertus idéales dans sa société mais aussi la richesse en sus de celle de sa famille clanique.

Mbailaou Naimbaye Lossimian, l'un des dignitaires de la communauté Ngambay déjà cité dit encore :

Le Mbay occupe une place très honorifique dans la société mais il n'est pas investi d'un pouvoir lui permettant de gérer à lui seul les affaires de sa communauté. ⁷⁴

Cette assertion rejoint ce que B. Lemelin, un sociologue déjà cité a dit :

Si vous passez dans un village Ngambay vous pouvez toujours demander s'il y a un Mbay. Si oui, vous demandez à le voir et l'on vous conduira à la concession d'un notable vêtu de peau, qui n'est ordinairement pas le chef de village, mais qui est réputé par son hospitalité, sa sagesse et sa noblesse de caractère.⁷⁵

Dans les domaines relationnels et sociaux le Mbay est le porte-voix et le symbole de la grandeur de son village.

Malgré son caractère facultatif, l'initiation à ce rite n'est pas l'affaire d'une seule famille et moins encore du candidat lui-même. Le choix incombe aux notables et aux anciens du clan. Quand le moment et la période indiqués arrivent, ces derniers se retrouvent pour une concertation discrète : trouver la personne qui peut être le meilleur candidat. Après de sérieuses discussions, le choix est fait en tenant compte des critères déjà énoncés. Le secret est gardé.

Un temps d'observation allant d'un an à deux ans est nécessaire pour observer le candidat choisi. C'est après ce délai que quelques anciens sont désignés pour informer l'intéressé du choix porté sur lui. Un temps de réflexion et de préparation lui est donné pour sa réponse. En général cette réponse est positive. C'est un choix qui prend en compte beaucoup de critères sérieux et aucun homme de bon sens ne peut le rejeter.

⁷² Reoutar Gabriel in Dans la Culture traditionnelle Ngambay .quels sont les personnages dont le rôle social et religieux permettent d'exprimer le mieux ce qu'est le Christ en tant que prêtre), Mémoire de fin de cycle de Théologie .Grand Séminaire St Luc de Bakara ,NDjamena Mai ,1989

⁷³ B. Lemelin, "Le Mbay chez les Ngambay", op.cit,32.

⁷⁴ Notable et Ministre.

⁷⁵ B. Lemelin, op.cit p 32,.

Le candidat doit choisir quatre jeunes gens qui doivent constituer son équipe de travail :

- le “Gonjé” : un ancien *Mbay* est chargé de trouver au candidat un homme qui sera appelé ‘Gonjé’. C’est lui le confident, le conseiller et le porte-parole du candidat. Il doit se solidariser définitivement avec lui pour le meilleur et pour le pire. Le choix de ‘Gonjé’ repose sur les mêmes critères qui ont permis le choix de *Mbay*.

- la “Nembajé” : est une femme mûre, mariée ou veuve déjà initiée au rite d’initiation des femmes appelée “Mag”. Elle doit être issue de la proche parenté de *Mbay*. *Nembajé* veut dire une hôtesse, “celle qui accueille les étrangers” “Nembajé” doit être une femme vertueuse, hospitalière, discrète et dévouée.

- la “Nétoua” : elle est une jeune fille vierge, qui révèle déjà les qualités d’une femme responsable. Elle joue le rôle de servante auprès de ‘Nembajé’ mais elle est plutôt très attachée à la personne de *Mbay*. Elle est choisie par ‘Nembajé’ parmi les nièces du *Mbay*

- le “Nganan” : le “Nganan” est un jeune garçon, docile, courageux, discret et dévoué. Il est le serviteur et le compagnon de *Mbay*. Son choix revient à ‘Gonjé’. Le ‘Nganan’ doit goûter à tous les menus et breuvages avant que le *Mbay* n’y touche.

En parlant de *Mbay* chez les *Laka*, Paul Mbaidadjé un jeune chercheur définit la personnalité de *Mbay* en disant:

*Après ce choix, le Mbay, son Gonjé et sa Nétoua vont conclure une alliance arbitrée par “njékagbé” (njé donang) ou le “maître du village”. Ce dernier immolera une chèvre et de son sang, il oindra leur front, ensuite, il leur fera manger le repas de communion, préparé à partir du bassin de la victime. Ceci est un signe que désormais, les trois personnes sont unies par le même sang et portées par l’unique bassin féminin*⁷⁶.

Ce passage reflète une image symbolisant le sacré et le spirituel dans le rite d’initiation du *Mbay*. Il ne s’est pas dégagé de cette analyse l’idée d’une investiture d’un individu dans le sens de gestion administrative ou politique. Au niveau des différentes structures de ce rite la vision spirituelle et sacrée domine. Les relations entre le *Mbay* et ses trois assistants sont soudées par la symbolique du sang de la chèvre immolée à cet effet. Les liens entre le *Mbay* et ses trois assistants sont sacrés.

Le rite de *Mbay* ne se pratique pas dans tout le pays Ngambay. Il est observé de façon plus régulière chez le peuple *Laka* qui partage la même langue et beaucoup de pratiques socioculturelles avec le peuple Ngambay.

La période de préparation avant l’intrônisation du candidat peut durer deux ans. Cette cérémonie ne peut avoir lieu que pendant l’année de bonnes récoltes. Toute la famille, proche et lointaine tient des réunions de concertation pour rassembler tous les moyens nécessaires à cette fête (cabris, mil, tabac, argent ...)

Une semaine environ avant la cérémonie d’intrônisation, le *Mbay* et ses collaborateurs doivent vivre en réclusion dans un espace réservé à cet effet. Le candidat ne doit pas approcher ses femmes pendant ce temps. A la veille du jour-ci, lui et son “Gonjé” se font tresser les cheveux par le forgeron. La tresse des cheveux est précédée de festivités offertes par le *Mbay* et son *Gonjé* ; les gens mangent, boivent et dansent toute la nuit.

⁷⁶ Paul Mbaidadjé “L’institution de *Mbay* au pays *Laka*” ed. *Travaux d’anthropologie culturelle* ‘Grand Séminaire de Bakara Ndjamen, 1992 vol 4

La cérémonie de consécration a lieu en brousse aux croisées des chemins et au milieu de la foule constituée des parents, des anciens *Mbay*, des anciens *Gonjé*, des anciennes *Nembajé* et *Nétouajé*. Le *Mbay* et ses assistants s'assoient sur un tronc d'arbre appelé « *ngo* ». Dans la croyance populaire Ngambay, ce tronc d'arbre terrassé par les intempéries ne périt jamais. Il est le symbole de la longévité et de l'endurance.

La cérémonie est présidée par un ancien *Mbay*. Celui-ci asperge le postulant avec de l'huile sacrée en prononçant des incantations pour invoquer l'esprit des ancêtres et des divinités protectrices. Il lui remet le couteau de jet sacré (*mian mbay*) et sa lance décorée d'ocre. Sur la tête, le *Mbay* porte un chapeau de cordes tressées et ornées de feuilles de métal jaune. Il porte une ceinture en tissu de couleur rouge roulée autour des reins. Aux épaules, il porte en brassière des jolies perles de colliers. Une peau de panthère ou de léopard complète son habillement. Tous ces objets symbolisent la sagesse, le courage, la force, l'intelligence et la beauté.

Enfin, l'initiateur donne un nouveau nom au *Mbay*. Il devient un homme nouveau au sein de sa communauté.

Quand le *Mbay* meurt, personne ne doit pleurer avant l'arrivée de *Nétoua* sur les lieux. Même si celle-ci est loin du village, on doit l'attendre. Toute la journée, on chante les louanges de *Mbay* avec des balafons et des tam-tams. On l'enterre au coucher du soleil.

Le moment venu pour mettre le corps en terre, on attache une corde de paille aux chevilles de *Mbay* et on le traîne par terre jusqu'à la fosse tombale et on l'y jette sans aménagement. Le *Mbay* a vécu dans la grandeur, la noblesse et l'honneur. Mais il retourne dans la poussière comme un vil animal. Vanité des vanités peut-on dire.

1.2 - Conditions et critères d'accès au grade de « l'homme titré » chez le peuple Igbo.

Dans *Things Fall Apart*, Chinua Achebe a dit qu'il existe quatre titres dans la société Igbo. Ces titres ne se donnent pas : ils sont conquis par le courage, le travail ardu et la richesse. Ceux qui les détiennent occupent une place de seigneurie dans la communauté. Celui qui réussit à « arracher » ces quatre titres accède à la dignité suprême de la société. Sa voix est prépondérante dans la prise des décisions pour la gestion des affaires de son village. Achebe le dit en termes :

*There are four titles in the clan and only one or two men in any generation ever achieved the fourth and highest. When they did, they became the lords of the land.*⁷⁷

La prise de ces titres doit être considérée avec beaucoup de précautions parce que les pratiques ne sont pas identiques dans les différentes communautés Igbo.

Dans son livre *Igbo Personal and Title Names*, le Professeur Richard C. Okafor parle des conditions de prise de ces titres en y incluant l'âge et le dévouement naturel des femmes au sein de leur société : *Igbo titles are expressed in colourful language and sometimes, laced short, powerful Igbo proverbs. Some titles are derived from the achievements and contributions of people in their society. Some titles, especially those of women are acquired by age and natural endowment.*⁷⁸

Certains titres en particulier ceux qui concernent les femmes sont le résultat de leur dévouement à la cause de leur société et leur âge.

⁷⁷ Idem, p.111.

⁷⁸ Richard C. Okafor, Lawrence N. Emeka, HRH Tom Inyiama in *Igbo Personal and Title Names*, éd, New Generation Ventures LTD, Enugu, Nigeria 2008.

Toujours pour le Professeur R.C. Okafor, la prise des titres confère à l'homme ou à la femme les qualités d'une personne accomplie :

*Titles symbolize fullness of manhood (womanhood) and authority in the traditional and cultural life of the Igbo. In the Igbo tradition, they were neither politically acquired nor craftly contrived. People had to work for them. The candidate must be a freeborn of his (her) community, of respectable character as well as a responsible citizen. He (she) was therefore a symbol of moral and spiritual excellence in his (her) community. Igbo titles are expressed in colourful language and, sometimes, laced with short, powerful Igbo proverbs.*⁷⁹

Le Professeur Okafor dit en ces termes que l'acquisition des titres n'a rien à voir avec la politique. Le candidat doit montrer son ardeur au travail et doit être un homme libre. Les hommes castrés (outcast) n'y ont pas droit. L'homme ou la femme titré (e) symbolise les vertus morales et spirituelles de la société. En plus, il est la personne qui sait parler en paraboles et proverbes qui appellent à l'intelligence. Selon Richard C. Okafor, la maîtrise des proverbes, la suavité dans le langage et l'intelligence et surtout la contribution aux œuvres de bienfaisance de la communauté sont les meilleurs atouts pour la prise des titres.

Les hommes titrés occupent toujours la place d'honneur dans les assemblées villageoises et sont respectés par les autres membres de la société.

Force est de reconnaître cependant que certains hommes titrés ont une attitude arrogante et méprisante à l'égard de ceux qui n'y ont pas accès. Okonkwo dit ceci un jour à un homme qui l'a contredit au cours d'une réunion : *"this meeting is for men"*⁸⁰. (cette réunion est pour les hommes) C'est une insulte pour abattre le moral de cet homme parce qu'il n'est pas de titré. Un homme non titré est surnommé *"efulefu"*, c'est à dire une personne irresponsable assimilée aux femmes.

En insultant cet homme, Okonkwo a certainement oublié que son propre père Unoka est un *"efulefu"* parce qu'il n'a pris aucun titre pendant toute sa vie. D'ailleurs, trop fier de lui-même, Okonkwo avait tellement honte de son père qu'il ne voulait à aucun prix lui ressembler. La peur de ressembler à son père constitue un ressort lui permettant de se propulser dans la société en devenant l'un des hommes les plus respectables. L'on sait que dans cette société, la réussite compte plus que l'âge.

On n'apprécie pas la valeur d'un individu par rapport à la réussite sociale de son père. Aussi, Okonkwo s'est-il distingué de son père en gagnant deux titres alors qu'il était encore un jeune homme. Il a deux greniers pleins d'ignames et vient de prendre sa troisième femme. En plus de tout cela il est le meilleur lutteur de sa communauté. Chinua Achebe le souligne dans ce passage:

*Fortunately, among these people a man was judged according to his worth and not according to the worth of his father. Okonkwo was clearly cut out for great things. He was still young but he had won fame as the greatest wrestler in the nine villages. He was a wealthy farmer and had two barns full of yams and had just married his third wife. To crown all he had taken two titles and had shown incredible prowess in two inter tribal wars.*⁸¹

Okonkwo est le prototype de cet homme idéal. Sa richesse est visible de dehors alors qu'il est encore jeune. Il a rempli les critères qui lui permettent de décrocher deux titres, ce qui constitue un exploit pour son âge. La valeur d'un homme ne tient pas compte de son âge chez le peuple Igbo.

⁷⁹ idm

⁸⁰ Idem, p.24.

⁸¹ Idem, p.7.

Les Ngambay disent la même chose par cette expression : 'nérai bba a too-gue baou' qui veut dire 'c'est par son ardeur au travail qu'on peut apprécier ta valeur d'homme' C'est la force des bras qui élève l'homme à la dignité dans sa société et non sa naissance. *On peut affirmer que la société Igbo et Ngambay sont des sociétés compétitives.*

Dans le même roman, Achebe nous présente l'un des rares individus ayant acquis les quatre titres dans la fédération de neuf villages d'Umuofia. IL s'appelle Nwakibie. Ses trois greniers sont pleins d'ignames, il a neuf femmes et trente enfants. Il a pris tous les quatre titres du clan en devenant ainsi l'homme le plus respectable du clan. C'est chez cet homme que le jeune Okonkwo est allé demander les semences pour commencer sa ferme.

*There was a wealthy man in Okonkwo's village who had three huge barns, nine wives and thirty children. His name was Nwakibie and he had the highest but one title which a man could take in the clan.*⁸²

Nwakibie a atteint le sommet de la gloire sociale dans son clan, car réussir à acquérir quatre titres est un exploit rare dans cette communauté. Il a trois greniers d'ignames, neuf femmes et trente enfants. Il s'impose comme l'un des plus grands hommes de son temps.

L'acquisition d'un titre nécessite d'énormes dépenses auxquelles l'impétrant doit faire face. Cela passe toujours par des festivités pendant lesquelles il doit offrir de grands repas, des victuailles et des boissons à profusion. Le candidat doit également payer aux anciens détenteurs du titre les droits institués par les règles établies.

A cause des coûts très élevés, Okoye, l'un des candidats au troisième titre, va à la ronde chez ses créanciers pour rassembler les fonds nécessaires à la cérémonie. Achebe nous parle d'un candidat qui s'appelle Okoye dans Things Fall Apart:

*He had a large barn full of yams and he had three wives, and now he was going to take the Idemili title, the third highest in the land. It was a very expensive ceremony and he was gathering all his resources together.*⁸³

Okoye est un musicien comme Unoka le père d'Okonkwo; mais il est plus responsable que ce dernier. Son ultime ambition est de prendre le troisième titre qui est l'un des plus convoités dans le clan.

Dans Arrow of God, Chinua Achebe nous présente également Nwaka, le redoutable opposant du grand prêtre Ezeulu. Nwaka est le seul homme qui a réussi à prendre les quatre titres du clan. Il est l'un des hommes les plus puissants dans la confédération de six villages qui composent Umuaro :

*He was one of the three people in all the six villages who had taken the highest title in the land, Eru which was called after the lord of wealth himself. Nawaka came from the line of prosperous men and from a village which called itself first in Umuaro.*⁸⁴

A la différence de Nwakibie présenté comme un homme opulent et humble, Nwaka est un personnage ambitieux, arrogant, défiant l'autorité du grand prêtre Ezeulu.

⁸² Idem, p.17.

⁸³ Idem, p.6.

⁸⁴ Chinua Achebe, Arrow of God, op. cit, p.15.

Dans certaines communautés du pays Igbo, surtout dans la province d'Onitsha, il y a un titre qui a une résonance particulière : celui de *Nze* (*Ozo title*). Le porteur de ce titre est assimilé à un prince. Un *Nze* est un homme intègre qui ne peut pas être corrompu. Son point de vue doit toujours refléter la justice et l'intégrité. Il est considéré comme le défenseur de la justice dans son clan. Sa première femme prend le titre de *Lulu Nze*. Elle est très respectée comme son mari.

Par rapport à l'importance de sa personnalité, les funérailles d'un *Nze* nécessitent beaucoup de dépenses. Sa mort ne préoccupe pas autant sa famille que les dépenses auxquelles elle doit faire face. S'il n'est pas assez riche, les membres de la famille sont obligés de vendre leurs biens pour pouvoir faire face à ces frais. Ce sera une source de honte pour cette famille si l'organisation des funérailles de *Nze* n'atteint pas le niveau escompté.

L'acquisition des titres est l'une des pratiques sociales de la société traditionnelle Igbo qui survit jusqu'à nos jours. La tendance consiste à remplacer tous les aspects jugés profanes par rapport à la foi chrétienne : recours aux principes rituels relevant du domaine sacré des ancêtres. Ces principes sont remplacés par des rituels inspirés de la liturgie biblique pour satisfaire aux ambitions des chrétiens qui constituent la nouvelle classe des riches.

Les chrétiens Igbo favorables à ce changement sont inspirés par la tradition britannique instituant les statuts de "Lords" de "Knights" et de "Barons". Pour ceux-là, les titres de noblesse que portent les britanniques ne sont pas différents de ceux des hommes titrés dans la société Igbo.

Dans *Morning Yet On Creation Day*, Chinua Achebe nous raconte l'histoire d'un fervent chrétien d'Onitsha, bénéficiaire d'une bourse d'études octroyée par la Société Missionnaire d'Angleterre. Cette bourse étant une récompense pour l'encourager dans l'œuvre missionnaire qu'il accomplit avec zèle et bonne foi dans la communauté. Quand cet homme est arrivé en Angleterre, il est devenu un révolté en constatant que certaines pratiques de la société britannique en l'occurrence l'octroi des titres de noblesse ne sont pas différentes des rituels qui confèrent les « titres » dans le pays Igbo :

*While in England, he quickly lost the faith that took him there and returned to Onitsha where he obstructed the work of evangelisation by his nefarious example. Why did the church preaches so vehemently against heathen titles, he asked. What were those knights and barons and dukes if not hierarchies of ozo ? He took all the titles he could find and died pagan.*⁸⁵

A son retour au pays, l'une des premières ambitions de cet homme a été d'opter pour les valeurs ancestrales de son terroir qu'il considère maintenant aussi valables que celles de la société britannique. Alors, il s'est marié à plusieurs femmes et il a réussi à prendre des titres.

L'église protestante se montre réticente à cette démarche tandis que l'Eglise Catholique Romane y est favorable tout en insistant sur le toilettage du rituel pour qu'il soit adapté au contexte moderne et chrétien.

Avec le temps, des personnes de moralité douteuse ont commencé à prendre des titres. Ce sont des gens corrompus qui disent "oui" pour le "non" et le "non" pour le "oui". A ce point, le rite Ozo a commencé par perdre son honorabilité et sa dignité. Pour remédier à cet état de fait, les candidats sont soumis à une déclaration solennelle de fidélité devant les esprits gardiens appelés "juju" (les divinités du clan) avant de prendre le titre. Écoutons M.O.Orji à ce sujet :

⁸⁵ Chinua Achebe, *Morning Yet on Creation Day*, (London: Heinemann, 1978), p.91.

The first breed of Ozo title demanded were known to be truthful and straightforward in their dealings with the other members of their community. As time went on, some elements of questionable character started to join the society. Their "yes" could not be "yes" and their "no" could no be 'no' as before. At this stage, the Ozo-ship was about to loose its respect and dignity. It was then that the question of taking the initiate to juju shrine was introduced. This was to make the intending the Ozo- title holder or the Ozo titled would be Ozo titled, makes solemn declaration before the juju gods to be of good character and be bound to up- hold the ethics and the tradition of Ozo-ship.⁸⁶

Pendant nos travaux de recherche nous avons constaté que la plupart des Professeurs d'Université que nous avons rencontrés à Nsukka et à Enugu sont des hommes titrés. Pour le R.C. Okafor qui nous a accordé un entretien à Enugu, la « *prise des titres est aujourd'hui banalisée parce que tous ceux qui sont un peu riches se font le plaisir de les prendre* ».

Le Professeur Okafor qui est lui aussi un chrétien est un homme titré. De même, le Professeur I. U Nwadike, Chef du Département des Etudes Igbo qui nous a reçu à l'Université de Nsukka (Nigeria). Selon M. O Orji, le rituel de Ozo est uniquement réservé aux hommes. Cependant, la femme de celui qui est initié à ce rite peut prendre le titre honorifique de *Lolo, Okpu, Ekwe ou de Lyon* qui lui donne beaucoup de considération et prestige dans la société. Par ailleurs, une femme très riche peut acheter des bracelets en ivoire qu'elle porte aux bras et aux chevilles. Cette femme bénéficie d'une haute distinction dans la société. Elle peut particulièrement assister aux mascarades des hommes titrés en les accompagnants dans leur randonnée. Elle ne peut toutefois, les assister au moment de leur habillage.

2. Conclusion

Si la pratique de *la prise des titres* continue d'évoluer dans la société Igbo en s'adaptant au contexte moderne, par contre celle de l'initiation au rite de *Mbay* est en voie de disparition pour plusieurs causes : le coût que cela implique et l'impact des nouvelles valeurs chrétiennes qui assimilent ce genre de rite aux pratiques païennes. Plus importante encore, la déségrégation de la vie communautaire qui affecte la cohésion et la solidarité entre les différents membres d'un clan. Chaque famille fait face à de nombreux problèmes sociaux et ne dispose pas toujours des moyens qui lui permettent d'assister les autres membres du clan.

Ils sont rares aujourd'hui les gens qui acceptent de partager leurs biens avec les autres membres de la famille élargie comme cela se faisait dans la société traditionnelle. La cherté du coût de vie et les multiples charges sociales et familiales ne laissent plus de place à des gestes de solidarité connus dans le passé.

La prise des titres continue cependant d'évoluer dans la société Igbo parce que la cérémonie qui confère cet honneur à un homme est une affaire d'un seul individu qui se sent capable de s'y engager. En général la prise des titres concerne les hommes opulents et de grande valeur humaine dans la grande majorité de la société Igbo.

Notons pour finir que les hommes titrés et les *Mbay* jouent pratiquement les mêmes rôles au sein de leur communauté. Sans avoir une autorité judiciaire et administrative sur les autres membres de la

⁸⁶ Matthew O.Orji op, cit, p46

société, ils ont cependant une voix prépondérante dans la prise des décisions au sein des assemblées des anciens et dignitaires qui gèrent de façon démocratique les affaires de la communauté.

Bibliographie

1. Achebe , Chinua,
Things Fall Apart, Heinemann Educational Books, London 1958.
Arrow of God, Heinemann Educational Books, London 1964.
2. Dr Anozie, Onyema, The Igbo Culture and the Formation of Consciousness ed. Assumption Press Nigeria, 1999.
3. Okafor, Richard Chijioke, Culture, Liberator or Liquidator? Éd. New Generation Ventures Limited, Enugu, Nigeria 1997.
4. Okafor, R.C, L.N Emeka, Nigerian Peoples and Culture éd. New Generation Ventures Limited, Enugu, Nigeria 1998.
5. Okafor, R.C , Lawrence N. Emeka and H.R.H. Tom A, in Igbo Personal and Title Names ed, New Generation Ventures LTD Enugu, Nigeria 2008.
6. Uchendu, Victor, The Igbo of Southeast Nigeria, éd, Holt Reinhart and Winston, NY, Chicago 1965.
7. Basden , G .T Among the Ibos, éd Frank Cass London CO, LTD, 1966.
8. Isichei, Elizabeth, The History of Igbo People, éd, Macmillan Press LTD, London 1976.
9. Dangde Laobélé Damaye,
10. -Etude comparative des systèmes éducatifs au Tchad et en Tanzanie, Thèse de Doctorat 3^{ème} Cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), 1979.-
11. -Etude comparative des systèmes socioculturels chez les Igbo du Nigéria et les Ngambay du Tchad, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2010.
12. Béoussoum, René, "L'éducation chez les Ngambay", Travaux de recherche en anthropologie culturelle, no 3, Grand Séminaire de Bakara, Tchad 1989.
13. Deoudingam Dingamro, Rites funéraires traditionnels chez les Ngambay de la Sous-préfecture de Bénoué, TD, Université de Ndjamen 1991.
14. Lemelin, B, "Le Mbay chez les Ngambay," Tchad et Culture no 156-165, *
– janvier 1997. - "Chez les Ngambay, un type idéal qui s'appelle Mbay" éd Tchad et Culture
15. Mbaidadjé, Paul, "L'initiation de Mbay en pays Laka," Travaux d'Anthropologie Culturelle, Grand séminaire de Bakara, Tchad, 1992.
16. Takoral, Denis, "L'homme, être nommé à partir des rites" Travaux d'anthropologie culturelle Grand Séminaire ST-Luc de Bakara, 1986-1991.
17. Abbé Dramane Denis, Symbolisme religieux dans l'ethnie Ngambay : approche culturelle de la religion , Université d'Ottawa, 1975-76.
18. Djékolbé, Djétoubé , La religion Ngambay comme source d'harmonie du Terroir, Mémoire de Maitrise en Philosophie, Université de Ndjamen 2006-2007.

Son, Signe, Science et Religion

Dr Zakaria Fadoul Khidir

Université du Tchad, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication, Département des Sciences du Langage

Résumé

La faculté de parler est innée à l'homme et la langue, inscrite dans son cerveau, est inhérente en lui ; elle est au centre de toutes ses activités. La parole qui est la manifestation concrète de la langue⁸⁷ est un indice de l'intelligence et de la pensée qui sont propres à l'homme. La parole verbale n'est possible qu'à partir du son, élément constitutif de base du signe linguistique. Ferdinand de Saussure, ou tout au moins ses disciples, définissent la langue comme un système de signes interdépendants, les signes étant des entités linguistiques à double face : le signifiant (face acoustique) et le signifié (face sémique). Ils postulent par ailleurs que la relation entre le signe et la réalité qu'il désigne est arbitraire, signifiant par là que la nomination est un étiquetage. Mais pour les religieux, les lettres et les chiffres sont des unités linguistiques d'une essence particulière : ils pensent qu'ils vont au-delà d'un simple étiquetage car ils considèrent qu'ils cachent derrière eux des mystères et des secrets divins. Ils les font ainsi entrer dans le domaine de la spiritualité et du mysticisme. Les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans ont tiré de la combinatoire entre lettres et chiffres toute une science pour tenter d'interpréter le sens, l'essence et l'existence du monde et de l'homme. Numérogie, symbolique des nombres, magie des lettres, *gematria* ou combinatoire des lettres sont autant de mots qui renvoient au langage et à la spiritualité : on cherche à décoder les énigmes derrière lesquels se cachent les mystères pouvant donner la clé à l'interprétation des messages sacrés.

Mots clés : Langue, lettres, nombres, science, religion.

Abstract

The faculty of speaking is innate in man and language, labeled in his brain, is inherent in him; it is in the center of all his activities. The speech which is the concrete manifestation of language is an index of the intelligence and thought which are his own properties. The verbal speech is possible only from sound, a basic constitutive element of linguistic sign. Ferdinand of Saussure or, at least his disciples, define language as a system of independent sign, which signs are the linguistic entities in double face: the signifying (acoustic face) and the signifier (Semic face). They postulate in addition that the relation between the sign and the reality that they represent is arbitrary signifying that the nomination is a labeling. But for religious people, letters and figures are linguistic units of a particular essence: they think they go beyond a simple labeling for they consider to have hidden behind them divine mysteries and secrets. Therefore, they make them enter the field of spiritualism and mysticism. Jews, Christians and Muslims drew a combinatory between letters and figures-any science- so as to attempt to interpret the meaning, the essence and the existence of the world and man. The Numerology, the symbolic of numbers, the magic of letters, gematria or the combinatory of letters are as many words which refer back to language and to spirituality: The enigmas are sought to be decoded behind of which are hidden the mysteries likely to provide the key for the interpretation of sacred messages.

Key word: Language, letters, numbers, science and religion

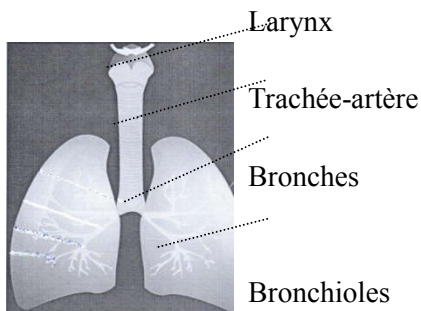
⁸⁷ Cf. Jean DUBOIS (sous la direction de), Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris

Introduction

Beaucoup se demandent comment nous produisons la voix et comment nous la comprenons. La phonétique nous renseigne qu'il y a, à la base de la phonation, le son (élément constitutif du signe linguistique). Lorsqu'on a l'intention de parler, le cerveau fait déclencher le processus de phonation en faisant dégager par les poumons l'air contenu dans leurs alvéoles, qui produira la vibration des cordes vocales. Cette vibration fondamentale produite au niveau du larynx connaîtra des modifications tout au long du canal phonatoire (du locuteur) puis au niveau du système auditif (de l'interlocuteur) avant d'être transmis par le nerf auditif au cerveau qui l'interprète et établit la relation entre la chaîne vocale reçue (signe) et la réalité à laquelle elle renvoie. La problématique est celle de savoir si la désignation des réalités par des signes linguistiques n'est qu'une forme d'étiquetage, autrement dit si la relation *signe/réalité* est arbitraire comme le dit Ferdinand de Saussure et si la langue que l'écriture alphabétique matérialise a aussi un côté mystérieux tel qu'il est pensé par les religieux.

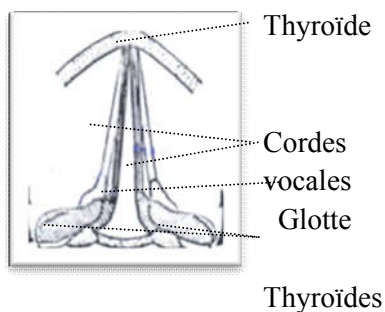
Le processus de phonation connaît en effet trois phases telles que décrites ci-dessous :

Phase I de la phonation



Les poumons sont, comme nous le savons, des organes spongieux composés d'alvéoles remplies d'air qui nous permettent non seulement de respirer mais également de parler. A l'intention de s'exprimer, le cerveau déclenche une réaction qui conduit les poumons à libérer l'air qu'il contient. Cet air qui se dégage des alvéoles pulmonaires s'engage dans des bronchioles puis dans les bronches et emprunte la voie de la trachée-artère pour arriver jusqu'au larynx, organe principal de la phonation.

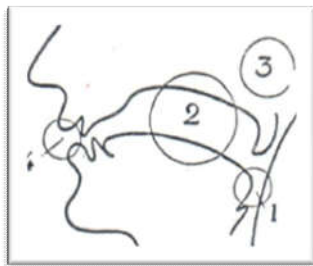
Phase II de la phonation



Les cordes vocales (CV) sont des muscles très minces, mobiles et sensibles, situées à l'extrémité supérieure de la trachée-artère. Elles sont fixées d'une part au cartilage thyroïdien et d'autre part aux cartilages aryénoïdiens (ces derniers sont mobiles horizontalement et verticalement dans le sens des flèches) et sont actionnées par des muscles tenseurs qui leur font subir les flexions nécessaires à la production de la voix. A l'arrivée du courant d'air pulmonaire, les CV s'appliquent l'une contre l'autre et ferment la glotte.

La pression de cet air s'exerce alors sur les muscles et les fait plier. Ainsi des mouvements de pli et de repli s'alternent pour donner naissance au son linguistique.

Phase III de la phonation



Les cavités supraglottiques (ou cavités de résonance) sont au nombre de quatre :

- la cavité pharyngale (1),
- la cavité buccale (2),
- la cavité nasale (3),
- la cavité labiale (4).

Elles ont pour rôle, entre autres, de produire le renforcement et la résonance de l'onde sonore pour la rendre une réalité linguistique intelligible.

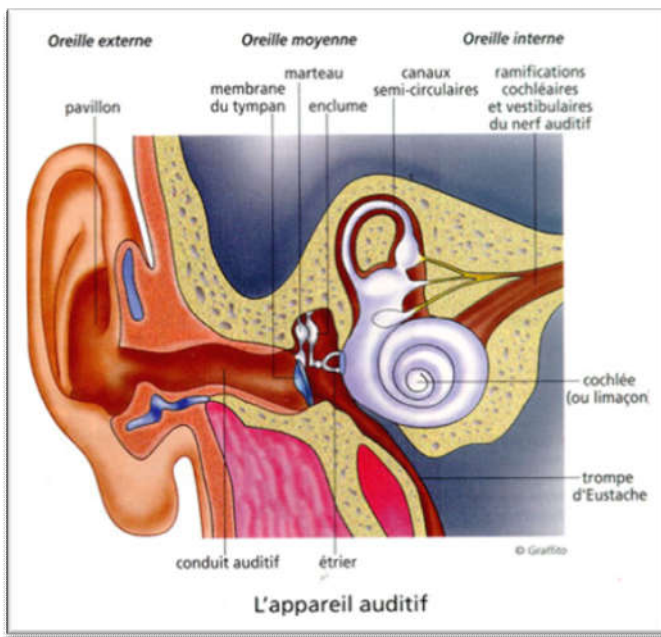
Peut-être faut-il le rappeler, la linguistique et la phonétique sont des sciences humaines en ce sens qu'elles ne s'occupent que de l'homme et plus précisément d'une partie seulement de l'homme : la linguistique a pour objet le langage articulé (autrement dit la langue) tandis que la phonétique et la phonologie (appelée aussi phonétique appliquée) traitent uniquement de l'élément ultime de ce langage, le son linguistique. La phonétique l'aborde d'une façon générale en tant que réalité physiologique, physique et psychique mais la phonologie le place dans le contexte particulier d'une langue tout en se souciant aussi de sa fonction. Le son, cette réalité nécessaire à la construction des messages intelligibles, est appelé par les phonologues un son pertinent ou phonème.

La linguistique saussurienne, devenue classique, s'enseigne dans les établissements d'enseignement supérieur. Les enseignants apprennent à leurs étudiants que le son n'est autre qu'une simple vibration⁸⁸, qu'il est l'élément constitutif de base du signe linguistique et que la relation entre ce signe et la réalité qu'il désigne est une relation arbitraire⁸⁹ ; la preuve en serait les dénominations différentes d'une même réalité par les communautés linguistiques à travers le monde. Il est vrai que lorsque nous produisons le son en tant que réalité physiologique au moyen de nos organes phonateurs, il ne peut provenir que de la vibration des cordes vocales, vibration due à la pression de l'air pulmonaire en provenance des poumons (ou de l'air ambiant venant de l'extérieur, dans le cas des consonnes injectives) et exerçant une pression sur les cordes vocales qui lui font obstacle.

Lorsque le son est produit, le phonéticien le considère comme une réalité physique qu'il traite en fonction de ses coordonnées acoustiques (fréquence, intensité, timbre, amplitude, vitesse).

⁸⁸ Bertil Malmberg, 1954, La Phonétique, collection « Que sais-je » n°637, PUF, Paris

⁸⁹ Ferdinand de Saussure, 1965, Cours de Linguistique Générale, Paris, Payot



Source : <http://s1.e-monsite.com/2009/03/16/08/955675701-appareil-auditif-jpg.jpg>

Enfin lorsque notre interlocuteur perçoit les vibrations sonores, son système auditif les traite de façon particulière : au niveau de l'oreille externe, ces vibrations sont amplifiées dans le conduit auditif pour accommoder leurs fréquences à la fréquence propre du tympan afin de permettre à ce dernier de réagir, la mise en mouvement du tympan étant nécessaire pour que la chaîne ossiculaire reliée d'une part à la face interne du tympan et d'autre part à la fenêtre ovale située sur la membrane servant de frontière entre l'oreille moyenne et l'oreille interne et donnant accès à l'oreille interne, prenne en charge lesdites vibrations pour les faire passer vers l'intérieur du système auditif.

Il faut rappeler que dans l'oreille interne se trouvent les ramifications du nerf auditif. C'est également dans l'oreille interne que se trouve la cochlée ou le limaçon, principal organe de l'ouïe⁹⁰.

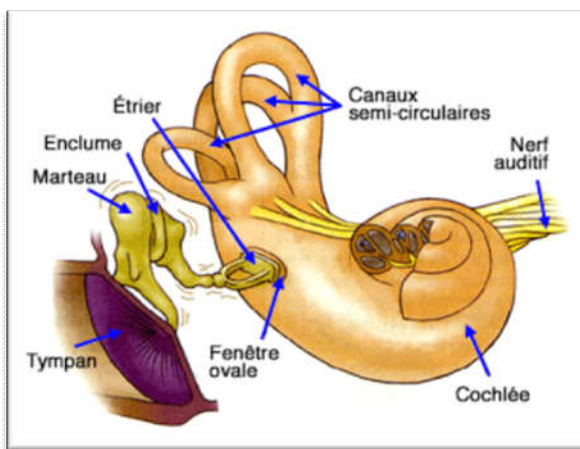


Schéma de l'oreille interne montrant la fermeture de la fenêtre ovale par la platine de l'étrier.

La cochlée est de forme spiralée et est remplie d'un liquide dit endolymphe. Elle est divisée, sur sa longueur, en deux compartiments par une membrane basilaire sur laquelle sont disposées des cellules sensorielles comportant des "stéréocils". Ces derniers sont disposés en touffes et vibrent de façon différentielle en fonction de la fréquence de chaque onde sonore en provenance de l'oreille moyenne. Les vibrations sonores subissent alors une transformation physico-chimique connue sous le nom de transduction mécano-électrique.

Ce phénomène permet une transmutation desdites vibrations : Ce qui était une réalité physique au niveau de l'oreille externe et physiologique au niveau de l'oreille moyenne, devient une réalité psychique au niveau de l'oreille interne en se transmutant en influx nerveux (emprunte ou image acoustique). L'image acoustique est alors transmise par le nerf auditif au cerveau qui l'interprète, ce qui lui permet de reconnaître les différents sons et d'attribuer un sens à chaque chaîne vocale reçue. C'est ainsi le principe phonétique de la perception, de la transmutation, de la transmission et de l'interprétation du message vocal par le cerveau de l'homme.

⁹⁰ André Gribenski, 1951, l'Audition, Collection "Que sais-je" n°484, PUF, Paris

Mais cette description scientifique, aussi détaillée soit-elle, ne rend pourtant pas compte de la totalité du phénomène linguistique, car nous savons que la phonétique s'intéresse seulement à la production (aspect physiologique) et à la nature physique (aspect acoustique) du message vocal ainsi qu'à la réaction de l'oreille à ce message vocal (aspect psychique) mais ne s'intéresse guère à ce qui s'attache à la fonction linguistique du son.

La chaîne des sons (éléments constitutifs du signe), déclenche chez le locuteur (surtout natif) un ensemble d'émotions, de sentiments et de ressentiments que le scientifique ne saurait rendre par la simple analyse de la dimension matérielle du son ou du signe. Même les accents et les intonations ne sont pas en mesure d'en rendre compte fidèlement. Donc, la vibration qui est à l'origine du signe n'est autre que la cause première de ce complexe, formé à partir des réalités physiologique, physique et psychique et qui permet aux hommes de se comprendre entre eux. Ce complexe a certainement une dimension immatérielle qui échappe au contrôle scientifique du laboratoire.

Nous admettons que chaque communauté a un système phonologique propre à elle et la triple relation locuteur-interlocuteur-référent par l'intermédiaire d'un code (langue) n'est possible que si le locuteur et son interlocuteur avaient une connaissance préalable du référent auquel le code renvoie. Considérons par exemple le savonnier qui est un fruitier largement utilisé au Tchad par différentes communautés : les Hadjaraye du Guéra tirent de ses amandes une huile qui sert de remède et qu'ils consomment aussi ; chez les Zaghawa du Kobé, ce sont les fruits qui sont consommés soit avant la maturation (après les avoir cuits) soit directement quand ils sont mûrs ; ils les utilisent également pour se soigner contre les maladies respiratoires ; quant aux Ouaddaïens, Tama et Dadjjo du Sar-Sila, ils taillent son bois pour en faire une arme, etc. Chaque communauté connaît ce végétal en fonction des rapports particuliers qu'il entretient avec lui. Pour chacune, son évocation renvoie à une représentation mnésique qui fait référence aux efforts et endurance physiques et à tout ce qui est entré en jeu pour l'identification et le repérage de la plante (connaissance des caractéristiques de la plante, distances parcourues, connaissance des lieux où elle pousse, etc.) ; la cueillette des parties utiles (connaissance des périodes de floraison et de maturation des fruits ou autres parties, confection des outils pour leur cueillette, etc.) ; les méthodes et technique de transport, de conservation et de traitement avant la consommation ; etc.

L'évocation de la plante provoque donc différemment, en chacun des locuteurs natifs, une réaction mentale inférant ces situations dont les images sont gravées dans sa mémoire. La nomination peut s'effectuer en fonction de l'intérêt ; elle peut signifier :

- Arbre qui nourrit ;
- Arbre qui soigne ;
- Arbre qui produit l'écorce pour la fabrication des outils ;
- Arbre qui donne des armes ;
- Arbre des génies ;
- Arbre béni ou arbre maudit ;
- Etc.

A l'exemple de l'avion qui renvoie à oiseau (en français), la nomination initiale d'une réalité est certainement motivée. Il serait donc difficile de parler réellement de l'arbitraire de la relation entre le signe et le référent. Disons tout simplement que si la motivation est différente, la nomination est forcément différente d'une communauté à une autre. Et il faut ajouter à cela le fait que la morphologie des signes change à travers le temps et l'espace et peut même revêtir parfois des formes méconnaissables, ce qui peut induire en erreur un analyste non averti.

Regardons maintenant du côté des religieux et voyons ce qu'ils en pensent. Les Musulmans par exemple, sont très attachés à la conservation du message du Coran qui est la Parole qu'Allah révéla, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, à son Prophète Mohammed (Paix et Salut d'Allah soient sur lui). Ils considèrent que la langue arabe - langue de révélation du message divin - est le support privilégié, irremplaçable, de ce message. Pour cela, ils ont érigé en science la lecture (*al-tadjwîd*) et la compréhension du Livre Saint.

Tout part de la base, c'est-à-dire du son phonémique que l'on appelle "lettre" dans le contexte de l'alphabet arabe. Notons que celui-ci est de 28 unités notées avec 28 lettres différentes. Le chiffre 28 est aussi un chiffre très significatif "par son rapport avec le septénaire : union du 4 et du 3". Al-Sîmîya est une science religieuse pratiquée principalement par le Soufisme (secte de l'Islam) qui dit que "la science des lettres permet à l'homme de se transmuter par la lecture et la recherche du sens caché de chaque lettre". Elle tente de nous démontrer que les relations entre lettres (phonèmes) et chiffres nous donnent une explication de l'essence et du sens du monde et de l'homme car selon cette science, "chaque élément – terre, air, eau, feu – a son propre groupe de lettres : *alif* (ا) est feu, *bâ* (ب) est air, *jîm* (ج) est eau, *dâ* (د) est terre et ainsi de suite. Ainsi, 7 lettres sont de l'élément feu, 7 sont de l'élément eau, 7 sont de l'élément terre et 7 sont de l'élément air⁹¹".

Les 28 lettres (phonèmes) que comporte l'arabe classique sont répartis en deux catégories dont l'une est de 14 phonèmes appelés *lettres lunaires* et l'autre est aussi de 14 autres phonèmes appelés *lettres solaires*⁹². Ce classement est sans doute opéré en fonction du pouvoir d'assimilation (progressive et/ou régressive) de ces phonèmes, de leurs caractéristiques combinatoires morphosyntaxiques dans la chaîne parlée mais aussi en fonction d'autres considérations d'ordre mystique. Chaque *lettre* (phonème) est cotée d'une valeur numérique. Le nombre et l'agencement des lettres dans un mot ainsi que la position syntaxique des mots dans une phrase induisent de façon pertinente le cerveau du lecteur. Nous pénétrons dès lors dans le domaine du psychisme et de la spiritualité des lettres.

"Les puissances des lettres tombent sous trois catégories : la première est la moins importante. C'est la puissance qui est manifestée lorsque les lettres (phonèmes) sont écrites. Une lettre est écrite dans un monde spirituel qui appartient à cette lettre particulière. Chaque fois que la lettre produit une puissance psychique et une concentration de l'esprit, les puissances de la lettre exercent une influence sur le monde matériel. La seconde catégorie est la puissance des lettres dans le domaine de la pensée. C'est le résultat de l'activation de la spiritualité des lettres. C'est une puissance parmi la haute spiritualité et une puissance dans le monde matériel. La troisième catégorie est celle qui cause l'intériorisation de la puissance psychique et sa concentration par l'émergence des lettres dans le monde de l'existence. Avant qu'une lettre ne soit prononcée, elle se forme dans l'âme. Après qu'elle soit prononcée, c'est une forme parmi les lettres, une puissance dans le verbe⁹³".

⁹¹ Al-Sîmîya, la Magie des Lettres Arabes, EzoOccult, le Webzine d'Hermès, 2015

⁹² En arabe, le principe de notation des sons est presque phonétique (un son est représenté par un seul symbole, hormis le glottal qui est représenté différemment selon le contexte morphosyntaxique [ا - ه - ح]); c'est pourquoi on parle de lettres au lieu de phonèmes car chaque phonème est symbolisé par une seule lettre ; mais celle-ci change généralement sa forme en fonction de sa position (initiale, médiane ou finale dans le mot). Donc le fait de parler de "lettre" qui est une représentation scripturale symbolique du son, au lieu de parler du "phonème" qui est une réalité linguistique à la fois physiologique, physique et psychique, n'a rien d'incompatible.

⁹³ Al-Sîmîya, la Magie des Lettres Arabes, EzoOccult, le Webzine d'Hermès, 2015

Il est attesté qu'une langue est un système de signes contenant un nombre défini de phonèmes, les phonèmes étant les plus petites unités linguistiques sonores, nécessaires à la communication dans ladite langue. Les phonéticiens et les phonologues démontrent que dans la phonation, chaque emprunte ou image acoustique d'un son ou d'un phonème (image formée en fonction de sa fréquence) que le nerf auditif transmet au cerveau est différente de celle d'un autre son, ce qui permet audit cerveau de reconnaître les différents sons phonémiques sans lesquels la construction du message linguistique serait impossible. Donc chacune de ces réalités à une valeur précise dans la langue, dont la déviance est synonyme d'une déviance du message visé. Notons que pour les Musulmans, la déviance du message sacré est synonyme d'apostasie.

Les points de vue du religieux et du scientifique se rencontrent toutefois puisque pour les deux, il existe une corrélation entre le signifiant (face acoustique du son) et le signifié (face sémique du son) : tout changement ou modification du signifiant influe directement sur le signifié. Par exemple le lexème /aRbRə/ "arbre" dans le système français est différent de chacune de ses composantes syllabiques : /aR/ et /bRə/, comme /ʃajara/ qui signifie "arbre" en arabe, est aussi différent de /ʃa/, de /ja/ et de /ra/. Un lexème est donc une unité linguistique ultime porteuse de sens en soi ; il n'est ni réductible ni extensible, sauf dans le cadre des accords grammaticaux ou des aménagements morphosyntaxiques exigés par la langue. Ainsi, la modification en nature et/ou en nombre des phonèmes d'un lexème entraîne un changement ou une perte de sens de ce lexème et partant, de celui de la phrase dans lequel il s'insère.

En somme, ce qui importe, ce n'est pas tellement les vibrations sonores en tant que telles (définies phonétiquement en termes de fréquence, d'intensité, de timbre, etc.) que comporte un son ou un mot mais c'est plutôt le résultat auquel elles aboutissent ; autrement dit, ce qui importe en définitive c'est l'identification de la réalité qui est l'objectif même du message linguistique. Et le processus de cette identification procède de la même manière quel que soit la communauté considérée.

Les valeurs numériques⁹⁴ de toutes les lettres (phonèmes) de l'arabe classique, qualifiées de *lunaires* et de *solaires*, sont représentées par des nombres entiers. Nous les reproduisons dans les tableaux ci-après (N.B. : L.A. = Lettres arabes ; T.P. = Transcription phonétique ; V.N. = Valeur numérique ; N° est le numéro d'ordre de la lettre dans la représentation classique de l'alphabet de l'arabe ; Nom = dénomination arabe de chaque lettre) :

⁹⁴ www.miraclesducoran.com : Les miracles mathématiques de Dieu dans le Coran. Les calculs numériques dans le Coran (ABJAD)

Lettres lunaires

N°	L.A.	T.P.	Nom	V.N.
1	ا - ء - و - أ - ع - ا	ʔ	alif	1
2	ب	b	bâ	2
5	ج	dʒ, ʒ	djim	3
22	ك	k	kaf	20
6	ح	ħ	hâ	8
7	خ	x	kha	600
18	ع	ʔ ^f	ʕayn	70
24	م	m	mim	40
19	غ	ɣ	ghayn	1000
20	ف	f	fâ	80
21	ق	q	qaf	100
26	ه	h	ha	5
27	و	w, u:	waw	6
28	ي	j, i:	yâ	10

Lettres solaires

N°	L.A.	T.P.	Nom	V.N.
3	ت	t	tâ	400
4	ث	θ	thâ	500
8	د	d	dal	4
9	ذ	ð	Dhal	700
10	ر	r	râ	200
11	ز	z	zay	7
12	س	s	sin	60
13	ش	ʃ	shin	300
14	ص	s ^f	Sad	90
15	ض	d ^f	Dad	800
16	ط	t ^f	Tâ	9
17	ظ	z ^f	Zâ	900
23	ل	l	lam	30
25	ن	n	nun	50

On peut regrouper les valeurs numériques des lettres arabes en quatre rubriques : les unités (de 1 à 9), les dizaines (de 10 à 90), les centaines (de 100 à 900) et les milliers représentés seulement par la lettre غ/ɣ dont la valeur numérique est 1000. Le tableau ci-après donne ce classement :

UNITES		DIZAINES		CENTAINES	
Lettres	Valeurs numériques	Lettres	Valeurs numériques	Lettres	Valeurs numériques
أ	1	ي	10	ق	100
ب	2	ك	20	ر	200
ج	3	ل	30	ش	300
د	4	م	40	ت	400
ه	5	ن	50	ث	500
و	6	س	60	خ	600
ز	7	ع	70	ذ	700
ح	8	ف	80	ض	800
ط	9	ص	90	ظ	900

MILLIER	
Lettre	Valeur numérique
غ	1000

En général, le classement articulatoire du système de l'arabe se présente comme suit :

		bilabiales	Labio dentales	Inter-dentales	Alvéolaires	dento-alvéolaires	Palatales	Vélaires	Uvulaires	Pharyngales	Glottales
Occlusives	Sourdes	-			t / ت		-	k / ك	q / ق		ʔ / ء
	Sonores	b / ب			d / د		ʃ / ج	-			
	nasales	m / م			n / ن		-	-			
	Emphatique sourde					t ^ʕ / ط					
	Emphatique sonore					d ^ʕ / ض					
Fricatives							Sifflantes	chuintante			
	Sourdes		f / ف	θ / ث			s / س	ʃ / ش	x / خ		ħ / ح h / ه
	Sonores		-	ð / ذ			z / ز	-	ɣ / غ		ʕ / ع
	Emphatique sourde				s ^ʕ / ص						
	Emphatique sonore				ð ^ʕ / ظ						
Spirantes	w / و				l ~ l ^ʕ / ل						
Vibrantes					r ~ r ^ʕ / ر	j / ي					

Le système phonologique de l'arabe classique est déjà assez complexe du fait de ses nombreuses consonnes emphatiques qui sont transcrites comme suit :

[t ^ʕ]	[ð ^ʕ][z ^ʕ]	[s ^ʕ]	[d ^ʕ]	Articulations complexes
t	z	s	d	Notation en A.P.I
ط	ظ	ص	ض	Lettre arabe

"Une (consonne) emphatique est un phonème complexe, marqué par plusieurs caractéristiques qui se superposent les unes aux autres : recul de la racine de la langue ; pharyngalisation ; vélarisation (à un degré plus ou moins fort)⁹⁵".

⁹⁵ Phonologie de l'arabe. (2016, mars 7). Wikipédia, l'encyclopédie libre. Page consultée à partir de http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Phonologie_de_l%27arabe&oldid=124130303.

La connaissance et l'usage correct de tous les phonèmes du système lors de la lecture du Coran, conformément à leur points d'articulation et leurs modes de production, est un devoir pour tout croyant saint d'esprit et à l'âge de la puberté, auquel s'appliquent donc les normes de la religion. La langue arabe est, pour les Musulmans, non seulement le parler des hommes de ce monde-ci mais également celui de ceux des élus au Paradis après la mort.

Le stock lexical originel est un don divin inculqué au premier être humain que Dieu avait créé. Evidemment cette conception va à l'encontre de certaines théories philosophiques, telle que celle de Johann Gottfried von Herder. Celui-ci - même si on dit par ailleurs que sa pensée a été quelque peu déformée – juge que le langage, "*ce n'est pas Dieu qui en fit don à l'homme ... mais que c'est l'homme qui l'inventa... ou, plus profondément, qu'il se confond avec sa nature. L'homme est fait pour contempler le monde. Il en sépare un objet donné, par exemple le mouton. Il exprime alors dans le médium sonore le caractère le plus frappant de cet état. Tu es celui qui bêle ! Contrairement à la vue, trop riche, et au toucher, trop pauvre, le son allie la clarté et la richesse des déterminations. Il peut donc dire le monde⁹⁶*". Mais Herder admet que "*Le mot n'est pas qu'un concept logique, il est tout autant le résumé audible d'un état d'âme. On ne saurait d'ailleurs distinguer absolument le contenu logique du contenu affectif de la signification*".

En tout cas pour les Musulmans, il ne saurait être question de quelque arbitraire que ce soit dans la mesure où il n'existait pas plusieurs communautés au départ, la différenciation de la langue originelle en dialectes puis la diversification de ceux-ci en d'autres langues n'ayant eu lieu qu'avec l'évolution de l'humanité à travers le temps et l'espace.

Mais les Musulmans ne sont pas les seuls à établir des causalités sur la combinatoire entre lettres et chiffres et d'en déduire une interprétation mystique de l'essence et de l'existence du monde. Les juifs d'abord puis les Chrétiens ensuite eurent recours aux mêmes procédés pour aborder le comment et le pourquoi des choses et des situations.

Signalons que l'hébreu, le latin et l'arabe proviennent d'une même origine lointaine : "*On considère que l'alphabet arabe est un dérivé de l'alphabet araméen dans sa variante nabatéenne ou bien syriaque, lui-même descendant du phénicien (alphabet qui, entre autres, donna naissance à l'alphabet hébreu, à l'alphabet grec et, partant, au cyrillique, aux lettres latines, etc.)⁹⁷". Les valeurs numériques des lettres de l'hébreu sont données conformément à l'ordre du rangement de chaque lettre dans l'alphabet, comme le montre les tableaux ci-après⁹⁸ :*

⁹⁶ Johann Gottfried von Herder , Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

⁹⁷ Histoire de l'alphabet arabe. (2014, novembre 19). *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page consultée à partir de http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire_de_l%27alphabet_arabe&oldid=109246884.

⁹⁸ Gematria. (2016, mars 26). *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page consultée à partir de <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Gematria&oldid=124722539>.

Nom	Valeur numérique	Graphie	Nom	Valeur numérique	Graphie	Nom	Valeur numérique	Graphie
aleph	1	א	yod	10	י	qof	100	ק
beth	2	ב	kaf	20	כ	resh	200	ר
ghimel	3	ג	lamed	30	ל	shin	300	ש
dalet	4	ד	mem	40	מ	tav	400	ת
he	5	ה	nun	50	נ			
vav	6	ו	samech	60	ס			
zayin	7	ז	ayin	70	ע			
het	8	ח	pe	80	פ			
tet	9	ט	tsade	90	צ			

Chaque lettre a donc une valeur numérique selon son ordre dans l'alphabet. "La **gematria** (גימטריה, aussi « guématricie » ou « gématricie ») est une forme d'**exégèse** propre à la **Bible hébraïque** dans laquelle on additionne la valeur numérique des lettres et des phrases afin de les interpréter... Dans la **numération hébraïque**, les neuf premières lettres ont les valeurs 1 à 9, les neuf suivantes ont les valeurs 10 à 90, et les quatre dernières ont les valeurs 100 à 400. 27 lettres sont nécessaires pour couvrir l'éventail jusqu'à 900. La gematria mystique fait remarquer qu'aucune valeur n'est attribuée aux lettres finales (*kaf*, *mem*, *nun*, *pe* et *tsadi sofit*), et leur donne donc les valeurs « manquantes », de 500 à 900, alors que ces valeurs ne sont pas utilisées dans la gematria classique⁹⁹ ; cela est consigné dans le tableau ci-après :

Nom	Valeur numérique	Graphie
Tav Qof ou Kaf Sofit	500	ק"ת ou ד
Tav Resh ou Mem Sofit	600	ר"ת ou ם
Tav Shin ou Nun Sofit	700	ש"ת ou ן
Tav Tav ou Pe Sofit	800	ת"ת ou ף
Tav Tav Qof ou Tsadi Sofit	900	ק"ת"ת ou ץ

⁹⁹ Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme (dir. Sylvie Anne Goldberg) Cerf/Robert Laffont, 1996, article « Gématricie », cité par Wikipedia, Encyclopédie Libre.

Quant aux valeurs numériques des mots et des phrases, elles sont obtenues par l'addition des valeurs spécifiques des lettres qui les composent. La gematria (ou la gématrie) mystique est donc cette science religieuse qui tente d'interpréter la Bible par une combinatoire des lettres de l'alphabet hébreu. Il s'agit là d'un procédé du mysticisme juif.

Les Chrétiens ne sont pas du reste dans ce procédé numérolgique et s'appuient sur la gematria juive pour asseoir leur interprétation du Premier Testament. Voici, ce qu'on en dit à ce sujet : *"quand nous ferons appel à la valeur des mots, ça sera en gematria par rang avec lettre finale (de 1 à 28), système qui est la clé qui ouvre dans le Premier Testament une foule innombrables d'allusions fulgurantes à Jésus, à la Trinité, à l'Incarnation, à tout ce qui annonce dans la Première Alliance ce qui fait notre foi. Nous l'appellerons gematria chrétienne"*¹⁰⁰

IV- Conclusion

La langue est-elle un simple système des signes ou est-elle un mystère ? Cache-t-elle autre chose que ce qu'elle nous dit manifestement ? Et l'écriture qui est la matérialisation de la langue et qui est, de toute évidence, une invention de l'homme, est-elle aussi un autre mystère ? En fait, le son puis le signe vocaux sont des unités linguistiques que l'on peut visualiser au laboratoire et analyser scientifiquement conformément à des critères physiologiques, physiques et psychiques. L'écriture quant à elle, relève d'un autre domaine perceptuel. Les mouvements des mains et l'énergie scripturale, la perception visuelle et l'interprétation des formes des lettres par le cerveau font dire que *"la lettre produit une puissance psychique et une concentration de l'esprit"* et que, avant qu'elle ne soit prononcée, *"elle se forme d'abord dans l'âme"*. Ainsi, le son et le signe qui sont des éléments du langage articulé intéressent à la fois les scientifiques et les religieux et revêt de cet fait une importance particulière dans les relations que les humains entretiennent entre eux, avec le divin, le surréel ou avec d'autres êtres de l'univers.

V- Bibliographie

1. Supports papiers

- **André Gribenski**, 1951, l'Audition, Collection "Que sais-je" n°484, PUF, Paris
- **Bertil Malmberg**, 1954, La Phonétique, collection « Que sais-je » n°637, PUF, Paris
- **Ferdinand de Saussure**, 1965, Cours de Linguistique Générale, Payot, Paris.
- **René Guyon**, 2006, Garrigues et Sentiers, Espaces Libres de Liberté, de foi et de réflexions chrétiennes. Déchiffrons les lettres hébraïques.
- **Sylvie Anne Goldberg** (sous la direction de), 1996, Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme Cerf/Robert Laffont, (article « Gématrie », cité par Wikipedia, Encyclopédie Libre).

2. Supports électroniques

- <http://s1.e-monsite.com/2009/03/16/08/955675701-appareil-auditif-jpg.jpg>
- **Al-Sîmîya**, 2015, la Magie des Lettres Arabes, EzoOccult, le Webzine d'Hermès.

¹⁰⁰ René Guyon, Garrigues et Sentiers, Espaces Libres de Liberté, de foi et de réflexions chrétiennes. Déchiffrons les lettres hébraïques, publié le 28 juillet 2006 par Garrigues et Sentiers.

- **www.miraclesducoran.com**, 2016, Les miracles mathématiques de Dieu dans le Coran. Les calculs numériques dans le Coran (ABJAD).
- **Wikipédia, l'encyclopédie libre**, 2016, Phonologie de l'arabe, page de http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Phonologie_de_l%27arabe&oldid=124130303.
- **Wikipédia, l'encyclopédie libre** (Un article de), Johann Gottfried von Herder.
- **Wikipédia, l'encyclopédie libre**, 2014, Histoire de l'alphabet arabe, page de http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Histoire_de_l%27alphabet_arabe&oldid=109246884.
- **Wikipédia, l'encyclopédie libre**, 2016, Gematria, page de <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Gematria&oldid=124722539>.

La Dynamique des entreprises de sécurité privée dans la ville de N'Djamena

Sali Bakari, Département d'Histoire, Ecole Normale Supérieure de N'Djamena, Zakaria Beine, Département d'Histoire, Université de N'Djamena.

Résumé

A la faveur du libéralisme économique, conséquence du processus démocratique engagé au Tchad depuis 1990, des sociétés de sécurité privée sont créées. Outre l'entame du processus démocratique qui est le facteur d'émergence des entreprises privées de gardiennage, on note bien un besoin réel et crucial de protection ou de sécurisation des personnes et des biens. Ainsi apparaissent au Tchad les sociétés privées de sécurité. Celles-ci provoquent une redéfinition de la configuration sécuritaire du Tchad en participant aux côtés des forces de maintien de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité et le phénomène de grand banditisme urbain. Le recrutement des agents, leur formation et l'exécution des tâches administratives et techniques, sont un pilier fondamental de ces sociétés de gardiennage dont le modèle opératoire est loin d'être analogue. En dépit des problèmes d'ordre matériel et salarial auxquelles elles sont confrontées, ces entreprises participent à la lutte contre le chômage et l'insécurité dans la ville de N'Djamena.

Mots clés : activités, sécurité privée, emploi, chômage, revenus.

Abstract

Thank to the economic liberalism which is the result of the democratic process that happened in Chad since 1990, private security companies have been created. Apart from the rise of the democratic process which is the factor that allowed the private security enterprises to emerge, there exists a real and crucial need to better ensure security of person and protection of property. Thus, the private security corporations developed in Chad. The latter redefined the security configuration in Chad in taking part, alongside the anti-riots troops in the struggle against insecurity and the phenomenon of big urban banditry. The recruitment of agents, their training and the execution of administrative and technical duties constitute a major pillar of these security companies whose modus operandi is far from similar. In spite of material and salary problems, these companies are doing their part to the struggle against unemployment in the security of N'Djamena city.

Key-words: activities, private security, job, unemployment, revenues.

Introduction

La recrudescence des cambriolages, plus grands phénomènes de banditisme urbain et son lot d'activités criminelles, dans de nombreux pays, stimule l'organisation formelle de la sécurité jadis menée par des individus et de façon informelle et désorganisée. Dans de nombreuses capitales africaines devenues de lieux phares d'insécurité, les résidents aisés investissent dans le système d'alarme sophistiquée, des services spécialisés et d'autres formes de maintien de l'ordre privé afin de fortifier leur propriété et de protéger leur intégrité physique. C'est la raison pour laquelle Marc-Antoine de Perouse pense que de communautés pauvres ont également mis au point des réponses collectives face à ce problème¹⁰¹.

¹⁰¹ Marc-Antoine Perouse de Montclos. *Etats faibles et sécurité privée en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Pays en situation de post- conflit, le Tchad connaît une déliquescence de ses structures sécuritaires du fait de la récurrence de la violence armée et de la terreur politique due à une combinaison de facteurs et de contingences conflictogènes¹⁰². Ainsi, N'Djamena, la capitale ayant été à maintes reprises le théâtre d'affrontements armés, va connaître une mutation de son paysage sécuritaire. Longtemps tenu par des individus fonctionnant dans un cadre purement informel connus sous l'appellation locale de *abba gardi*, le marché de la sécurité sera désormais envahi par de nouveaux acteurs. La dynamique, le fonctionnement et l'impact des sociétés de sécurité privée dans le paysage socioéconomique de la ville seront dégagés tout au long de cette étude.

1- Panorama de la sécurité au Tchad

De la période coloniale à nos jours, la sécurité a connu une évolution et de profondes mutations causées par la multiplication de facteurs économiques et sociaux. Jadis domaine régalién, exclusivement réservé aux pouvoirs publics, la sécurité est de nos jours discutée par le secteur privé. C'est pourquoi actuellement il existe deux types de sécurités : la sécurité publique domaine de l'autorité publique et la sécurité privée investie par de nouveaux acteurs.

1.1 - Sécurité publique

Aux abords du Lac Tchad et aux confins de ses parties orientales et méridionales sont apparues des hégémonies locales (Kanem Bornou, Baguirmi, Ouaddaï, Binder...) dont le remarquable niveau de développement permit de mettre sur pied des forces de sécurité chargées de protéger les souverains, les dignitaires ainsi que les itinéraires et pistes de commerce.

Toutefois, du fait de sa position en plein cœur de l'hinterland africain, le Tchad n'a pas connu la même dynamique ayant suscité une réappropriation de la fonction sécuritaire à des fins privées comme ce fut le cas dans les pays côtiers.

A coté des préoccupations militaires visant à conquérir l'Est et le Borkou Ennedi Tibesti, se dressent également de soucis sécuritaires s'illustrant par la création des forces de maintien constitué des allogènes. L'extension du champ de la criminalité avec la création de nouvelles catégories de délits¹⁰³ amène le colonisateur à créer la garde nationale et nomade.

Les polices coloniales avaient pour mission de réprimer toute velléité de contestation contre l'ordre colonial¹⁰⁴. Les unités anti-émeutes et les renseignements généraux constituent les deux branches policières qui se développèrent le plus à l'époque, avant d'être reprises, quasiment inchangées par de pouvoirs postcoloniaux centralisés¹⁰⁵.

Les termes « Tchad, Etat néant¹⁰⁶ », « Désagrégation de l'Etat¹⁰⁷ », titres de productions scientifiques évocateurs du degré du dysfonctionnement de l'Etat au plus fort moment de la crise politique, donnent également une idée des capacités opérationnelles de la police, lesquelles sont largement en deçà de la moyenne.

¹⁰² Saïbou Issa, *Ethnicité, Frontières et stabilité aux confins du Cameroun du Nigeria et du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.8.

¹⁰³ P. Kipré, « Villes de cote d'ivoire (1893-1940) », Abidjan, Nouvelles Editions Africaines, 2 vol, 1985.

¹⁰⁴ D. Killingray, "The maintenance of law and order in British colonial Africa", *African Affairs*, 1985.

¹⁰⁵ J. Opolot, The resilience of the British colonial police legacies in East Africa, *Southern Africa and West Africa, police studies*, 1992, 15, 2, 90-99.

¹⁰⁶ Alima. J.B.

¹⁰⁷ G. N. Gatta, *Tchad, guerre civile et déségrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985.

1.2 - sécurité privée

Le processus démocratique engagé en Afrique en général et au Tchad en particulier, dans le sillage de la Conférence de la Baule, constitue un élément favorable dans l'apparition des sociétés de sécurité privée. En plus de cet élément essentiel, il faut ajouter le rôle non négligeable de certains fonctionnaires internationaux ayant séjourné longtemps au Tchad ainsi que des opérateurs économiques nationaux. Ceux-ci sont devenus de véritables promoteurs d'emplois dans un contexte fortement marqué par la recrudescence du chômage, hypothèse sérieuse ayant favorisé, en partie, l'apparition de la sécurité privée. En la matière, des pays comme l'Angola¹⁰⁸ et l'Ouganda¹⁰⁹ constituent de véritables cas d'écoles.

Ces sociétés de surveillance et de gardiennage qui exercent sous une forme quelconque une activité qui consiste à fournir aux personnes physiques ou morales, de façon permanente, exceptionnelle ou discontinue des services ayant pour objet la sécurité des personnes, des meubles ou immeubles¹¹⁰. Leur champ d'action est vaste et couvre des secteurs variés tels que des immeubles (propriétés, usines, commerce, magasins à grande surface, établissements bancaires, galeries d'exposition industrielles, culturelles ou sportives) ou meubles (marchandises exposées à la vente, automobiles, tableaux, meubles anciens, armes, documents scientifiques, fonds déposés etc.)¹¹¹.

1.2.1 - Tableau

1	Compagnie de Gardiennage (Coop-Garde)	25/02/1996
2	Société Franco-Tchadienne de Sécurité, de Surveillance et de Gardiennage (FTS)	30/03/1998
3	Amor Holding Chad Anglais	18/12/1998
4	Société de Gardiennage et de Gestion de Personnel (COGEP-Global)	02/07/1999
5	Alpha Sécurité	17/12/1999
6	Tchad Triomphe	19/11/1999
7	Tchad Evasion	21/12/1999
8	Chad Security SARL	02/05/2000
9	Société de Gardiennage	14/02/2000
10	Société de Gardiennage et de Surveillance	15/03/2000
11	Société de Gardiennage ETGPD	09/11/2001
12	Société d'Entretien et de Gardiennage	02/05/2001
13	Vigile pour la Sécurité	11/01/2001
14	Société Tchadienne de Sécurité	03/01/2003
15	Société de Gardiennage "KAD PROTECTION"	21/10/2003
16	Société de Gardiennage "SAM Sécurité"	29 octobre
17	Société Privée de Gardiennage	00/00/2005
18	Expresse Sécurité	27/11/2007
19	Société Vie	27/11/2007
20	Compagnie Tchadienne de Gardiennage de Protection et de la Sécurité	24/07/2008
21	Security Guardian Company (SGC)	03/11/2008
22	Dokony Sécurité Système	03/11/2010
23	Agence de Sécurité et de Gardiennage (Top Sécurité)	27/08/2010
24	Issa Brahim Seid Solution (IBS Solution)	03/09/2010
25	Agence Gardiennage Security Protection (AGSP)	20/12/2011
26	SEDIGUI International	02/03/2011

¹⁰⁸ A. J. Bayo, "The retired military as emergent power factor in Nigeria", Ibadan, *Heinemann Educational*, 1999, p. 55.

¹⁰⁹ P. Chapleau, F. Misser, *Mercenaires SA*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 142.

¹¹⁰ Décret n° 637/ PR/MIS/96 réglementant les activités privées de surveillance et de gardiennage.

¹¹¹ Article 2 du décret n° 637/PR/MIS 96.

1.3 - Contexte

La trajectoire politique du Tchad, allant des années soixante à une période récente, marquée par la recrudescence d'une instabilité politique et sociale¹¹², débouche sur la quasi-disparition de l'Etat, l'effondrement de l'administration et la suppression des services publics¹¹³. Dans un tel contexte ou la confusion politique, la violence, l'incertitude, le règne de l'arbitraire, bref la substitution de la force de l'argument par l'argument de la force règnent en maîtres mots, une initiative économique, de surcroît privée, ne saurait se développer.

L'année 1990, annonciatrice des libertés d'association, contraste avec les précédentes par l'émergence des partis, des syndicats, des associations de la société civile mais aussi d'initiatives et perspectives économiques nouvelles. Cette atmosphère débouche sur un désengagement progressif de l'Etat de certains domaines entraînant de facto l'apparition sur le plan national de nouveaux acteurs de la vie économique¹¹⁴. Hommes d'affaires et commerçants se réorganisent et créent des sociétés de sécurité privée qui s'arrachent ce promoteur marché au détriment d'anciennes sentinelles¹¹⁵.

La recomposition du champ de la sécurité dans ce pays peut aussi s'analyser à l'aune de deux principales thèses qui, a priori, paraissent contradictoires mais qui en réalité, ne sont pas exclusives¹¹⁶. La première établit une corrélation entre la montée vertigineuse de la sécurité privée et le recul d'un Etat devenu incapable d'assumer sa mission régaliennne de maintien de la sécurité pour tous en particulier dans une ville comme N'Djamena. Cette théorie du vide ou *vacuum theory*¹¹⁷ souligne que le défaut de police constitue un appel d'air pour l'industrie de la sécurité privée. La théorie de vases communicants fondée à un défaut d'Etat est réductrice et ne permet pas de cerner toute la complexité de la question notamment la capacité des pouvoirs publics à investir et récupérer à leur avantage la dynamique de la sécurité alternative. Ici intervient la théorie pluraliste privilégiant le partenariat entre le public et le privé¹¹⁸.

1.4 - Acteurs

Dans de nombreux pays Africains, les multinationales spécialisées dans le secteur de la sécurité privée précèdent les compagnies autochtones et proviennent essentiellement du monde anglo-saxon. Au Tchad, avant la décennie 1990, le secteur économique tourné vers les pays d'orient et ceux d'occident¹¹⁹ n'a pas pu entraîner une reconfiguration du secteur sécuritaire.

Des fonctionnaires expatriés exerçant au sein des organisations internationales basées au Tchad, jouent un rôle déterminant dans ce sens. Forts de leur expérience professionnelle, de leur ouverture, et des rapports qu'ils entretiennent avec les Tchadiens, ces derniers sont en partie responsables de la naissance de la première entreprise de sécurité privée au Tchad¹²⁰. En évoquant l'initiative privée de sécurité, il est rapporté qu'« un expatrié responsable d'une organisation internationale de la place, demande à son personnel d'appui (sic) de s'organiser pour la mise sur pied d'une structure chargée de la sécurité.

¹¹² Ministère Tchadien de la justice, 1993, *Les crimes et détournements de l'ex président Habré et de ses complices*, Paris, L'Harmattan, p.12.

¹¹³ M.A. Taher, « Les conséquences économiques et sociales de la guerre », Actes de communication, colloque sur la guerre civile de 1979- 1980, du 6 au 12 février 2006, N'Djamena, p. 5.

¹¹⁴ Mahamat Nour, entretien.

¹¹⁵ Observation.

¹¹⁶ M. A. Perouse de Montclos, 2008, p.18.

¹¹⁷ Shearing. C. "The relation between public and private policing", in Tonry M., Morris N. (Eds), *Modern policing*, Illinois, University of Chicago Press, 1992, 399-434.

¹¹⁸ M.A. Perouse de Montclos, 2008, p.23.

¹¹⁹ S. Naim, « Actes de communication, conférence nationale souveraine », N'Djamena, 1993.

¹²⁰ Agent de protection et de sécurité, entretien du 10 Mars 2008 N'Djamena.

Aussi, demanda t-il à son fournisseur qui était de nationalité tchadienne de s'en occuper »¹²¹. Ce témoignage rapporté par un agent de protection et de sécurité privée est édifiant à plus d'un titre.

Après avoir résolu les difficultés d'ordre technique et administratif, un des ténors de ce secteur, qui était un fournisseur au départ, se retrouve à la tête d'une des plus grandes et premières compagnies chargées de la sécurité privée. En effet, selon plusieurs sources, la toute première compagnie de sécurité privée serait la Cop-GARDE, créée en 1996. Cette entreprise, selon des sources bien informées, emploie sur le plan national environ 10 000 personnes. A N'Djamena, on en dénombre quelques 2000 employés dont 162 de sexe féminin.

Il faut noter que, pour ce qui concerne ce secteur, des belles perspectives économiques se profilant à l'horizon en raison de l'exploitation de l'or noir, poussent d'autres hommes d'affaires à s'engager dans ce domaine. A l'initiative d'un jeune opérateur économique, une seconde société dénommée Garantie aurait été créée par la suite¹²². L'essor fulgurant et les bénéfices engrangés par ces deux géants, ayant balisé le terrain, entraînent plusieurs personnes aux profils divers, ayant souvent comme ce fut le cas dans d'autres pays¹²³. Ceci sert aisément à comprendre cette prolifération d'entreprises de sécurité privée dont certains n'ont pas fait long feu à cause de multiples problèmes.

Empêtrée pendant longtemps et dépendante de l'agriculture, de l'élevage et de l'aide au développement, l'économie tchadienne est auréolée avec l'exploitation du brut de Doba du début des années 2000. Les dividendes obtenus de la commercialisation de cette ressource permettent au gouvernement d'engager de grands ouvrages. A N'Djamena, de multiples travaux sont effectués conformément à un plan de recadrage visant à faire de cette ville la vitrine de la sous-région et du continent à l'horizon 2025. Les entreprises spécialisées en bâtiments et travaux publics fleurissent tout en produisant leur modèle de sécurité. Sièges, garages, stations, chantiers et autres dépôts sont surveillés, contrôlés et/ou supervisés par des simples jeunes arrivés à la faveur de l'exode rural reconvertis en agents de sécurité. Ici on est en présence d'un autre système sécuritaire basé certes sur la logique du profit mais qui se trouve à la lisière de l'ancien (*abba gardi*) et du nouveau (sociétés de surveillance et de gardiennage).

2. Fonctionnement.

Au Tchad tout comme ailleurs, l'exercice d'une société, quelle qu'elle soit, est soumis à un ensemble de corpus juridique à respecter. Mais il faut souligner que certaines sociétés de sécurité privée fonctionnent sans une autorisation préalable du ministère de l'intérieur¹²⁴. Celles qui étaient nées au début des années 1990, fonctionnaient sur simple autorisation administrative d'exercice commerciale délivrée par le ministère du commerce¹²⁵. Ce n'est qu'en 1996 qu'un décret présidentiel est venu règlementer les activités de ces sociétés reposant sur le traditionnel cycle de recrutement, formation et exécution des tâches sur le terrain.

¹²¹ APS, entretien du 15 Mars 2008, N'Djamena.

¹²² APS, entretien du 1 Avril 2008, N'Djamena.

¹²³ A.J. Bayo. *The retired military as emergent power factor in Nigeria*, Ibadan, Heinemann Educational, 1999, p.55.

¹²⁴ R. N'diekhor, « Les sociétés de gardiennage s'égarer », in *N'Djamena Bi-Hebdo*, n°515 du jeudi 26 au dimanche 29 Juillet 2001, p.8.

¹²⁵ Ibid.

2.1- Recrutement

L'accès à l'emploi offert par les sociétés privées se fait à base d'un recrutement. Celui-ci se fait à la suite d'un test théorique et pratique. Des critères physiques et psychologiques sont déterminants dans la sélection des agents pendant la phase pratique¹²⁶.

Abordant cette question du recrutement des agents de protection et de sécurité, un responsable d'une société de la place affirme que « tout postulant à la société doit être au moins titulaire d'un brevet d'études. Le recrutement se fait sur la base d'un test théorique et pratique reposant sur plusieurs critères¹²⁷ ». Ce témoignage démontre en effet que le recrutement se fait sur la base des pré-requis notamment savoir lire et écrire ; il faut donc avoir le Brevet d'Etudes du Premier Cycle. Il importe de souligner que les sociétés de sécurité recrutent dans le milieu de ceux ayant un parcours scolaire. Aussi, ce critère est à même de montrer l'importance de ces structures à la résorption du chômage en procédant au recrutement des jeunes scolarisés ou ayant arrêté le cursus scolaire.

Des jeunes qui ont mis fin à leur cursus scolaire, des étudiants sortis des universités ou d'autres écoles de formation, demeurent des principaux pourvoyeurs de ces sociétés en ressources humaines¹²⁸. Parfois les conditions objectives de sélection sont substituées par d'autres considérations.

Cette forme de sélection non conforme à la réglementation sur la loi du travail, et qui de surcroît, est incompatible aux normes entrepreneuriales, loin de traduire un manque de professionnalisme des dirigeants, est souvent dicté par des intérêts vitaux des entreprises. Lors d'un mouvement de grève déclenchée par le personnel de la GARANTIE sécurité, le consortium chargé de l'exploitation du pétrole de Doba, ESSO, ne pouvant fonctionner sans les conditions minimales de sécurité, se tourne vers une autre notamment la Cop-GARD¹²⁹. Cette dernière confrontée à un déficit de personnel s'engage dans un recrutement rapide. Ainsi certains jeunes gens de passage devant sa direction, ont été recrutés sur simple présentation de Carte Nationale d'Identité et deux questions en français pour s'assurer qu'ils savent lire et écrire. Aussi, ce responsable de recrutement au sein d'une compagnie n'affirme-t-il pas que « nous recrutons par rapport à la demande de nos clients. Il nous arrive d'engager des gens sans formation parce que le client est pressé »¹³⁰. C'est la confirmation de la présence d'un double circuit de sélection dont l'un est très strict et planifié et l'autre moins rigoureux et circonstanciel. On peut noter à cet effet que le recrutement est fonction des demandes exprimées par les entreprises et services de la place. Cela peut aussi expliquer qu'en partie, les demandeurs d'emploi lettrés ne sont pas en nombre suffisant.

2.2- Formation

Les candidats ayant été retenus lors du test sont soumis à une formation théorique et pratique. Assurée par des experts, la formation théorique porte sur des notions élémentaires du droit de travail, d'hygiène, de communication, du français, ainsi que sur l'usage du matériel indispensable dans le cadre du travail tel que le Tonfa, le gaz lacrymogène, la radio émetteur, récepteur dont le rôle dans ce dispositif sécuritaire est central. Il en est de même de l'enseignement d'un langage codé conforme aux normes et à l'univers de la sécurité¹³¹.

Les épreuves physiques sont la seconde étape de cette formation. Des vétérans de l'armée tchadienne et française y jouent un rôle de premier plan. Leur implication, s'inscrivant dans une logique purement financière, est fortement encouragée par le contexte d'ouverture démocratique. Cette politique de promotion du secteur économique se manifestant par l'absence d'un contrôle total des pouvoirs

¹²⁶ « Les sociétés de sécurité privée à N'Djamena », Enquête réalisée par un groupe d'étudiants de CAP-CEG 1, sous la direction de Sali Bakari, Institut Supérieur des Sciences de l'Education, N'Djamena.

¹²⁷ Le Temps n°006 du 09 au 15 Novembre 2000, p.8.

¹²⁸ Baba Moussa, entretien du 25 Mai 2008, N'Djamena.

¹²⁹ A.N.Tossi, « Garantie est secouée par une grève de son personnel », *Le Progrès*, p.3.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ Souleyman Ahmat, entretien.

publics d'un secteur sensible comme la sécurité peut engendrer des effets dévastateurs à moyen ou à long terme.

La formation des agents assurée par ces vétérans des armées se focalise sur des exercices physiques visant à développer leurs potentialités afin de les aider dans l'exercice de leur métier. Le caractère rigoureux et exigeant des exercices physiques auxquels ils sont soumis, rappelle la formation militaire. Son caractère plus militaire que civil est à mettre à l'actif de profil de ceux qui l'incarnent.

Dans la société GARANTIE sécurité, un vétéran de l'armée française arrivée au Tchad dans les années soixante dix s'occupait de la formation¹³². Par contre à *Chad security*, cette fonction est dévolue aux ex agents de la CIA basés au Tchad.

L'implication des anciens de l'ANT et de la police dans la formation des agents de la sécurité privée est attestée par plusieurs cas d'exemples. Aussi, un responsable déclare t-il que « j'ai d'abord recruté de militaire et policiers retraités qui ont par la suite formé d'autres agents »¹³³. Cette affirmation démontre que l'apport de vétérans issus de différents corps des armées est incontestable.

3- Exercice de la fonction

Ces sociétés disposent de 3 catégories de personnels dont chacune s'occupant de tâches bien précises. La première composée des cadres qualifiés s'occupe des tâches administratives et financières. La seconde, constituée en majorité des jeunes recrues, s'attèle à la protection et à la sécurisation des biens et des personnes. La troisième formée également des agents est chargée d'effectuer des liaisons entre les services techniques basés dans les directions et le personnel en faction dispersés dans différents sites de la ville. C'est ce service qui est chargé de leur déploiement et du contrôle de leur présence sur le lieu de travail. L'immensité de la mission et les impératifs sécuritaires conduisent à l'établissement de deux calendriers de travail donc l'un est diurne et l'autre est nocturne¹³⁴. Comme le démontre les propos de cet interlocuteur qui affirme qu'« obligés d'être au plus tard à 5h30 min à la base, certains vigiles de la société procèdent à la relève de leurs camarades depuis 6 heures »¹³⁵. ce travail qui s'effectue est assorti d'un temps de repos¹³⁶.

Au cours de l'exercice de leur profession, les agents courent souvent de très grands risques. A la menace d'une agression pouvant surgir de l'extérieur et à laquelle ils sont préparés, s'ajoute une autre qui vient de l'intérieur. Le cas d'un chef de poste de surveillance dans une société de la place en est une illustration parfaite. Ce dernier à la tête d'une équipe de 19 vigiles chargés de surveiller les locaux d'une entreprise a fait l'objet d'une agression à coups de machettes de la part de ses employés¹³⁷.

4-Difficultés liée au manque de matériels de travail

Les chiffres d'affaires de certaines sociétés connaissent une croissance exponentielle. Elles réalisent de bénéfices considérables. Cela leur permet de se doter des moyens matériels conséquents. Et leurs responsables baignent dans un train de vie assez élevé. Ce qui est loin d'être le cas des employés qui font le gros du travail et sur lesquels reposent les entreprises.

Il est donc évident dans ces conditions que les salaires ne sont pas à la hauteur du travail accompli. De même, le matériel de travail fait souvent défaut. Pour étayer cette difficulté, le témoignage suivant révèle que « Les agents de certaines sociétés de gardiennage n'ont pour seul moyen de défense qu'un

¹³² *Notre Temps*, n°006 du 09 au 15 Novembre 2000, p.8.

¹³³ *Le Progrès*, n°1768, 2005, p.3.

¹³⁴ *Le Progrès*, n°1768, 2005, p.3.

¹³⁵ Mahamat Saleh, entretien du 30 Mai 2008, N'Djamena.

¹³⁶ *N'Djamena bi Hebdo*, n°515, 2001, p.8.

¹³⁷ *N'Djamena bi Hebdo*, n°515, 2001, p.8.

bâton, leur tenue de travail, souvent seule dotation est parfois rafistolée. Les chaussures en caoutchouc ou simplement de pantoufle ont remplacé les rangers ou les brodequins »¹³⁸.

Cette déclaration est révélatrice de la carence matérielle que traversent les travailleurs. S'inscrivant dans la même logique, un autre témoin rapporte que « c'est l'unique tenue que nous avons reçue chacun. J'ai moi-même acheté ma paire des chaussures pour mon travail, et comme arme de défense je ne dispose que d'un gourdin »¹³⁹.

Cette seconde assertion, à l'instar de la précédente, est révélatrice des conditions de précarité dans laquelle se trouvent les travailleurs et de leur relégation à l'arrière plan en dépit de la portée fondamentale de leur apport dans le développement de sociétés.

4.1 - Problème salarial

Plus criarde est la difficulté d'ordre salarial que traversent les travailleurs dont le salaire va de 50 000 frs à 60 000 frs etc. et la courbe devient décroissante parfois. Les chiffres similaires par leurs écarts aux prix des articles d'un super marché, sont des échantillons représentatifs de la grille salariale des entreprises de gardiennage¹⁴⁰. En réalité c'est une rémunération à la fois disparate et dérisoire qu'aucune loi de l'offre et de la demande ne saurait justifier. Devant cette épineuse question qui a provoqué des vagues de protestations ayant failli contraindre certains patrons à mettre la clé sous le paillason, les réactions sont variables. Certaines sociétés comme la Cop-GARD affirment qu'elles respectent le SMIG. D'autres reconnaissent que leurs employés gagnent en deçà¹⁴¹.

D'autres problèmes tels que l'absence d'une couverture médicale, de l'affiliation de certains agents à la CNPS, mais aussi d'une volonté de promouvoir la lutte syndicale viennent se greffer¹⁴².

En effet, « Sur les 2136 premières recrues de la première promotion, des agents de d'une société, il n'en reste plus qu'une dizaine. Ils ont démissionné à cause du mauvais traitement qu'ils subissent »¹⁴³. Cette affirmation démontre que l'amateurisme et la cupidité caractérisant le fonctionnement de ces sociétés de sécurité se solde par des défections spectaculaires. Mais toutefois, quels que soient les griefs formulés à leur encontre, ces sociétés demeurent de véritables machines participant à la réduction du chômage et de l'insécurité.

5- Impact dans la société

Du début des années 1990, date de leur apparition, à nos jours, l'on note l'apparition massive des entreprises privées de gardiennage au Tchad et dans la ville de N'Djamena en particulier. La pérennisation de ces structures prouve qu'elles génèrent des profits à différents niveaux. Il faut noter que la lutte contre le chômage ambiant des jeunes et l'insécurité galopante sont les causes de l'apparition de ces sociétés.

5.1- La lutte contre le chômage

Chaque année, des milliers des jeunes sortis des universités et d'autres écoles de formation n'arrivent pas à s'insérer dans la fonction publique et moins encore dans les autres secteurs économiques. Le népotisme, le clientélisme et d'autres pratiques peu orthodoxes devenues des principes de base dans les services étatiques et privés sont un vrai handicap. Désirant se prendre en charge, mais ne sachant à quel saint se vouer, ces jeunes n'ont désormais qu'une seule issue : se tourner vers les sociétés de

¹³⁸ *Le Progrès*, n°1768, 2005, p.3.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Youssouf Ahmat, entretien du 1 Juin 2008, N'Djamena.

¹⁴¹ *N'Djamena bi Hebdo*, n°515,2001, p.8.

¹⁴² D. Dinguemro « Garantie tente d'absorber le plein des chômeurs », *Le Temps*, n° 327 du 18 décembre au 14 janvier 2003.

¹⁴³ Ibid.

sécurité de la place ainsi que le démontre ce témoignage : « Que puis-je faire ? Je ne cherche qu'un peu de pain pour la famille. Où pourrai-je trouver un autre job ? »¹⁴⁴

Le témoignage de ce jeune exerçant au sein d'une des sociétés de sécurité privée révèle que celles-ci sont devenues l'unique et sûr moyen d'éviter le désœuvrement. Abordant dans le même sens, un responsable déclare que « pour le nouveau recrutement qui est lancé, il y a un mois dans cette société, plus de 500 dossiers sont déjà reçus.

Ce qui suppose que les jeunes eux même sont intéressés par la chose. Car il n'y a que cette possibilité pour sortir de la galère »¹⁴⁵. Outre le fait que cette activité ait généré des revenus ayant permis à des familles de vivre, elle a surtout été utile à des milliers d'élèves et étudiants de se prendre en charge. A ce niveau, on note surtout que des élèves et étudiants ont financé eux-mêmes leurs études jusqu'à des formations professionnelles. Les salaires perçus grâce à l'activité de gardiennage ont permis à ces catégories de s'insérer dans la vie active. Aussi, une enquête diligentée permet de citer des infirmiers, des instituteurs, des enseignants de collèges et lycée etc.

Par ailleurs, on ne doit pas perdre de vue les impôts payés aux finances publiques et les locations de immeubles qui constituent une plus-value à l'Etat.

5.2 - La lutte contre l'insécurité

Depuis l'apparition de ces compagnies de sécurité privée, on assiste à une réduction de l'insécurité dont la cible principale était les sièges de grandes entreprises, des résidences ou d'autres chantiers en cours d'exécution. Cela participe, dans une certaine mesure, en grande partie, à l'épanouissement des entreprises dans leurs activités ; il en est de même pour les particuliers ayant des moyens de se mettre à l'abri du brigandage.

En effet, les entreprises de sécurité privée permettent l'ambiance d'une sécurité relative à ceux qui leur font appel à N'Djamena. Leur collaboration avec les services publics de sécurité permet de neutraliser les voleurs et autres petits malins. Comme le rapporte un agent en faction, cet interlocuteur, « nous n'avons pas d'armes à feu. Mais si nous arrêtons un voleur nous le menottons et appelons la direction qui le met à la disposition de la police nationale ». Il ressort de l'examen de cette affirmation plusieurs intérêts. L'usage de menottes, et partant l'absence d'armes à feu, plutôt que de réduire leur fonction à une dimension plus dissuasive ou figurative, découlent d'un respect des textes de la République. L'étroite collaboration entre ces services privés et les autorités en charge de questions sécuritaires est un élément de portée non négligeable dans la lutte contre l'insécurité.

Il faut souligner que cette stratégie de combat contre le phénomène du grand banditisme urbain envisagé par ces sociétés produit parfois, malheureusement, des effets contraires. Parfois, les agents, plutôt que d'être des employés œuvrant pour la sécurisation des biens et des personnes dont ils ont la charge conformément aux normes et à la déontologie de leur métier, sont aussi paradoxal que cela puisse paraître, auteurs de l'insécurité comme le souligne le témoignage suivant : « Le 10 janvier 2007, deux vigiles ont été pris les mains dans le sac.

Profitant de l'intention (...) les deux vigiles piquent une boîte de crédit de recharge d'une valeur de 120 000 FCFA¹⁴⁶. » C'est une pratique qui est condamnable à plus d'un titre. Pour juguler ces genres de pratiques il importe, pour les entreprises de gardiennage, de mettre un accent particulier sur les critères de sélection, notamment en ce qui concerne les qualités morales. Par ailleurs, il serait aussi maladroit de permettre l'accès dans les salles de stock ou même de bureau au risque d'aiguiser l'instinct de vol de certains agents mal intentionnés.

¹⁴⁴ Ibid.

¹⁴⁵D. Dinguemro « Garantie tente d'absorber le plein des chômeurs », *Le Temps*, n° 327 du 18 décembre au 14 janvier 2003.

¹⁴⁶A.N.Tossi, « Deux vigiles volent des biens sous leur protection », *Le Progrès*, n°2140, Février 2007, p.7.

Impossible de dire que le vol n'existera plus jamais dans ce pays grâce aux sociétés de sécurité privée qui aident dans une certaine mesure l'Etat à sécuriser les biens.

En effet, remontant à une période ancienne, le vol à main armée au Tchad était une pratique séculaire dont les mobiles, les modalités, les fonctions et les acteurs varient dans l'espace et le temps en fonction du contexte sociopolitique¹⁴⁷ mais aussi du degré de désintégration de l'Etat et de ses structures. L'insécurité à N'Djamena à ses ténors qui disposent d'éléments, des moyens et méthodes d'action et repartis en plusieurs réseaux. Un regard rétrospectif exhume des noms célèbres, intrépides. Des villages portent même le nom de certains de ces entrepreneurs de l'insécurité auxquels la tradition orale attribue un regard héroïque. C'est le cas Saleh Mangah, bourgade située sur l'axe N'Djamena-Dourbali, lieu où s'effectuaient les opérations les actes de banditisme.

En effet, ce personnage de Saleh Mangah fut un bandit de grand chemin. Il fut arrêté, condamné et envoyé en détention dans le Nord du pays par l'administration coloniale française. Il y a une situation paradoxale entre la condamnation de la violence et la célébration des hommes qui l'incarnent, le propagent, et en font un moyen de vie.

Dans cet environnement où les auteurs de négation de la vie-*thanatos*- sont en voie d'être érigés en modèles, où l'arsenal militaire détenu par les populations civiles concurrence celui de la puissance publique au point de le surpasser, où l'Etat, symbole du monopole de la violence légitime, est défié par des forces obscurantistes et réseaux mafieux, assurer la sécurité devient un véritable quadrilatère du cercle. Il n'est pas évident que les sociétés de gardiennage opérant dans cet océan ténébreux, remplissent sans grands gêne leurs fonctions.

Il faut également noter un remodelage du paysage architectural de N'Djamena. De nouveaux plans de construction similaires à ceux des pays du golfe ou d'Occident, intègre désormais des normes sécuritaires. Des cellules aux dimensions réduites servant des postes de faction aux agents de protection et de sécurité (guérites), sont bâties à l'intérieur ou à l'extérieur¹⁴⁸. Cette présence permanente des APS outre sa fonction sécuritaire introduit des restrictions dans les visites. Cette réglementation contraire aux normes d'hospitalité tchadienne produit des incidences favorables au sein des services et des ménages par la création d'un climat décent favorable au travail et/ou au repos¹⁴⁹.

Depuis la création du Front de Libération National du Tchad en 1966¹⁵⁰, le Tchad sombre dans une spirale de violence à la fois endémique, cyclique et polymorphe dont l'une de conséquences est la circulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre¹⁵¹.

Détenues illégalement par des individus divers aux profils variés, ces armes disséminées à toutes les échelles de la société, sont l'une des causes de l'inflation de l'insécurité.

6- Conclusion

Les entreprises de gardiennage contribuent à l'éradication de la recrudescence de l'insécurité dans la ville de N'Djamena. Par ailleurs elles constituent, en partie, une réponse à la lutte contre le chômage ainsi qu'à l'élévation du niveau de vie d'une frange de la population tchadienne.

A travers les salaires perçus par les employés, les loyers versés pour les locaux qui servent de siège et les impôts payés à l'autorité publique, elles participent à l'animation de la vie économique et sociale de la ville de N'Djamena et du Tchad en général. On constate que l'émergence de ces structures

¹⁴⁷ S. Issa, « La répression du grand banditisme au Cameroun : entre pragmatisme et éthique », *Histoire et Archéologie* n° 3 2004, p.1.

¹⁴⁸ S. Issa, « La répression du grand banditisme au Cameroun : entre pragmatisme et éthique », *Histoire et Archéologie* n° 3 2004, p.1.

¹⁴⁹ Observation.

¹⁵⁰ R. Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad*, Paris, Monton, 1978, p.121.

¹⁵¹ S. Bakari, « Dissémination des armes légères et problématique de la paix et la sécurité au Tchad », mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, Université de N'Gaoundéré, 2006.

contribue à l'extinction du modèle de sécurité privée, plus ancien et assujettissant, et opérant dans un cadre purement informel.

Au-delà des opportunités socioéconomiques, importantes et certaines, qu'offrent les sociétés de gardiennage, il est important de noter que le secteur privé dans son ensemble doit être encouragé. Les difficultés économiques actuelles que traverse le Tchad montrent que l'Etat est de très loin le plus gros employeur ; la part du secteur privé est marginale. L'Etat doit s'ouvrir résolument au libéralisme, tant les défis socioéconomiques sont nombreux et auxquels il ne peut répondre, à lui seul, efficacement.

7- Bibliographies

1- Sources orales :

- Mahamat Nour, entretien du 5 Février 2008.
- Anonyme, Agent de protection et de sécurité n°1 entretien du 10 Mars 2008.
- APS n°2, entretien du 15 Mars 2008, N'Djamena.
- APS n° 3, entretien 1^{er} Avril 2008, N'Djamena.
- Souleyman Ahmat, entretien du 17 Mai 2008, N'Djamena.
- Mahamat Saleh, entretien du 30 Mai 2008, N'Djamena.
- Baba Moussa, entretien du 25 Mai 2008, N'Djamena.
- Youssouf Ahmat, entretien du 1^{er} Juin 2008.
- Observations faites dans la ville de N'Djamena.

2- Livres

- Kipré P, *Villes de cote d'ivoire* (1893-1940), Abidjan, Nouvelles Editions Africaines, vol.2, 1985.
- Gatta G N, *La désagrégation de l'Etat*,
- Chapleau .P, F. Misser, *Mercenaires SA*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- De Montclos M A Perousse. *Etats faibles et sécurité privée en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Saibou Issa, *Ethnicité, Frontières et stabilité aux confins du Cameroun du Nigeria et du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2012,
- Buijtenhuijs R, *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad*, Paris, Monton, 1978.
- Ministère tchadien de la justice, 1993, *Les crimes et détournements de l'ex-président Habré et de ses complices*, Paris, L'harmattan.

3- Articles

- Bayo A.J. "The retired military as emergent power factor in Nigeria", Ibadan, *Heinemann Educational*, 1999
- Shearing, C. "The relation between public and private policing", in Tonry M., Morris N. (Eds), *Modern policing*, Illinois, University of Chicago Press, 1992, 399-434.
- Taher M.A., « Les conséquences économiques et sociales de la guerre », Actes de communication, colloque sur la guerre civile de 1979- 1980, du 6 au 12 février 2006, N'Djamena.
- Opolot J, "The resilience of the British colonial police legacies in East Africa", *Southern Africa and West Africa, police studies*, 1992, 15, 2, 90-99.
- Alima. J.B.
- Killingray D, *The maintenance of law and order in British colonial Africa*, African Affairs, 1985.
- SAIBOU Issa, « La répression du grand banditisme au Cameroun: entre pragmatisme et éthique », *Histoire et Archéologie*, n° 3 2004.
- TOSSI A N, « Garantie est secouée par une grève de son personnel », *Le progrès* n°
- N'Djamena Bi Hebdo, n°515, 2001.

- DINGUEMNO D, « Garantie tente d'aborder le plein des chômeurs » in *Le Temps* n°327 du 18 Décembre au 14 Janvier
- TOSSI A N, « Deux vigiles volent des biens sous leur protection », in *Le Progrès* n°2140, février 2007.
- N'DICKHOR R, « Les sociétés de gardiennage s'égarèrent », in *N'Djamena Bi Hebdo*, n° 515 du jeudi 26 au Dimanche 29 Juillet 2001.
- *Notre Temps* n°006 du 06 au 15/11/2000.
- *Le Progrès* n°1768, 2005.
- *N'Djamena Bi Hebdo*, n°515, 2001.
- *Le Progrès* n°1768, 2005.
- *Le Temps* n°006 du 15/11/2000.

4- Documents divers

- BAKARI Sali, « Dissémination des armes légères et problématique de la paix et la sécurité au Tchad », mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, Université de N'Gaoundéré, 2006.
- NGUESBE Julien, Document inédit.
- Décret n° 637/PR/MIS/ 96 réglementant les activités privées de surveillance et de gardiennage.

La problématique de la mort dans les cités Africaines en mutation

Dieudonné VAIDJIKÉ vaidjiked@yahoo.fr; Esaïe YAMBAYE yambayeplus@yahoo.fr

Université de N'Djaména

Clément BAH clemcoovi@yahoo.fr - Université Abomey-Calavy

Résumé

Dans les cultures africaines traditionnelles, des rites étaient systématiquement organisés à la mort d'un individu. Ils variaient en fonction de sa classe sociale et des conditions dans lesquelles il mourait. En effet, les rites funéraires, importants, concertés et modestes, ont consisté à créer l'harmonie dans le monde des vivants et celui des morts, qu'on a toujours cru liés entre eux. Mais, sous l'influence de la modernité, la représentation de la mort a subi une évolution dans le temps et dans l'espace. Les pratiques observées de nos jours dans les villes africaines sont parfois déviantes, bien qu'elles suscitent des questionnements aussi bien d'ordre anthropologique que philosophique. Notre étude a donc pour objectif d'explorer le cadre conceptuel de la mort dans les espaces africains en évolution, où des cultures diverses coexistent.

Mots clés : Afrique, culture, mort, modernité, pratiques funéraires.

Abstract

In African traditional cultures, rites were systematically organized at the burial of an individual. They varied according to social class and the conditions under which he died. Indeed, important, concerted and modest funeral rites consisted in creating harmony in the world of the living and the dead that are supposedly linked. But under the influence of modernity, representation of death has undergone evolution over time and space. Practices observed today in African cities are sometimes deviant, even though they arouse anthropological and philosophical questions. The present chapter, therefore aims to explore the conceptual framework of death in African spaces evolving, where various cultures coexist.

Keywords: Africa, culture, death, modernity, funeral practices.

Introduction

La mort est une réalité attachée à la vie. Elle est la finalité de l'existence des êtres vivants. Cependant, seul l'être humain a conscience de sa mort. À en croire Ruffié, « Cette conscience est liée à notre faculté d'imagination, qui nous permet de nous projeter dans l'avenir. » (1986 : 313). Mais, comme l'être humain estime que la mort est effrayante, il ne veut pas en parler. Selon lui, elle est redoutable car elle le prive d'un être aimé, de son amitié, parfois de son soutien, d'une part, et, d'autre part, elle mettra tôt ou tard un terme à sa vie terrestre. Telle est considérée, dans les sociétés africaines, la mort d'un jeune, d'une mère qui laisse ses enfants ou d'un homme à fleur d'âge. Ces dernières ressentent la mort des proches comme une injustice révoltante plongeant tout le monde dans la douleur, la crainte ou l'angoisse.

Ainsi, la mort est inacceptable, même si celle d'un vieillard qui arrive au soir de la vie semble être la plus normale. Pour dissiper cette peur et rétablir l'équilibre social, les cérémonies mortuaires, symboles de la sympathie et d'accompagnement, sont organisées. À cette occasion, les proches, les voisins et amis viennent compatir à la douleur de la famille du mort. Mais cette attitude devant la mort s'est partiellement altérée ces dernières années dans les sociétés africaines imitatrices d'autres cultures. La mort n'émeut pas vraiment les gens. Ils ne lui accordent pas une importance comme dans le monde traditionnel. À l'annonce d'un décès, beaucoup d'entre eux restent insensibles et vaquent à leurs occupations sans se dérober à leurs activités quotidiennes. Il y a lieu, dans ce contexte, de s'interroger sur ce changement d'attitude devant la mort : les morts ne doivent-ils pas mériter l'attention des vivants appelés à les honorer comme autrefois ? Nous avons retenu trois axes pour aborder ce travail qui se veut à la fois anthropologique et philosophique. Dans un premier temps, nous mettrons en relief la conception de la mort dans les cultures africaines traditionnelles, laquelle conduira à l'interprétation des rites essentiels de la mort. Enfin, nous conclurons en exposant l'état évolutif de la représentation de la mort dans les villes africaines en mutation, en nous référant à la ville de N'Djaména, et, ce, dans une approche critique.

1. La conception de la mort dans les cultures africaines traditionnelles

L'évidence s'impose en ce sens que l'homme peut douter de tout mais pas de la mort. Il sait que la mort est inhérente à la vie et qu'elle peut l'emporter sans l'avertir, le sortir du monde vivant (Ruffié, 1986 : 299). Une personne proche ou lointaine peut mourir à tout moment. La mort se présente comme un événement bien connu qui se produit dans le monde (Heidegger, 1986 : 307). Elle correspond à la fin de la vie. L'homme, partout dans le monde, naît et meurt selon un cycle de vie qui varie d'un individu à un autre. Qu'y a-t-il après la mort ?

Les réponses à cette question existentielle sont aussi variées que contradictoires. Il n'y a plus rien après la mort soutiennent les matérialistes. Tout finit avec elle. Ruffié estime que les éléments qui la constituent rejoignent les chaînes organiques. « Ils rejoignent le fond commun de la biosphère, d'où la vie tire sa substance. » (Ruffié, 1986 : 299). Mais cette description de la mort, en tant que phénomène biologique, n'est guère concevable dans certaines traditions humaines. En Afrique, notamment, la mort est le début du commencement d'une vie nouvelle. Selon les Africains, si la mort apparaît comme la destruction de tout dans son unité et son harmonie, elle n'est jamais destruction du tout ; « en ce sens on a pu y voir un passage, une mutation, un changement d'état ou de statut » (Azombo Menda et Meyongo, 1981 : 144). Les peuples africains semblent s'accorder sur cette thèse, laquelle est mise en évidence dans la philosophie platonicienne influencée par philosophie africaine, particulièrement égyptienne.

La mort est d'abord perçue comme une transgression qui arrache l'homme à sa vie quotidienne, à sa société, sa famille et à ses activités quotidiennes. Elle est dramatique, en particulier celle d'un jeune. La mort est ressentie comme une catastrophe. « Elle plonge dans l'angoisse et dans la crainte. L'émotion est plus forte parce que le désordre est plus grand. » (Dumas-Champion, 1982 : 224). Les vivants refusent cette mort, non-désirable, qui frappe le jeune et laisse le vieillard. Ils la considèrent comme une perte. À l'opposé, celle d'un sage (vieillard) est la plus normale puisqu'elle rentre dans le cours du monde qui va selon la volonté de Dieu. Paradoxalement, c'est le vieillard qui fuit aujourd'hui devant la mort. C'est à juste titre que Ruffié écrit : « Les jeunes acceptent plus facilement la mort que les vieux. » (1986 : 313). Ceux-ci ont peur de mourir. Un entretien avec le premier conseiller et l'un des prêtres de notre paroisse a confirmé cette opinion. Ces hommes avancés en âge ont soutenu que plus l'homme avance en âge, plus il a peur de la mort parce qu'elle frappe parfois de façon imprévue, « n'importe quel jour, à n'importe quelle heure, en n'importe quel lieu », comme l'affirment Bamunoba et Adoukonou dans *La mort dans la vie africaine* (1979 : 29).

Le goût de la vie a en effet conduit les hommes âgés à ne pas souhaiter la mort lorsque tout va bien pour eux. Ils ont peur de perdre tout ce qu'ils ont : les connaissances, les réalisations, ou encore tout ce qu'ils espèrent avoir. Ils veulent continuer de vivre, au-delà de la mort (Vaïdjiké, 2014 : 50 ; Krishnamurti, 1994 : 31). L'homme ne veut donc pas mourir. Que faire dans cette situation anxieuse ? Pour fuir la mort, il s'est imaginé une autre vie, laquelle est liée à la vie terrestre. À ce propos, Louis-Vincent Thomas écrit : « Dépassant l'angoisse que suscite une réalité reconnue comme rupture et dispersion, l'imaginaire n'en continue pas moins d'affirmer l'interpénétration de la vie et de la mort. Celle-ci est moins un terme qu'un lien, une transition, un passage, bref l'occasion de relier le monde des vivants au monde des vivants-morts. » (1979 : 92). Cela signifie que la mort ne met pas un terme à la vie ou celle-ci ne s'arrête pas avec la mort. Quand un individu meurt, il rejoint les ancêtres établis dans l'au-delà. Mais ce privilège n'est pas donné à n'importe quel individu. Seul, l'homme âgé et sage peut accéder à ce monde où existent d'autres membres du clan. Il en découle que les morts ne sont pas morts (Diop, 1961 : 174). Ils sont là avec nous, dans l'espace et dans le temps. Autrement dit, la mort n'est qu'un au revoir avec les vivants et une retrouvaille avec les ancêtres. La mort n'est donc pas la fin du tout, car on ne meurt jamais vraiment. Comme le soutient Zahan, « la vie naît de la mort et celle-ci, à son tour, est le prolongement de la vie » (1970 : 77).

La mort est ainsi considérée comme un bien qui peut conduire l'être humain vers la félicité. C'est pourquoi en dépit de son caractère dramatique, on rattache toujours à l'idée de la mort celle d'une vie future et parfaite pour les élus ; c'est une preuve que le monde actuel ne vaut pas grand chose (Schopenhauer, 1964 : 97-98). Cependant, cette croyance à la vie après la mort appelle systématiquement des rites spécifiques pour permettre l'établissement de l'âme dans l'autre monde, rétablir l'ordre dans la société, particulièrement dans la famille du mort, et maintenir la communion entre le mort et les vivants. Les deux derniers chapitres de notre thèse sur les conceptions métaphysiques relatives à l'idée de la mort et de l'au-delà dans les traditions zimé l'ont illustré (Vaïdjiké, 2013).

De cette esquisse, nous constatons qu'il est imprimé dans l'esprit des Africains une espérance à l'éternité. Ils croient en la vie après la mort. À la différence des matérialistes, ces derniers soutiennent qu'une autre vie (parfaite) attend tout être qui a vécu vertueusement ici-bas. En d'autres termes, l'âme libérée du corps corruptible ne périt pas. Elle accède à la plénitude parce qu'elle a perpétué sur terre le projet de l'Esprit pur, c'est-à-dire de Dieu.

L'existence des morts est donc fortement intégrée dans la conception de la vie : toutes les âmes élues passent du monde visible au monde invisible où la vie n'a pas de fin, où la vie continue sous la forme la plus parfaite. En somme, « le mort continue son existence dans l'au-delà auréolé de son humanité quand le rituel de séparation des funérailles a été organisé. Par la prière, le sang des animaux sacrifiés et les larmes versés, les vivants ouvrent les voies de l'immortalité du défunt ». (Boa Thiémélé, 2010 : 45). Ainsi, un culte des morts amène à postuler l'immortalité des âmes et à maintenir entre elles et les vivants une communion constante, laquelle sauve également l'âme de l'univers puisqu'elle contribue à l'harmonie universelle.

2. Le récit interprétatif des rituels et cérémonies mortuaires dans les cultures africaines traditionnelles

Les populations africaines, pour la plupart, accordent une importance à la mort qui présente au cœur de leur vie sociale, en prenant part aux cérémonies mortuaires, particulièrement d'un homme accompli, de celui qui a vécu conformément aux lois humaines et qui a la crainte de Dieu.

Sa mort est suivie d'une série de gestes soigneusement ordonnés, dont le but est d'apaiser son âme (Ruffé, 1986 : 319) et de mettre en évidence la cohésion du groupe (Tisseem, 2004 : 129 ; Eschlimann, 1985 : 6).

En effet, la mort, qui se présente comme un événement social, bouleverse et mobilise tout le monde. Le mort cause la perversion et l'inversion des règles sociales, il pervertit la parole, défait les comportements, inverse les activités quotidiennes et culpabilise le lignage, entre autres. Dans ce contexte, les funérailles constituent les moments principaux pour mettre fin à ce désordre (Eschlimann 1985 : 6). Puisque la mort devient un centre de la vie sociale, le traitement solennel de la bonne mort fournit non seulement l'occasion d'anéantir la dangerosité ou la souillure de la mort, mais encore les moments d'échanges fraternels, des dons, de vivres et de boissons. « C'est autour du mort que les hommes communient, se rendent justice. » (Djimtongar, 2004 : 121). Selon Éloi Djimtongar, ces pratiques désignent un rite de passage essentiel, le plus important dans la pensée africaine. Il soutient qu'en plusieurs endroits, c'est le sacrifice de *levée de deuil* qui marque la fin du deuil et l'accès du défunt à son statut d'ancêtre.

Chez les Mouroum de l'Afrique centrale par exemple, le sacrifice commence avec les séances de combats que présentent les hommes et les femmes, qui rappellent que la mort est un drame qui s'apparente à un acte de guerre. Les hommes, couteaux de jet en main et bouclier prêt, font une démonstration de leur vigueur à la guerre. Quant aux femmes, elles les acclament et les exhortent. La mort est alors assimilée à la guerre. « Pour exprimer symboliquement que l'événement-mort est un acte de combat, on remet un couteau de jet au mort, c'est-à-dire à une femme assez sage et bien avancée en âge qui le tient tout près de la main droite du mort ; ce geste signifie que l'homme doit mourir en tant que guerrier avec son arme à la main » (Djimtongar, 2004 : 121).

Mais chez les Massa, les Moundang et les Toupouri, où la mort n'est pas conçue à la manière des Mouroum, les séances de luttes sont remplacées par des spectacles de danses. Les femmes dansent avec les objets du mort. Celles-ci tiennent ses Calebasses de *l'initiation* et portent son casque de guerre, son bouclier, sa lance, ses peaux. Par cet acte, les femmes rappellent quel vaillant lutteur il était et en évoquent ses exploits de guerrier (Dumas-Champion, 1982 : 224). La mime, répandue dans la quasi-totalité de traditions africaines, rappelle donc le statut social du mort. De plus, elle semble apaiser le mort et consoler l'assistance, du moins pendant que la scène se déroule.

Par ailleurs, en tant que drame, la mort souille l'environnement du mort et de la famille. On présume que tout ce qui se rapporte à lui est impur. Dès lors, ceux qui touchent le mort, font sa toilette, creusent sa tombe ou l'inhument, se purifient. La purification apparaît en effet comme une phase importante pour empêcher l'esprit du mort de revenir parce qu'il inspire la crainte.

Les personnes les plus exposées sont le veuf, la veuve et les autres membres de la famille (sœur, frère et enfant). Pour conjurer l'impureté, des rites spécifiques sont organisés à la petite *levée de deuil* et la *levée de deuil* proprement dite ; à la première, les membres de la famille sont oints du sang des animaux immolés (Sara du Sud du Tchad), ou c'est la concession qui est aspergée de ce sang (Zimé du Sud du Tchad), et à la seconde, ils sont soumis à l'isolement et au jeûne.

Mais il faut noter que l'esprit du défunt est congédié totalement par les rites de la grande *levée de deuil*. Ils lui permettent de s'établir dans l'assemblée des ancêtres à partir de laquelle il prendra soin des membres de sa famille, ou attendra un probable retour parmi les siens par le truchement de la naissance. Il en résulte que les contacts et les rencontres avec les défunts sont possibles (Azombo Menda et Meyongo, 1981 : 146).

En effet, pour les vivants, l'organisation du deuil est l'occasion des grands rassemblements. Elle a généralement lieu plusieurs mois après le décès ou un an plus tard. Mais les familles pauvres l'organisent quelques jours seulement après l'enterrement du défunt (selon le sexe de celui-ci). Elle est également le moment d'un important abattage des bêtes domestiques. Les animaux sacrifiés constituent le *troupeau funèbre* du défunt. « Les morts qui, dit-on, poursuivent sous terre la vie qu'ils menaient sur terre y vivent en compagnie de ce bétail qu'il faut faire passer de vie à trépas pour la poursuite du voyage. » (Dumas-Champion, 1982 : 222). Le défunt est donc accompagné de ses biens : bétail, armes ou objets de valeur, qui lui serviront dans l'au-delà. Au Nord du Tchad, ces objets sont parfois placés dans une grotte ou un abri de la montagne, ou à proximité des tombes (Chapelle, 1982 : 305). C'est la croyance en une vie où les morts existent et éprouvent les mêmes besoins que les vivants.

Rappelons que l'organisation du deuil est généralement précédée des séances divinatoires pour connaître les desiderata du mort et les dangers que les vivants ont à craindre (Dumas-Champion, 1982 : 234). Tout commence par une longue consultation du devin (Adler, 1982 : 201). Ce dernier interroge les entités spirituelles avec lesquelles le mort entretenait des relations sacrificielles et examine ses exigences. Cette phase est l'un des moments importants pour renfoncer la communion entre le monde des vivants et celui des morts pendant les grands sacrifices et assurer l'équilibre social dans la communauté qui comprend à la fois les vivants et les morts. Les séances divinatoires sont répétées pour éviter la précipitation susceptible de conduire à l'erreur ; ce qui serait une fatalité pour la famille ou le clan.

Les sacrifices ont ainsi un rôle social, celui de renforcer l'harmonie et l'unité entre les vivants, puis entre les vivants et les morts. Les sacrifices propitiatoires visent, par exemple, à apaiser « les esprits coléreux responsables de la maladie, à détourner la colère lorsque les divinités manifestent leur mécontentement » (Nghah, 2002 : 168). En effet, une peine réelle et communautaire se crée pendant les funérailles. Elle vient augmenter la douleur individuelle. Ces cérémonies montrent en plus du sentiment tragique de la vie, le caractère total des institutions. Conjointement aux pleurs et lamentations, les personnes qui viennent au deuil apportent des dons et offrandes. Certains apportent du bétail, d'autres, des céréales. Le but essentiel de ces dons est de traduire par la conscience que la collectivité a de la relation spécifique qui existe entre l'action de l'offrande et le mort lui-même (Jaulin, 1981 : 228). Dès lors, les funérailles sont l'occasion de changement de statut ontologique. Mais aujourd'hui, les mentalités tournées vers la modernité et le matérialisme ont altéré ces cérémonies mortuaires. Aussi, la mort qui émouvait n'émeut presque plus les gens.

3. L'état évolutif de la représentation de la mort dans les villes africaines aux mentalités neuves !

Nous avons relevé dans les paragraphes précédents que l'homme organise les rites funéraires, auxquels participent les parents, les voisins et amis, pour essentiellement apaiser l'âme du mort et l'établir dans l'au-delà, surmonter l'angoisse de la mort ainsi que le désordre qu'elle crée dans la société. Mais dans nos villes, cette attitude a changé. Tout est presque profané ou ignoré : les gestes, le cadavre ou la tombe.

Dans le monde traditionnel, à l'annonce d'un décès [1], le premier geste consiste à suspendre les activités. On ne va pas au champ, à la chasse ou à la pêche ; ou bien celui qui se trouve dans un de ces lieux rentre précipitamment après avoir entendu le son du tambour annonçant le décès.

Les proches, les voisins et amis, qui apprennent la nouvelle, accourent pour compatir à la douleur de la famille du mort et participer, selon leur degré de filiation, aux différents rites : de la toilette mortuaire (purification) au premier sacrifice, celui de séparation ou de dispersion. Dans les villes, en revanche, où les mentalités sont influencées par l'interaction des cultures, on tend vers des changements d'attitudes. Les préoccupations diverses et l'esprit évolutif ont inculqué une autre façon de se comporter devant la mort. La souffrance, les difficultés de la vie, les loisirs et la gestion du temps ont changé l'attitude des citoyens devant la mort. Dans un tel contexte, tout porte à croire à une certaine manifestation de défiance de la mort, puisqu'elle est considérée comme une fatalité qui jette les êtres vivants dans un monde irrationnel violent et cruel (Ariès, 1975 : 147). L'agonisant cherche par conséquent à fuir la mort et ce par tous les moyens et il en est de même pour ceux qui sont en bonne santé.

Les citoyens en particulier choisissent de faire face à la négation de la mort par une indifférente méprisante. Dans les villages, les hommes se rassemblent massivement autour du mort pour l'honorer, l'accompagner, mais aussi pour dépasser la peur qui les habite. En revanche, dans les villes, le rassemblement ne constitue pas réellement un signe de compassion et de solidarité. Parfois, ceux qui se trouvent autour du mort ne sont ni les membres de la famille, ni même les amis, c'est-à-dire des gens touchés, affligés par la disparition d'un être aimé, mais des curieux, des badauds ou des gens en situation difficile, sans domicile fixe, sans revenus. Ils viennent dans la plupart du temps chercher un abri et/ou la nourriture. Ce sont très souvent ces gens qui revendiquent la nourriture avant même l'enterrement du mort. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer à la place mortuaire des personnes en train de manger lorsque le cadavre est encore là, ou de rire parce qu'ils sont rassasiés. Nous adjoignons à ces derniers, les parents et amis venant de loin. Eux aussi, loin de chez eux, boivent et mangent. On estime qu'ils ne peuvent pas rester affamés.

En outre, il arrive que des visiteurs jouent aux cartes en présence du cadavre exposé, toute la nuit, dans l'espace qui lui est réservé. Ces derniers ne se soucient guère de tout ce qui se passe, des lamentations et hurlements des femmes, qui s'interrompent souvent par les musiques religieuses ou profanes. Ils sont là sans aucune gêne devant leur jeu, racontant des histoires pour perdre le temps, pour attendre le *levé du soleil* et de continuer avec leurs activités. Nous constatons également que les boutiques et les bars environnants, entre autres, ne ferment pas leurs portes quand bien même le cadavre est exposé en face d'eux. Ils profitent plutôt de l'occasion pour vendre leurs produits à ceux qui viennent accompagner le mort dans sa dernière demeure. Les propriétaires de ces lieux, mais aussi des vendeurs ambulants, en sont satisfaits parce qu'ils font de bonnes recettes pendant quelques heures seulement.

En fait, chaque personne ne semble penser qu'à lui-même et non au mort. Il se soucie de son être au mépris de celui-ci, parfois abandonné dans une chambre froide pendant des jours ou des semaines.

Eloi Djimtolngar a trouvé une justification à ce comportement. Selon lui, les gens agissent de la sorte « pour prouver que la mort d'un individu (un homme seul) importe aussi peu que la chute de la feuille puisque reverdira l'arbre qui vaut plus et mieux que la feuille » (Djimtolngar, 2004 : 124-125). En d'autres mots, la mort d'une personne est toujours compensée par la naissance d'une autre ; c'est la règle de continuité de l'espèce humaine : on meurt et on naît.

En plus de ce que nous avons évoqué, le cosmopolitisme du monde urbain a facilité l'introduction des pratiques occultes sur le mort. Dans les capitales africaines, entre autres la capitale tchadienne (N'Djaména), les cadavres sont parfois profanés dans les morgues.

Celles-ci sont transformées en lieux de culte occulte. Des individus des milieux d'affaires et politique y vont pour acheter les organes humains et l'eau [2] qui a servi à laver les cadavres, ou encore, les hommes en particulier, pour avoir des relations sexuelles avec des mortes. Ils veulent en effet fructifier leurs affaires, garder leurs postes politiques, ou prospérer leurs biens. « Ces pratiques sont légion et que des hauts-placés du pouvoir et dans le milieu politique (...) la soutiennent pour préserver leurs vœux fait dans certains cercles ésotériques. » (Ngarlem Toldé E., 2015 : 8).

Nous présumons que ces pratiques en déphasage avec la morale sociale existent tout simplement parce que les toilettes mortuaires ne sont pas faites par la famille du mort. Elles sont confiées aux gardiens des morgues, qui sont des personnes étrangères à la famille. Il est donc impossible de sécuriser les morts lorsque ceux qui s'occupent de leur toilette (ou de leur purification) vendent au premier demandeur un de leurs organes. Comment surmonter cette attitude antisociale, immonde et intolérable ? Il serait raisonnable de revenir aux anciennes pratiques, c'est-à-dire laisser les membres de la famille faire la toilette mortuaire et habiller eux-mêmes le mort.

Un autre fait, non des moindres, nous interpelle. Les familles qui fréquentent la morgue (de l'Hôpital de l'Amitié Tchado-Chine) témoignent qu'une femme lave aussi les cadavres qu'elles y déposent, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin. Cette attitude traduit également une évolution de la mentalité devant la mort. Dans le monde traditionnel, une femme ne peut pas faire la toilette d'un mort dont le sexe lui est opposé. Elle, qui doit en principe être une femme âgée, ne peut que faire celle d'une morte, c'est-à-dire d'une femme comme elle, et un homme, celle d'un homme comme lui ; s'il y a une femme qui peut faire la toilette d'un mort, c'est l'épouse de ce dernier et vice versa. On ne peut pas participer à une scène contraire. Procéder ainsi, c'est mépriser le cadavre, c'est même l'offenser soulignent nos interlocuteurs. Chez les musulmans par exemple, ce sont les plus instruits dans la religion qui prennent possession du cadavre parce que le mort appartient à Dieu et à l'Islam. « Ils le lavent, le revêtent... S'il s'agit d'une femme ce sont les femmes âgées qui font la toilette mortuaire, revêtent le cadavre... » (Chapelle, 1982 : 300).

Un autre rite qui retient notre attention mérite d'être évoqué. Sur les tombes des femmes, on brise très souvent des jarres ou des calebasses (Dumas-Champion, 1982 : 197) parce qu'elles en auront besoin dans l'au-delà. Ce rite confère à la femme africaine sa vraie valeur. La paysanne ne se sépare pas de ces objets dans lesquels elle conserve de l'eau et de la nourriture pour elle-même, son époux et ses enfants. La citadine adopte un comportement contraire. Certes, celle-ci se sert de la calebasse pour puiser de l'eau ou laver des aliments, mais elle s'en sert de moins en moins pour la conservation du repas. Cette prise de position a conduit les vivants à ne pas briser cet objet sur sa tombe puisqu'elle n'en fait pratiquement pas usage. La calebasse est remplacée par des bouquets de fleurs. Maintenant on enterre à l'occidental, et régulièrement les proches vont déposer sur les tombes des fleurs comme le font les Blancs. Alors on dépense pour les fleurs. Et pourtant, auparavant personne ne pensait à ces choses qui n'ont aucun sens dans les cultures africaines traditionnelles.

Ensuite, dans les tombes des chrétiens les objets personnels sont remplacés par le chapelet ou la croix ; le premier est déposé dans le cercueil, tandis que la seconde est généralement posée sur le cercueil. À quoi servent-ils ? Nous ne pouvons répondre de façon satisfaisante à cette question, car nos interlocuteurs n'ont pas pu donner une réponse probante à ce sujet. En ce qui nous concerne, nous supposons que le chapelet et la croix symbolisent l'identité du mort, c'est-à-dire son appartenance au Christ et sa dévotion pour sa Mère, Marie la Sainte vierge.

Par ailleurs, pour se rendre au cimetière, la famille et les belles-familles s'habillent en uniforme des obsèques. Cette pratique qui n'existait pas dans le monde traditionnel gagne davantage du terrain en Afrique. Elle est très remarquable dans les pays comme le Bénin, le Cameroun, la Côte D'Ivoire, le Ghana, le Nigéria, la République Centrafricaine et le Togo. Les étudiants, les fonctionnaires ou les commerçantes qui ont séjourné un temps soit peu dans ces pays ont introduit cela au Tchad.

On dépense beaucoup pour s'acheter un tissu exigé pour les funérailles d'une personne accomplie. Certains le font avec zèle. Ils prennent le tissu pour toute la famille ou pour tout le clan.

On dépense, vraiment et parfois inutilement, surtout quand le corps est acheminé au village ; il faut assurer le transport, la nourriture, la santé et bien d'autres choses encore. Et aujourd'hui, c'est presque tout le monde qui veut être enterré chez lui ou c'est tout le monde qui veut enterrer ses morts (jeune, adulte ou vieillard) chez lui, dans son village natal auprès de ses ancêtres. Pour cela, il faut organiser, et pompeusement, les obsèques en tenant compte des invités et de leur temps. C'est pourquoi dans certaines villes des pays de l'Afrique de l'Ouest comme Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin), un jour de la semaine est retenu à cet effet : samedi, pour permettre à la famille et aux amis d'être là. C'est l'occasion d'une grande fête en l'honneur du mort. Or une cérémonie funéraire grandiose ne sert plus à rien, sinon à la vanité. Le mort n'attend pas tout cela des vivants. Il veut simplement être pleuré et accompagné dans la simplicité selon ses coutumes. D'ailleurs beaucoup de personnes, modestes, préfèrent elles-mêmes, avant leur mort, de définir la forme de leurs obsèques, lesquelles sont incomparables à celles des orgueilleux, toujours égocentriques excentriques.

Si des obsèques sont organisées de cette manière, cela veut dire que les conditions économiques sont réunies. L'aspect économique est donc important. C'est pourquoi les vivants se donnent du temps pour mobiliser les ressources nécessaires afin de ne pas faire les choses à moitié ; cela ne plairait pas au mort, soutiennent-ils. Autrefois, pendant ces sacrifices, un homme important avait la charge de faire le compte des dons. On pouvait aussi choisir l'aîné du clan pour le faire. Quant à l'aîné de la famille (ou un proche parent du défunt), il suit les opérations, dans sa mémoire, le nom de chaque donneur. Mais aujourd'hui, l'aîné de la famille, assisté d'un instruit, liste les dons reçus afin de pouvoir à son tour rembourser à chaque valeur équivalente. Les dons, qui étaient à l'époque redistribués entre membres du clan, voisins et amis, sont remis à la veuve et aux orphelins. Les vivants présumant qu'ils en auront besoin pour vivre. Dans les villages, les vivants évitaient de leur remettre ces dons parce qu'ils appartiennent au mort, ou sont identifiés à lui. La veuve et les enfants ne pouvaient donc pas en faire usage pour éviter à leur tour de mourir. Et pourtant, nous continuons de voir la veuve et les orphelins vivre après avoir gardé entièrement les dons qui leur sont offerts pendant les funérailles du mort. Nous en déduisons que l'ancienne attitude consistait uniquement à contraindre la veuve, dépouillée de tout, à épouser en secondes noces un parent du défunt pour éduquer ses enfants. Mais avec l'évolution ou l'influence d'autres traditions comme le christianisme, on préfère donner à celle-ci la possibilité de choisir librement l'homme qu'elle veut épouser, ou de rester célibataire pour prendre soin de ses enfants avec les moyens qu'elle possède.

De ce constat, nous relevons que les attitudes devant la mort ont subi d'importants changements ; cet état de fait tend à se répandre dans les villages aujourd'hui. On n'accorde pas au mort la place qui lui revient comme dans les traditions ancestrales. Par exemple, quand certains *N'Djaménois* [3] sont informés d'un décès dans une famille, proche ou lointaine, ils apportent simplement une aide matérielle ou financière sans s'y rendre. Ils se comportent comme si une telle assistance pouvait consoler la famille. Au contraire, ce geste n'attire que reproches et répugnances à l'endroit du donateur. Les visites de condoléance sont importantes en Afrique. Elles sont « une obligation pour le parentage et même pour les amis, surtout s'ils ont reçu eux-mêmes la visite de la famille du mort dans des circonstances analogues » (Chapelle, 1982 : 300).

4- Conclusion

Les vivants ne peuvent se consoler de mourir ou de voir un être vivant les abandonner. Ils manifestent toujours de la sympathie et de la solidarité quand la mort frappe. Seule la mort kilométrique, à distance, les rend parfois insensibles. Cependant, elle n'enlève pas en eux le désir de participer aux rituels et cérémonies mortuaires qui sont des moyens consistant à restaurer l'ordre social, l'équilibre entre les morts et les vivants et à aider le mort à être accepté dans son statut de nouveau-né dans l'au-delà, de messenger du monde terrestre (Boa Thiémélé, 2010 : 45).

Il en ressort que les funérailles renouent et renforcent le contact entre le monde spirituel et physique, entre le monde invisible et l'univers visible. Cependant, cette considération s'altère dans nos sociétés en pleine mutations. On n'éprouve plus aucune compassion avérée pour les morts et leurs proches. Toute la mobilisation aux obsèques n'est pas faite pour le mort, moins encore pour la communion entre les vivants et lui. Elle est plutôt au profit des vivants ; on veut leur plaire. Pour cela, on se montre généreux en prenant parfois en charge le deuil. In fine, c'est l'apparence qui compte et la symbolique de relation entre les morts et les vivants n'est pas mise en facteur. Puisqu'on considère la mort comme un événement exclusivement dramatique, les vivants choisissent de faire le bien à leurs corps plutôt qu'à leur personne (âme). Ils estiment que la mort ne peut faire d'eux que d'individus vides. Toutefois, beaucoup de gens admettent que l'être humain assume son destin dans une liturgie publique aussi importante que celle des pratiques funéraires enracinées dans les sociétés africaines.

Notes

[1] Jadis, les vivants utilisaient les tambours pour annoncer un décès, ou encore ils envoyaient des messagers le faire à cheval en parcourant plusieurs kilomètres pendant des jours et des nuits. Mais aujourd'hui, on utilise le téléphone. On appelle même si celui qu'on veut mettre au courant du décès est à un pas de chez nous. Les conséquences d'une telle attitude sont nombreuses. Nous pouvons citer entre autres la mort de celui qui accueille la nouvelle parce que son esprit n'a pas été préparé.

[2] Selon nos interlocuteurs, cette eau servira à rincer les verres en usage dans les cabarets pour retenir les clients.

[3] Populations de N'Djamena, capitale du Tchad.

5- Bibliographiques

1. Adler A., 1982. La mort est le masque du roi. La royauté sacrée des Moundang du Tchad. Payot, Paris.
2. Ariès P., 1975. Essais sur l'histoire de la mort en Occident au Moyen Age à nos jours. Seuil, Paris.
3. Azombo Menda S. et Meyongo P., 1981. Précis de philosophie pour l'Afrique. Nathan, Paris.
4. Bamunoba Y. B. et Adoukonou B., 1979. La mort dans la vie africaine. Présence Africaine, Paris.
5. Boa Thiémélé R., 2010. La sorcellerie n'existe pas. Les Éditions du CERAP, Abidjan.
6. Chapelle J., 1982. Nomades noirs du Sahara. Les Toubous. L'Harmattan, Paris.
7. Diop B., 1961. « Sarzan », in Les contes d'Amadou Koumba. Présence Africaine, Paris, pp. 167-181.
8. Djimtolngar E., 2004. « L'homme, inconsolable devant la mort », in Richesse culturelle du Tchad. Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé, pp. 119-127.
9. Dumas-Champion F., 1982. Les Masa du Tchad. Bétail et société. Maison des sciences de l'homme, Paris.
10. Eschlimann J.-P., 1985. Les Agni devant la mort. Karthala, Paris.
11. Heidegger M., 1986. Être et temps. Gallimard, Paris.
12. Jaulin R., 1981. La mort sara. L'ordre de la vie ou la pensée de la mort au Tchad. Plon, Paris.
13. Krishnamurti J., 1994. De la vie et de la mort. Éditions Du Rochu, Monaco.
14. Ngah J., 2002. La rencontre entre la religion africaine et le christianisme africain. Tello, Paris.
15. Ngarlem Toldé E., 2015. « Pratiques occultes dans les morgues », in Abba Garde, n° 104, N'Djaména, p. 8.
16. Ruffé J., 1986. Le sexe et la mort. Odile Jacob, Paris.
17. Schopenhauer A., 1964. Métaphysique de l'amour, métaphysique de la mort. Union Générale d'Éditions, Paris.

18. Thomas L.-V., 1982. La mort africaine, idéologie en Afrique noire. Payot, Paris.
19. Tissem J.-M., 2004. « Mort et rites funéraires chez le Ngambay Kilang de Keuni », in Richesse culturelle du Tchad. Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé, pp. 129-135.
20. Vaïdjiké D., 2013. Conceptions métaphysiques relatives à l'idée de la mort et de l'au-delà dans la tradition Zimé en Afrique central. Thèse de Doctorat Unique, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou.
21. Vaïdjiké D., 2014. « Le désir de continuité de l'être et de la vie », in Revue Scientifique du Tchad, Série A-Décembre. Éditions CNAR, N'Djaména, pp. 47-57.
22. Zahan D., 1970. Religion, spiritualité et pensée africaine. Payot, Paris.

Le marché frontalier d'Abang Minko'o et sa place dans les échanges commerciaux transfrontaliers de produits vivriers dans la zone des «trois frontières»

EKANGA Ferdinand Pierre Briand¹, NDOUTORLENGAR Médard² et ANGO MENGUE Samson³

1. Doctorant, Département de Géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun, E-mail : ekangafer@gmail.com

2. Maître-assistant CAMES, Département de Géographie, Université de Sarh, Tchad, E-mail : ndourock@gmail.com

3. Maître de Conférences, Université de Ngaoundéré, Cameroun, E-mail : sangocm@yahoo.fr

Corresponding author: ndourock@gmail.com Tel: (+235) 66235593/95272780

Résumé

La zone des « trois frontières » constitue l'un des poumons économiques de la région du Sud, grâce en partie, au marché frontalier d'Abang Minko'o. Cet article, qui est le résultat des enquêtes et observations faites sur ce marché, présente celui-ci, et s'efforce de dégager aussi sa place dans les échanges de produits vivriers qui se font dans le triangle frontalier Cameroun – Gabon – Guinée Equatoriale. En fait, depuis la mise en service de ce marché en 1992, une bonne partie des produits vivriers à destination ou en provenance du Gabon, par voie routière, passent par ses installations. Les échanges qui s'y déroulent portent sur une gamme de denrées diversifiées, et le volume de ces échanges ne cesse de croître, d'année en année.

Mots clés : Abang Minko'o. Marché frontalier. Produits vivriers. Echanges transfrontaliers.

Abstract

The "three borders" zone constitutes one of the economic lungs of the area of the South, grace partly, at the frontier market of Abang Minko' O. This article, which is the result of the investigations and observations made on this market, presents this one, and endeavours to also release its place in the exchanges of food products which are done in the frontier triangle Cameroon - Gabon - Equatorial Guinea. In fact, since the startup of this market in 1992, many of the food products travelling to or arriving from Gabon, by road way, pass by its installations. The exchanges which proceed there relate to a range of diversified food products, and the volume of these exchanges does not cease growing, year by year.

Key words: Abang Minko' O. Frontier market. Food products. Transborder exchanges.

Introduction

Le marché frontalier d'Abang Minko'o, dans la région du Sud, constitue, avec celui de Kye'Ossi, l'un des complexes commerciaux qui font de la zone des « trois frontières »¹⁵², une plate-forme marchande de premier plan. Conçu comme un marché de vivres par ses promoteurs, Abang Minko'o connaît, depuis le milieu des années 2000, une intensification de ses activités avec la vente de plus en plus importante de produits et sous-produits végétaux. Aujourd'hui, ce marché est un lieu d'échanges où transitent une bonne partie des marchandises à destination ou en provenance du Gabon voisin, par voie routière. Deux décennies après le démarrage effectif de ses activités, Abang Minko'o apparaît comme un pôle économique majeur, qui attire de nombreux opérateurs économiques, et dont le rayonnement revêt de plus en plus une dimension internationale.

I. Le marché frontalier d'Abang Minko'o

I.1. Présentation de la localité d'Abang Minko'o

I.1.1. Abang Minko'o, une localité frontalière

Choisi par les pouvoirs publics pour abriter un marché international spécialisé dans la vente de produits vivriers, le village d'Abang Minko'o se situe approximativement sur 2°18' de latitude Nord, et 11° de longitude Est. Formé de cinq hameaux séparés par des bosquets, ce village, qui s'étire sur les cinq derniers kilomètres de la Route Nationale 2 (RN2), est limité au Sud par le fleuve Ntem qui constitue la frontière naturelle entre le Cameroun et le Gabon. Abang Minko'o se trouve à une vingtaine de kilomètres d'Ambam, le chef-lieu du département de la Vallée du Ntem (région du Sud au Cameroun)¹⁵³.

Les Ntoumou constituent le peuplement de base d'Abang Minko'o. Mais les activités du marché ont amené quelques ressortissants du département de la Mvila et des régions du Centre et de l'Ouest à se fixer de façon permanente dans cette localité. La plupart des fonctionnaires (policier, douaniers, agronomes, enseignants...) qui y sont en poste, sont aussi des allochtones.

Abang Minko'o compte 1000 habitants permanents environ¹⁵⁴. Mais les samedis, jours du grand marché, 4000 à 6000 personnes supplémentaires (vendeurs et acheteurs) se côtoient souvent dans l'enceinte du marché.

Sur le plan administratif, Abang Minko'o est une chefferie de 3^e degré intégrée dans l'arrondissement d'Ambam. Cette localité se trouve également à l'intérieur du territoire communal d'Ambam. Quelques services administratifs existent à Abang Minko'o. Il s'agit des services techniques (Douane, Poste de police phytosanitaire, Centre de contrôle zootechnique et vétérinaire, Bureau de gestion du fret terrestre), des services de sécurité (Police, Gendarmerie) et des services sociaux (Ecoles publiques, Lycée, Centre de santé). Nous revenons plus loin sur les principales tâches qu'accomplissent les services qui sont rattachés au marché.

¹⁵² Zone des « trois frontières » est une expression qui désigne une portion d'espace de 900 km² environ, située autour des frontières Cameroun – Gabon, Cameroun – Guinée Equatoriale et Gabon – Guinée Equatoriale. (Fig 1)

¹⁵³ Les installations du marché d'Abang Minko'o se trouvent exactement à 23 km d'Ambam.

¹⁵⁴ Source : MINPAT-DAT-Etude du schéma d'Aménagement de la zone frontalière d'Ambam et d'Abang Minko'o – P68

Sur le plan géopolitique, Abang Minko'o, en raison de sa position, est une localité frontalière. C'est l'une des principales portes d'entrée et de sortie du Cameroun dans le Sud par voie routière. C'est un village par où transite une bonne partie des personnes et des marchandises à destination et en provenance du Gabon.



Figure 1 : La zone des « trois frontières » (Cameroun – Gabon – Guinée Equatoriale)

Réalisée par EKANGA F. Mars 2013

Source : Carte Ebolowa NB-32.XVIII.IGN

1. Présentation du marché

a) Historique du marché

A l'origine du marché frontalier d'Abang Minko'o, il faut placer le marché d'Eking qui était situé sur la rive droite du Ntem (bordure camerounaise de ce fleuve, précisément) pendant les années 1970 – 1980. Ce marché d'Eking, en effet, selon la tradition locale, aurait été créé vers 1970 par un originaire des Hauts Plateaux de l'Ouest camerounais. Pendant environ 20 ans, ce marché a été le principal centre de ravitaillement des populations frontalières, tant camerounaises que gabonaises. Pour l'atteindre, les Gabonais devaient traverser le fleuve Ntem en empruntant le bac. Eking était un marché de vivres. Le pic des échanges y était souvent atteint les samedis, jours du grand marché. Pour les experts du Bureau d'Etudes UREDS INTERNATIONAL Sarl, qui se sont également intéressés à l'évolution de ce marché, « le destin du marché d'Eking fut définitivement scellé par le boom pétrolier gabonais des années 1970. En effet, l'une des conséquences de ce boom pétrolier, au Gabon, fut l'abandon par les paysans des activités agricoles jugées plus pénibles et moins spéculatives au profit des revenus salariaux dans les centres urbains et les zones d'exploitation pétrolière. La pénurie des produits vivriers sur le marché qui découla de cette situation, donna lieu chez un nombre sans cesse croissant de consommateurs gabonais à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement. Tout naturellement, le petit marché d'Eking, régulièrement ravitaillé par les revendeurs camerounais, devint pour les Gabonais, un grand centre d'approvisionnement. »¹⁵⁵

¹⁵⁵ Source : MINPAT-DAT-Etude du schéma d'Aménagement de la zone frontalière d'Ambam et d'Abang Minko'o – P.68

Cette conjoncture particulièrement favorable suscita l'intérêt du gouvernement camerounais qui se résolut de mieux organiser la vente des produits vivriers dans les zones frontalières en général, et tout spécialement dans la zone des « trois frontières » de la région du Sud, où la demande en produits vivriers était devenue très forte. Mais la volonté de ce gouvernement de développer les échanges transfrontaliers dans cette zone frontalière du Sud, se heurta rapidement à un certain nombre de difficultés, parmi lesquelles, l'absence d'un équipement capable de soutenir ces échanges. Pour atteindre donc l'objectif qu'il s'était fixé, ce gouvernement sollicita l'aide de la Communauté Economique Européenne (CEE)¹⁵⁶, qui accepta de financer le projet de construction d'un marché frontalier à Eking. Mais pour les autorités camerounaises, Eking, qui frôle pratiquement le territoire gabonais, ne constituait vraiment pas un cadre approprié pour bâtir le nouveau complexe devant abriter le marché. Situé à 4 km de la frontière, sur la Route Nationale 2 (RN2), le village d'Abang Minko'o, qui offrait un site particulièrement favorable, fut finalement retenu par ces autorités pour porter le marché et ses nouvelles installations. Les travaux de construction, qui commencent en fin 1990, durent 12 mois pour un coût total de 100 millions de Francs CFA.

La mise en service effective du nouveau marché d'Abang Minko'o a lieu en 1992. Après 2000, l'importance de ce complexe commercial va s'accroître, avec notamment le bitumage en 2003 du tronçon de route Ambam-Eking et la construction du pont sur le Ntem à Eking.¹⁵⁷

b) Installations abritant le marché

Le marché frontalier d'Abang Minko'o, qui s'étend sur trois hectares, comporte deux grands secteurs : un secteur Ouest aménagé et un secteur Est non aménagé.¹⁵⁸

b1) Le secteur Ouest

Relié à la Route Nationale 2 (RN2) par une bretelle d'une quarantaine de mètres, (Photo 1), il comprend deux (2) hangars principaux, deux (2) hangars secondaires, un (1) bâtiment situé entre les deux hangars secondaires, trois (3) bâtiments administratifs et un (1) immense bâtiment servant d'entrepôt de stockage des produits vivriers. Cet entrepôt est géré par le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

Ce secteur Ouest du marché est totalement recouvert de bitume. La surface bitumée comprend des zones où stationnent les véhicules qui déchargent et chargent des produits divers (banane plantain, manioc, macabo, etc.), et un parking.

Sur les bordures Sud et Est de ce secteur, s'alignent des bâtiments en dur qui abritent 57 boutiques.

A l'intérieur de ce même secteur, 112 échoppes recouvertes de tôles avec des murs en planches, sont placées côte à côte sur quatre colonnes.

¹⁵⁶ La Communauté Economique Européenne (CEE) devient l'Union Européenne (UE) le 1^{er} Janvier 1993 après le traité de Maastricht.

¹⁵⁷ Le pont sur le Ntem a été inauguré en novembre 2005.

¹⁵⁸ Source : MINPAT-DAT : Etude du Schéma d'Aménagement de la zone frontalière d'Ambam et d'Abang Minko'o. P.69



Photo 1 : L'entrée principale du marché d'Abang Minko'o. A gauche le bâtiment administratif N°2. A droite une des 57 boutiques que compte le secteur Ouest. A l'arrière plan l'un des deux hangars secondaires en place dans ce secteur. (Cliché Ekanga F.27- 12-2012)

b2) Le secteur Est

Ce secteur en terre comprend : un (1) hangar, neuf (9) bâtiments abritant huit boutiques et l'agence d'Express Union d'Abang Minko'o, et un (1) espace découpé en lot de 9m² environ.

Lors de nos enquêtes en décembre 2012, nous y avons dénombré 914 lots recouverts, en majorité, de vieilles tôles. Ces abris de fortune qui apparaissent sur la photo 2, sont, en fait, des constructions érigées par les marchands eux-mêmes. Certains sont dotés de comptoirs. Les marchands étalent leurs marchandises dans ces abris, le jour du marché.



Photo 2 : Une vue du secteur Est du marché d'Abang Minko'o on peut y observer un sol non revêtu et des abris construits par les marchands. (Cliché Ekanga F. 27- 12- 2012).

b3) Bâtiments administratifs

A Abang Minko'o, trois bâtiments abritent plusieurs services administratifs rattachés au marché. Il s'agit des bâtiments administratifs N°1 et N°2, construits avec des briques de terre cuite honidées au mortier de ciment, et du bâtiment en parpaings où se trouve les services de la douane.

c) Gestion du marché

La gestion du marché est assurée par la commune d'Ambam. Mais en vertu de l'arrêté N°320/COM/PR du 04 Juin 1995 portant création du Comité interministériel de mise en place et du suivi des marchés frontaliers des produits vivriers, de l'élevage et de la pêche, l'Etat a droit de regard sur le bon fonctionnement du marché, de visite des lieux, d'autorisation de toute modification de structure nécessaire.

Au marché d'Abang Minko'o, la tâche de la mairie consiste à :

- Assurer le fonctionnement permanent du marché ;
- Entretien et procéder aux réparations des dommages survenus sur les installations pendant le fonctionnement du marché ;
- Procéder aux aménagements et extensions éventuelles des infrastructures, après approbation du comité interministériel ;
- Assurer la police des lieux.

d) Les services administratifs rattachés au marché.

d1) Les services de sécurité

- **La police**

Officiellement, la police est chargée du maintien de l'ordre, du contrôle de l'émigration et du renseignement.

En matière de maintien de l'ordre, elle assiste les percepteurs dans la vente des tickets de marché.

En ce qui concerne le contrôle de l'émigration, elle s'assure que les personnes qui entrent et sortent du Cameroun disposent de tous les papiers officiels requis. L'enregistrement des mouvements de personnes à l'entrée et à la sortie du territoire camerounais se fait de façon systématique au point de contrôle d'Eking, avant le pont sur le Ntem.

- **La gendarmerie**

Beaucoup moins visible que la police, elle assure le maintien de l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur du marché.

d2) Les services techniques

- **La douane**

Disposant d'un bureau à côté du bâtiment administratif N°2, elle est chargée d'appliquer la législation en vigueur en matière d'importation et d'exportation des marchandises. Mais dans le contexte actuel d'intégration marqué, entre autres, par la libéralisation du commerce dans la zone CEMAC, son rôle se limite à assurer le suivi des statistiques des échanges.

- **Le poste de police phytosanitaire**

Ce service a pour tâche de délivrer des certificats de conformité phytosanitaires pour tous les produits végétaux destinés à l'exportation et à l'importation. Il possède des bureaux dans le bâtiment administratif N°2 et un point de contrôle à Eking-Ntem.

- **Le centre de contrôle zootechnique et vétérinaire**

Ce service assure le contrôle de la santé des produits de l'élevage et de la pêche destinés à l'exportation et à l'importation.

- **Le bureau de gestion du fret terrestre**

Cette structure a pour rôle d'assurer un contrôle strict des marchandises transportées et du coût de transport de celles-ci.

d3) Les services financiers

Ils se réduisent au bureau des percepteurs, qui est logé dans le bâtiment administratif N°1 et qui dépend directement du service des finances de la commune d'Ambam. A travers ce bureau, cette commune s'occupe spécialement des questions financières (recettes et dépenses) ayant trait au marché.

A. FONCTIONNEMENT DU MARCHE

1. L'approvisionnement du marché

Les tonnes de vivres qui entrent au marché d'Abang Minko'o chaque semaine, proviennent du Cameroun, du Gabon et de la Guinée Equatoriale.

a) Les produits en provenance du Cameroun

a1) Les produits et sous produits végétaux

Pour avoir une idée sur les entrées de produits et sous-produits végétaux à Abang Minko'o, nous avons sollicité l'aide du chef de poste de police phytosanitaire d'Abang Minko'o, qui nous a autorisé à travailler avec ses agents au mois de décembre 2011. Les chiffres dégagés au cours de ces travaux sont éloquentes : en 31 jours, 54 produits ayant atteint un volume total d'environ 2557 tonnes sont entrés au marché d'Abang Minko'o dont 756,50 tonnes de banane plantain, 612,50 tonnes de manioc (pâte), 163,90 tonnes de pommes de terre, 151,10 tonnes d'oignon, 136,50 tonnes de banane douce, 107,66 tonnes de tomate (fruit), 88,47 tonnes de macabo, 80,25 tonnes de choux, etc.

Le tableau 1 qui suit, donne un aperçu de la provenance des produits vendus à Abang Minko'o.

Tableau 1 : Provenance de quelques produits et sous-produits végétaux vendus au marché d'Abang Minko'o.

N°	REGIONS	PRODUITS
1	Adamaoua Nord Extrême-Nord	Ail, oignons, arachide
2	Centre	Banane plantain, banane douce, macabo, huile de palme, safout, maïs frais, mangue
3	Littoral	Ananas, papaye solo, banane douce, huile de palme, cube maggi, mangue, riz importé, farine de blé.
4	Ouest	Arachide, aubergine, avocat, carotte, choux, tomate (fruits), gombo, haricot, maïs sec, farine de maïs, pastèque, pomme de terre, poivron, tapioca, café, cola, patate douce, persil, concombre, poireau, piment.
5	Sud	Banane plantain, macabo, safout, manioc, feuille de manioc, maïs frais, bâtons de manioc, huile de palme, écorces amères, pistaches, arachides, amande de mangue sauvage, etc.
6	Nord-Ouest	Pomme de terre, poireau, tapioca
7	Sud-Ouest	Huile de palme, papaye solo, etc.

Sources: Enquêtes de terrain (Décembre 2012)

Le tableau 1 qui précède montre bien que l'approvisionnement du marché frontalier d'Abang Minko'o en vivres végétaux est assuré par presque l'ensemble du territoire camerounais. Mais il est important de souligner ici que trois régions jouent un rôle de premier ordre dans cet approvisionnement. Il s'agit du Sud et du Centre qui fournissent une bonne partie des produits tels que la banane plantain, le manioc, le macabo, l'igname, les légumes ... et de l'Ouest qui fournit des produits maraichers, des féculents, etc.

a2) Les produits de l'élevage

Il existe un élevage traditionnel de petits ruminants et quelques aviculteurs modernes dans la région d'Ambam. Mais les ovins, caprins et porcins qui sont vendus au marché d'Abang Minko'o proviennent surtout de la région de l'Ouest.

a3) Les produits de la pêche

Deux types de poissons sont souvent présents sur les comptoirs du marché d'Abang Minko'o. Il s'agit du poisson fumé qui provient de Kribi (bifaka (*etmalosa frimbriata*) notamment) et des régions septentrionales (Mbakaou...), et le poisson congelé (surtout le maquereau et la carpe) qui provient de Douala et de Yaoundé.

b) Les produits en provenance du Gabon

La quantité de ces produits est négligeable. Il s'agit du poulet congelé, du riz marchand, de l'huile raffinée, de la farine de blé, du tabac, etc.

c) Les produits en provenance de la Guinée Equatoriale

Il s'agit surtout des vins, whiskies, bières, boissons gazeuses, boîtes de conserves... qui entrent au Cameroun à Kyé Ossi. La plupart des commerçants qui offrent ces produits à Abang Minko'o les samedis, viennent presque tous de Kyé Ossi où ils sont installés.

2. Les vendeurs et les acheteurs

a) Les vendeurs

Ils sont camerounais et étrangers.

a1) Les camerounais

Ils sont originaires du Sud (Boulou, Fang, Mvaé, Ntoumou, etc.) et des autres régions du Cameroun (Eton, Ewondo, Bafia, Bamiléké, Bamoun, Bassa, etc.)

Deux types de vendeurs exercent à Abang Minko'o, à savoir, les producteurs – vendeurs et les acheteurs-vendeurs.

Les producteurs – vendeurs, très peu nombreux, sont surtout les paysans et paysannes originaires des villages environnants, qui proposent aux acheteurs des produits tels que la banane plantain, le macabo, les légumes, la viande de brousse (gibier), le vin de palme, etc. Dans cette catégorie, on peut aussi classer quelques allochtones (Eton et Bamoun notamment) qui louent des lopins de terre dans le département de la Vallée du Ntem qu'ils mettent en valeur. Les tomates, carottes, légumes divers, etc., que ces terres produisent sont écoulés par leurs producteurs au « marché mondial ».¹⁵⁹

¹⁵⁹ « Marché mondial » est le nom donné au marché d'Abang Minko'o par les habitués.

Les acheteurs-vendeurs se composent de détaillants de produits vivriers qui occupent surtout le secteur Est, et de « bayam selam »¹⁶⁰.

Certains « bayam selam » grossistes travaillent avec des partenaires Gabonais ou Camerounais installés au Gabon, qui leur passent parfois des commandes par téléphone. Nous avons beaucoup appris avec les activités de Madame G.M. « bayam selam » grossiste, installée de façon permanente à Abang Minko'o, que nous avons approché en décembre 2012. Souvent, dès mardi, elle « entre en brousse »¹⁶¹ avec un pick-up de marque « Toyota Hi-lux » pour acheter de la banane plantain de village en village. Son aire de ravitaillement, très vaste, s'étend jusqu'aux localités situées dans les arrondissements de Biwong-Boulou, Mengong et Mvangane dans le département de la Mvila. La banane plantain de 700 000 Frs CFA achetée en 3 ou 4 tours dans les points de vente situés au bord des routes, ou directement dans les champs des producteurs, suffit souvent pour remplir un camion gabonais de 12 tonnes. La banane plantain de 700 000 Frs CFA vendue au partenaire gabonais à 1 million de Frs CFA, peut dégager à Madame G.M., un bénéfice de 200 000 à 220 000 Frs CFA après, naturellement, déduction des charges (location du véhicule, carburant, droit de place dans un des hangars principaux ou dans l'entrepôt de la CNCC).

a2) Les étrangers

Il s'agit de quelques Gabonais, Nigériens, Sénégalais, etc. qui vendent des produits divers.

b) Les acheteurs

Ils sont camerounais et étrangers.

b1) Les Camerounais

Trois catégories d'acheteurs camerounais se côtoient tous les samedis à Abang Minko'o. Il s'agit :

Tout d'abord des paysans et paysannes des villages environnants, qui s'y ravitaillent en produits de première nécessité (savon, sel, sucre, pétrole, etc.).

Puis, de quelques Camerounais vivant à Ambam et à Ebolowa¹⁶².

Enfin, des Camerounais qui exercent leur métier de commerçants au Gabon. Tous les samedis, ces Camerounais traversent la frontière pour se ravitailler en produits surtout vivriers au « marché mondial ». A Bitam, Oyem, Libreville, etc., ces commerçants revendent ces produits plus chers, en tirant le plus de profit possible.

b2) Les étrangers

Ils sont surtout Gabonais. On distingue les acheteurs-marchands et les particuliers.

- **Les acheteurs marchands**

Il s'agit des marchands gabonais qui achètent surtout des produits vivriers (agricoles, etc.) au marché d'Abang Minko'o, et vont les revendre sur les marchés de Bitam, Oyem, Libreville, etc.

¹⁶⁰ « Bayam selam » est un mot pidgin qui désigne les marchands qui achètent les vivres pour les revendre dans les marchés.

¹⁶¹ « Entrer en brousse » est une expression souvent utilisée par les bayam selam à Abang Minko'o. Elle signifie parcourir en tous sens les campagnes pour se ravitailler en produits vivriers divers.

¹⁶² Certaines denrées telles que le concombre, les amandes de manque sauvage (Ndo'o) sont parfois rare sur les marchés d'Ambam et d'Ebolowa, parce que les marchandes qui les vendent préfèrent aller les écouler à Abang Minko'o ou à Kyé Ossi où elles tirent toujours d'énormes profits. Alors, les consommateurs camerounais qui désirent acheter ces produits et qui ont les moyens n'hésitent pas souvent à faire le voyage d'Abang Minko'o le jour du marché.

• **Les particuliers**

Ils sont nombreux. Quelques raisons justifient leur présence à Abang Minko'o tous les samedis. Certains (surtout les Librevillois) estiment que les marchands gabonais et camerounais qui achètent des produits vivriers à Abang Minko'o revendent toujours ceux-ci très chers sur les marchés de Libreville. C'est pourquoi, lorsqu'ils le peuvent, ils préfèrent venir se ravitailler à la source au « marché mondial », au même prix que ces marchands. Ces particuliers possèdent généralement des véhicules automobiles.

D'autres (surtout ceux qui habitent la région du Woleu-Ntem voisine) peuvent, parce qu'ils ne sont pas loin d'Abang Minko'o, venir se ravitailler directement à la source.

3) Les activités du marché

a) Le jour du marché

Le samedi a été institué comme jour du marché. Le marché frontalier fonctionne ainsi au ralenti de dimanche à vendredi, et de façon intense le samedi.

Mais il importe de préciser que c'est à partir de jeudi que les premiers mouvements des camions camerounais qui approvisionnent le marché en produits vivriers divers, se déclenchent effectivement. Ces mouvements deviennent beaucoup plus intenses le vendredi. L'entrepôt de la CNCC et les deux hangars principaux, constituent les lieux où s'entassent ces produits.

Le vendredi après-midi, de nombreux commerçants commencent généralement à exposer leurs marchandises dans les deux secteurs. Le samedi, dès 6h 00 – 6h 30, le marché commence à fonctionner à plein régime comme le montre la photo 3. Ainsi :

- Des véhicules gabonais transportant des milliers de personnes stationnent dans le grand parking ;
- Des produits vivriers et manufacturés sont étalés sur des comptoirs ou sur le sol ;
- Des vendeurs à la sauvette circulent avec leurs marchandises ;
- Des camions gabonais chargent des produits divers à une cadence accélérée ;
- Etc.



Photo 3 : Un pan du secteur Ouest le jour du marché. A l'arrière plan l'entrepôt de la CNCC. (Cliché Ekanga F. 29- 12- 2012)

b) La vente des produits d'origine camerounaise

b1) Les produits et sous produits végétaux

Ils sont vendus au détail et en gros.

Les ventes au détail sont faites par des marchands et marchandes qui exposent des produits divers (oignon, macabo, banane plantain, igname, manioc, légumes divers, condiments divers, banane douce, fruits divers, haricot, arachide, produits maraichers, maïs sec, amande de mangue sauvage, etc.) dans le secteur Est du marché.

Les ventes en gros, quant à elles, sont effectuées par des marchands et marchandes qui achètent des produits tels que le macabo, le manioc, la banane plantain, l'igname, etc. dans les zones rurales qui les produisent, pour les revendre en gros à leurs partenaires gabonais et camerounais qui exercent au Gabon.

D'une manière générale, la presque totalité des produits et sous-produits végétaux vendus à Abang Minko'o prennent la direction du Gabon. Il importe d'ajouter également à ce niveau que le volume des exportations, en direction de ce pays voisin croît d'année en année. C'est ainsi qu'en 2007, 72 produits y ont été exportés pour un volume de 12 393 tonnes ; en 2010, 71 produits dont la quantité globale s'élevait à 20 859,77 tonnes sont également sortis du marché d'Abang Minko'o pour ce pays ; enfin, en 2011, ce même pays voisin a reçu 69 produits et sous-produits végétaux venant du même marché pour un volume total de 26 865,18 tonnes.

Par ailleurs, après une analyse détaillée de la composition et des prix des produits exportés au Gabon en 2010 et en 2011, nous sommes arrivés à trois remarques :

Tout d'abord, 24 produits, par leur poids ont constitué l'essentiel des produits exportés dans ce pays. Présentés dans le tableau 2, ces produits ont une moyenne mensuelle à l'exportation d'au moins 5 tonnes.

En deuxième lieu, le volume de certains produits exportés, très faible, n'a pas atteint une tonne en 2011. C'est notamment le cas de l'arachide (pâte) (0,18 tonnes), du cube maggi (0,14 tonnes), des jus industriels (0,99 tonnes), du maïs frais (0,51 tonnes), du Njansang (0,68 tonnes), de la provende (0,5 tonnes) et du tabac (0,6 tonnes).

Enfin, nous avons constaté que le prix des produits et sous-produits végétaux, à Abang Minko'o variaient en fonction des saisons et de l'affluence des clients. Ainsi, pendant les périodes de fêtes de fin d'année, par exemple, le prix moyen d'un régime de plantain tourne autour de 4 000 à 5 000 Frs CFA, en raison de la forte demande des clients gabonais. Par contre, lorsque l'affluence de ceux-ci baisse pour des raisons diverses¹⁶³, ou lorsque l'offre devient supérieure à la demande, ce prix peut descendre jusqu'à 2 000, voire 1 500 frs CFA. Ce type de variation concerne aussi de nombreux autres produits vivriers tels que le manioc, l'igname, le macabo.

¹⁶³ La baisse d'affluence des clients gabonais a souvent été constaté lorsque :

- Le Gabon est en période de récolte
- Les relations entre le Cameroun et le Gabon se détériorent.

Tableau 2 : Principaux produits et sous-produits végétaux par ordre d'importance fondé sur le poids

N°	Produits	Quantités exportées (en tonnes)		
		2010	2011	TOTAL
1	Banane plantain	7523,77	8580,75	16104,52
2	Oignon	1930,00	2935,20	4865,20
3	Pomme de terre	1866,36	2417,47	4283,83
4	Manioc (pâte)	700,00	3491,25	4191,25
5	Macabo	1313,26	1243,08	2556,34
6	Banane douce	686,41	1253,00	1939,41
7	Choux	694,60	936,79	1631,39
8	Tomate (fruits)	696,72	664,11	1360,83
9	Bâtons de manioc	702,00	658,14	1360,14
10	Ananas	653,64	526,52	1180,16
11	Farine de manioc	646,23	499,56	1145,79
12	Carotte	522,77	611,69	1134,46
13	Avocat	537,10	563,42	1100,52
14	Poivron	280,74	280,19	560,93
15	Safou	273,45	131,45	404,90
16	Patate douce	157,50	230,40	387,90
17	Ecorces amères	96,43	203,55	299,98
18	Mangues	126,48	135,96	262,44
19	Orange	76,79	136,12	212,91
20	Citron	100,20	103,15	203,35
21	Papaye solo	96,37	94,30	190,67
22	Pamplemousse	66,53	86,95	153,48
23	Mandarine	66,60	69,42	136,02
24	Piment	62,03	65,22	127,25
	TOTAL	19 875,98	25 917,69	45 793,67

Source : Tableau construit à partir des données fournies par le poste de police phytosanitaire d'Abang Minko'o - (Rapports annuels d'activité 2010 et 2011)

b2) Les produits de l'élevage

Les ventes de ces produits se font par tête dans un espace grossièrement aménagé à une vingtaine de mètres de la toilette publique N°2 dans le secteur Est du marché. Le tableau 3 ci-après, présente les prix de chacune des espèces animales vendues dans ce marché.

Tableau 3 : Prix des produits de l'élevage au marché d'Abang Minko'o

Espèces	Prise (en Francs CFA)	
	Minimum	Maximum
Ovins	15 000	36 000
Caprins	13 000	29 000
Porcins	25 000	90 000
Volaille	2 000	4 000

Source : Enquête de terrain (Décembre 2012)

b3) Les produits de la pêche

La vente du poisson fumé se fait au détail dans le secteur Est du marché. Ici, le bifaka (*etmalosa frimbriata*) est exposé en tas de 500 frs, 1000 Frs et 2000 Frs CFA. Le poisson fumé d'eau douce en provenance des régions septentrionales et de l'Ouest, plus cher, est exposé en tas de 1000 Frs, 2000 Frs et 5000 Frs.

Le poisson congelé, souvent étalé en plein air sur des étals dans le secteur Ouest, est vendu en kilogrammes et en tas.

Lors de nos enquêtes en décembre 2012, nous n'avons pas pu mettre la main sur les données statistiques ayant trait à ces produits de la pêche, parce que celles-ci sont inexistantes.

c) La vente des produits en provenance du Gabon et de la Guinée Equatoriale

c1) La vente des produits en provenance du Gabon

A Abang Minko'o, ces produits sont très peu visibles. Il convient néanmoins de relever que dans le secteur Ouest, quelques étals exposent souvent le poulet congelé gabonais, qui est très apprécié des consommateurs camerounais. Ce poulet est vendu au détail (en tas et en kilogrammes) et en gros (dans les cartons). Les autres produits gabonais qui se vendent à Abang Minko'o sont variés. En 2011, le poste de police phytosanitaire en place dans cette localité frontalière en a enregistré dix, qui ont atteint un volume de 2 600 tonnes. Il s'agit du cube maggi (1,15 tonne), de la farine de blé (13,5 tonnes), de l'huile raffinée (716,42 tonnes), du tabac (2,33 tonnes), du latex hévéa (1601 tonnes), de l'oignon (13,75 tonnes), du phosphatine (6,72 tonnes), du riz marchand (7,22 tonnes), des spaghettis (235 tonnes) et de la tomate (pâte) (3,5 tonnes).

c2) La vente des produits en provenance de la Guinée Equatoriale

Les vins, whiskies, bières, boissons gazeuses, boîtes de conserves, etc. en provenance de la Guinée Equatoriale, sont exposés sur des étals dans le secteur Ouest, où ils sont vendus au détail. Les prix de ces produits restent très abordables pour les consommateurs camerounais qui déboursent, par exemple 750 à 800 Frs pour acheter un litre de vin rouge.

II. LA PLACE DU MARCHÉ D'ABANG MINKO'O DANS LES ECHANGES COMMERCIAUX TRANSFRONTALIERS DE PRODUITS VIVRIERS DANS LA ZONE DES « TROIS FRONTIERES »

La particularité de la zone des « trois frontières », dans la région du Sud, tient à sa position géostratégique de zone frontalière, mais également et surtout au rôle de transit qu'elle joue dans les échanges commerciaux entre le Cameroun et ses deux voisins que sont le Gabon et la Guinée Equatoriale, à travers les marchés frontaliers d'Abang Minko'o et Kyé Ossi. Depuis le début des années 1990, en effet, cette zone a connu une véritable mutation, avec la construction et la mise en service d'une plateforme commerçante à Abang Minko'o et le boom économique de la localité frontalière de Kyé Ossi. A l'heure actuelle, la zone des « trois frontières », grâce au potentiel de ces deux marchés dont l'impact et le rayonnement dépassent largement les limites du département de la Vallée du Ntem, apparaît comme l'un des « poumons économiques » de la région du Sud.

A. LES DIFFICILES DEBUTS DU MARCHÉ FRONTALIER D'ABANG MINKO'O

Le marché frontalier d'Abang Minko'o et celui de Kyé Ossi, comme nous le relevons dans le paragraphe qui précède, constituent les deux principaux pôles commerciaux qui animent la vie économique dans la zone des « trois frontières ». Mais si la place d'Abang Minko'o, en ce qui concerne spécialement les exportations de produits vivriers dans cette zone, reste plus importante aujourd'hui que celle de Kyé Ossi, comme nous le verrons plus loin, nous ne pouvons pas nous empêcher de souligner ici, qu'après sa mise en service en 1992, le marché d'Abang Minko'o a fonctionné au ralenti pendant plusieurs années. Le tableau 4 ci-dessous permet d'ailleurs de saisir la faible activité de ce marché frontalier, à travers l'évolution de ses exportations de produits et sous-produits végétaux vers le Gabon, de 1994 à 2001.

Tableau 4 : Exportations (en tonnes) de produits et sous-produits végétaux vers la Guinée Equatoriale et le Gabon par Kye Ossi, et vers le Gabon par Abang Minko'o, de 1994 à 2001.

MARCHES	EXERCICES						
	1994/1995	1995/1996	1996/1997	1997/1998	1998/999	1999/2000	2000/2001
Kyé Ossi	1772,029	5555,80	6836,689	1698,050	2974,44	-	5861,49
Abang Minko'o	312,430	34,355	346,235	346,630	2683,222	4107,66	4213,73

Source : Tableau construit à partir des données recueillies dans *AGRI-STAT CAMEROUN N°4 (PP 35-36), N°6 (PP 62-63) et N)9 (PP 53-54-55)*

Sur ce tableau 4, on remarque que de 1994 à 2001, les exportations de produits et sous-produits végétaux du marché d'Abang Minko'o vers le Gabon sont toujours restées au-dessous de 4 500 tonnes, au cours de chaque exercice. Pendant 4 ans, du 1^{er} juillet 1994 au 30 juin 1998, les exportations de ce marché en direction de ce pays voisin, étaient tellement faibles qu'elles n'avaient atteint, à peine, qu'un volume cumulé de 1039,65 tonnes, alors qu'au cours de ces mêmes exercices, Kye Ossi exportait 15862,568 tonnes de produits et sous-produits végétaux en Guinée Equatoriale et au Gabon.

Les exportations d'Abang Minko'o, qui ne représentaient donc que 6,15% du volume total des exportations faites par les deux principaux marchés camerounais de la zone des « trois frontières » pendant ces années 1990, ne pesaient pas lourd par rapport à celle de Kye Ossi qui représentaient 93, 85% des produits et sous-produits végétaux vendus au Gabon et à la Guinée Equatoriale par ces deux marchés.

Gauthier J.M. (2002), coordonnateur FED, dans son rapport intitulé Trame routière sous-régionale d'intégration dans la zone CEMAC, dégage la principale raison qui peut expliquer la faible activité du marché d'Abang Minko'o pendant ces années 1990, lorsqu'il écrit, qu'« au milieu des années 1990, le tronçon de route Ambam –Eking avait été quelque peu abandonné, du fait que le bac d'Eboron n'a pas été opérationnel pendant près de 3 ans. Eking était alors un « cul de sac » et ce, alors qu'un marché frontalier important s'y était auparavant, développé (Marché « mondial » d'Abang Minko'o) »¹⁶⁴.

Ainsi, Jean Marc Gauthier, dans ce passage de son rapport, montre que ce sont les problèmes d'infrastructures routières, qui avaient été à l'origine de la faible activité du marché frontalier d'Abang Minko'o au cours des années 1990.

¹⁶⁴ Gauthier J.M., 2002. Trame routière sous-régionale d'intégration dans la zone CEMAC. Rapport colloque national d'Aménagement du Territoire. Yaoundé. P12.

Cela signifie que si ce marché a connu une évolution en demi-teinte durant ces années, c'est parce que la Route Nationale 2 (RN2) Ambam-Eking était en terre et donc souvent en mauvais état et difficilement praticable, surtout, pendant les saisons pluvieuses, et parce que la traversée du fleuve Ntem à Eboro se faisait par un bac qui était souvent en panne.

B. L'EVOLUTION DES ACTIVITES DU MARCHE D'ABANG MINKO'O APRES 2005

Le bitumage de la Route Nationale 2 (RN2) en 2003 et la construction d'un pont en béton sur le Ntem à Eking en 2005, ont donné un second souffle au marché d'Abang Minko'o. En effet, après 2005, cette route bitumée en bon état et ce pont ont soutenu les nombreux mouvements de camions, pick-up et autres véhicules qui ont approvisionné ce marché frontalier en produits divers, entraînant par la même occasion, une augmentation sensible du volume des produits qui y entrent.

A partir de 2007, la quantité globale des exportations de ce marché vers le Gabon, son principal débouché, va augmenter progressivement, avec notamment, 12 393 tonnes en 2007, 20 870,42 tonnes en 2010, 26 889,94 tonnes en 2011 etc.(Figure 2).

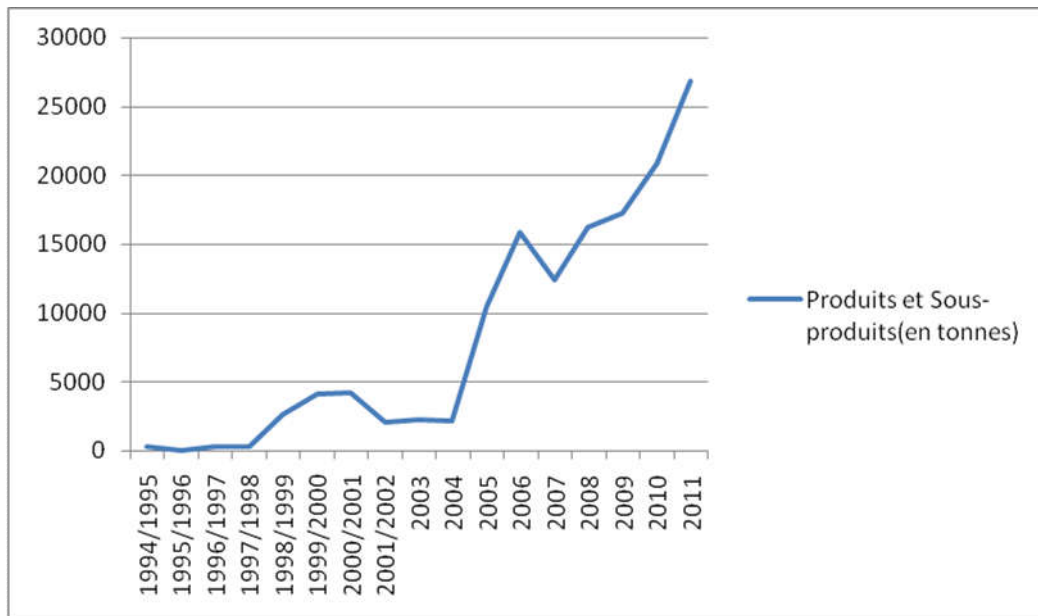


Figure. 2 : Evolution des exportations de produits et sous-produits végétaux du marché frontalier d'Abang Minko'o vers le Gabon de 1994 à 2011.

En ce qui concerne le volume total des échanges de produits et sous-produits végétaux (exportations + importations) effectués par Abang Minko'o après 2006, il était aussi désormais important, malgré la faible quantité des importations. C'est ainsi qu'en 2010, ce volume total des échanges s'est élevé à 21 216,25 tonnes, dont 20 870,42 tonnes dans le sens Abang Minko'o/Gabon et 345,83 tonnes dans le sens Gabon/Abang Minko'o. Par contre, au cours de ce même exercice 2010, les exportations et importations de produits vivriers faites par le marché de Kye Ossi et enregistrées par le poste de police phytosanitaire de cette localité, ne se sont élevées qu'à 13 736,96 tonnes, dont 5472,56 tonnes dans le sens Kye Ossi/Guinée Equatoriale, 2064,09 tonnes dans le sens Kye Ossi/Gabon, 4743,35 tonnes dans le sens Guinée Equatoriale/Kye Ossi et 1456,96 tonnes dans le sens Gabon/Kye Ossi.

Le développement qui précède suscite quatre remarques :

- Tout d'abord, Abang Minko'o, grâce au bon état de la route bitumée qui le dessert, connaît depuis 2006, une revitalisation de ses activités ;
- En deuxième lieu, ce marché commerce essentiellement avec l'extérieur, principalement avec le Gabon ;
- En troisième lieu, la part d'Abang Minko'o dans la quantité globale des exportations de produits et sous-produits végétaux faites par les deux principaux marchés frontaliers de la zone des « trois frontières » (Abang Minko'o et Kye Ossi), très faible au cours des exercices des années 1990 (6,15% des exportations de juillet 1994 à juin 1998), a fortement crû ces dernières années, au point où en 2010, elle représentait 73,47% du volume total des produits exportés par ces deux marchés.
- Enfin, les exportations de produits et sous-produits végétaux du marché frontalier d'Abang Minko'o vers le Gabon, représente 91% du volume total de produits et sous-produits végétaux exportés vers ce pays par Abang Minko'o et Kye Ossi.

Le développement et les remarques qui précèdent, montrent clairement, qu'aujourd'hui plus qu'hier, le marché frontalier d'Abang Minko'o occupe une place importante dans les échanges commerciaux transfrontaliers de produits vivriers, d'une manière générale, et plus particulièrement de produits et sous-produits végétaux, qui se font dans la zone des « trois frontières ». En effet, comme le montre la figure 3 ses exportations et importations ont représenté 61% du volume total des échanges effectués dans cette zone en 2010, contre 39% seulement pour Kye Ossi.

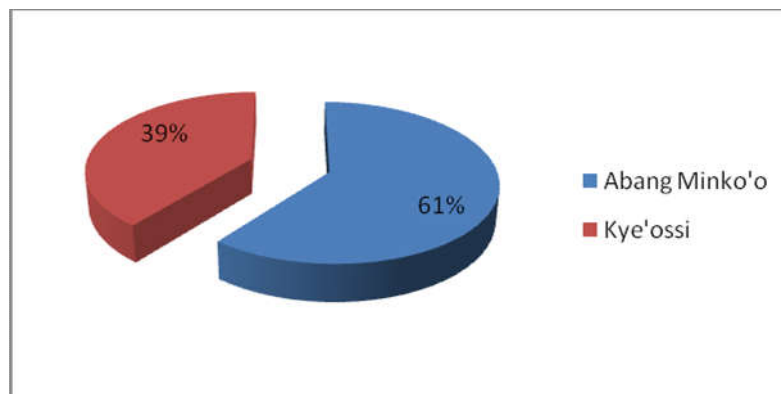


Figure 3 : Poids du marché frontalier d'Abang Minko'o dans les échanges commerciaux de produits et sous-produits végétaux réalisés dans la zone des « trois frontières » en 2010.

En dernière analyse, on peut dire que les échanges commerciaux transfrontaliers qui se font dans la zone des « trois frontières » sont, en grande partie, le fait des marchés frontaliers d'Abang Minko'o et Kye Ossi. Mais chacun de ces lieux d'échanges a ses spécificités qu'il importe de rappeler ici.

Abang Minko'o est, et reste avant tout, un marché de vivres tourné vers le Gabon pour la vente de ses produits, contrairement à Kye Ossi qui a diversifié ses activités et dont l'essor repose sur son marché de vivres, des trafics de toutes sortes¹⁶⁵ et de nombreux courants d'échanges¹⁶⁶. Actuellement, Kye Ossi, qui bénéficie de la proximité de la Guinée Equatoriale, est aussi devenue un lieu de rencontres où des opérateurs économiques venant des horizons divers, négocient, vendent, achètent.

¹⁶⁵ Ces trafics concernent les produits tels que les vins, whiskies, bières, produits de beauté, produits de l'électronique, de l'électroménager, de la céramique, etc.

¹⁶⁶ Les courants d'échanges dont il est question ici concernent les entrées à Kye Ossi et produits manufacturés et autres de la Guinée Equatoriale, du Gabon et des quatre coins du Cameroun, mais aussi les sorties des produits divers de cette localité pour ces trois pays.

CONCLUSION

Marché de vivres au départ, Abang Minko'o connaît, depuis sa mise en service en 1992, un accroissement et une diversification de ses activités. Aujourd'hui, ce complexe commercial, dont la clientèle reste surtout constituée de ressortissants gabonais, est devenu l'un des principaux pôles de développement de la zone des « trois frontières ». Mais le bon fonctionnement de ce marché est entravé par quelques problèmes, parmi lesquels, l'absence d'électricité et d'eau courante, l'insuffisance de lots et comptoirs destinés aux activités commerciales, et l'insalubrité dans le secteur Est.

Sur tout un autre angle, nous ne pouvons pas manquer de souligner que le Cameroun, par son poids démographique et économique, constitue la locomotive qui tire les pays de la zone CEMAC vers une intégration économique réelle. A ce sujet le marché frontalier d'Abang Minko'o apparaît comme l'un des moteurs qui contribue activement à la réalisation de cette intégration économique.

BIBLIOGRAPHIE

1. **ABENA NGUEMA C., 1990.** Histoire de la dynamique du développement FDSE. Université de Yaoundé. 123P
2. **ALONI K. et al, 1980.** Flux de quelques produits alimentaires d'origine végétale à Lubumbashi, in Géo-Eco-Trop. 4(1-4), P 103-121
3. **Banque Africaine de Développement (BAD), 2000** – Rapport sur le Développement en Afrique – Intégration régionale en Afrique – Paris : Economica.
4. **BOUDEVILLE J.T., 1968.** L'espace et les pôles de croissance économique. PUF, Paris, 238P.
5. **DONGMO J.L., 1990.** L'approvisionnement alimentaire de Yaoundé. CEPER – Yaoundé. 229P.
6. **GAUTHIER J.M., 2002.** Trame routière sous régionale et intégration dans la zone CEMAC. Rapport colloque national de l'Aménagement du Territoire. Yaoundé. 19P.
7. **HUGON P., 2001.** Economie de l'Afrique. Ed. Découverte, coll. Repères – 3^e éd. Paris.
8. **LELO NZUZI, 1991.** Urbanisation, industrialisation et hiérarchie urbaine au Shaba (Zaïre), in la grande ville, enjeu du XXI^e siècle. Mélanges en hommage à Jean Bastié. PUF. P127-145
9. **MINAGRI, 1999.** AGRI-STAT CAMEROUN. Annuaire des Statistiques du secteur agricole 1998/1999 N°4 Division des Etudes et Projets Agricoles. Yaoundé 74P
10. **MINAGRI, 2000.** AGRI-STAT CAMEROUN. Annuaire des Statistiques du secteur agricole 1999/2000. N°6 Division des Etudes et Projets Agricoles. Yaoundé 114P.
11. **MINAGRI, 2002.** AGRI-STAT CAMEROUN. Annuaire des statistiques du Secteur Agricole. Campagne 2000/2001. N°9 Division des Etudes et Projets Agricoles. Yaoundé 119P
12. **MINPAT, 2000.** Etude du schéma d'aménagement de la zone frontalière d'Ambam et d'Abang Minko'o. Bilan diagnostique et propositions d'aménagement. Volume I-UREDS INTERNATIONAL. 95P
13. **MINPAT, 1999.** Etudes socio-économiques régionales au Cameroun. Province du Sud- Projet PNUD. DIRASSET-UREDS. Tunis, 78P
14. **MINPLAPOAT, 2002.** Schéma directeur d'aménagement et de développement durable du territoire (SDRADDT). Province du Sud – Yaoundé 30P
15. **NURAIR M. 1970.** Histoire des faits économiques contemporains. PUF Paris.
16. **ROWLEY A. 1982.** Géographie Economique. Ministère de l'Economie et des Finances. Paris 374P.

L'Exploitation du Natron dans les natronières de Kaya et d'Andja dans le Département de Kaya (TCHAD)

BAYANG SIRBELE

Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Département de Géographie, Adresse : BP : 460, Téléphone : (+235) 22 51 61 75/ (+235) 66 73 93 27, E-mail : bayangelisee@yahoo.fr

Résumé

L'extraction ou l'exploitation du natron est artisanale dans les natronières de Kaya et d'Andja de la région du Lac, car les outils utilisés sont rudimentaires. Le travail est fait parfois manuellement. Les variétés de natron exploité sont de deux types : le natron blanc et le natron noir. Ce sont surtout des jeunes valides qui s'attellent à cette activité pendant la saison sèche. Ils viennent de différents horizons de la région du Lac et du Kanem.

Bien que les outils utilisés par les mineurs soient traditionnels, il faut remarquer que ceux-ci, extraient chaque année dans les ouadis de Kaya et d'Andja plusieurs milliers de tonnes de natron qui sont transportées et commercialisées dans les pays voisins et à l'intérieur du Tchad.

Les acteurs du natron qui sont les producteurs, les transporteurs et les marchands participent donc activement à cette industrie et tirent de bénéfices qui leur permettent de subvenir aux besoins de leurs familles. Cependant, ces acteurs se heurtent à d'énormes difficultés dans leurs entreprises à plusieurs niveaux.

Mots clés : exploitation, natron, natronière, Kaya, Andja.

Abstract

The extraction or exploitation of the bicarbonate of soda is done on a small scale basis in the bicarbonate of soda fields of Kaya and Andja for the working tools are rudimentary. The work is sometimes done manually. The quality of bicarbonate of soda exploited is of two types: the white and black bicarbonate of soda. Usually, it is valid young people who embark on this activity during the dry season. They come from different regions of the Lake Chad and of Kanem.

Despite the fact that the working tools of the miners are traditional, it should be noted that every year they do extract several tones of bicarbonate of soda from the Ouaddis of Kaya and Andja which are transferred and sold in neighboring countries and within Chad.

The bicarbonate of soda miners who are producers, transporters and sellers contribute actively to this business and gain profit in order to take care of their families. However, these miners face difficulties in their business at different levels.

Keys words: *The exploitation, the bicarbonate of soda, Kaya, Andja and miners*

Introduction

Les cantons de Nguéléa 1 et 2, situés à quelques 400 Km de la capitale tchadienne relève de la région du Lac, Département de Kaya¹⁶⁷. Ces deux cantons qui ont pour chefs-lieux respectifs Nguéléa et Bagassola comptent 171 villages. Ils couvrent une superficie de 1 302 Km². Limités au Nord par la Sous-préfecture de Liwa, au Sud par la Sous-préfecture de Kangallam, à l'Est et à l'Ouest par la Sous-préfecture de Bol, les deux cantons ont une population estimée à 45 000 habitants. Kaya (13°40'57.0"N et 14°16'38.4"E) et Andja (13°41'39.7"N et 14°17'25.7"E) sont deux natronières de Nguéléa 1 et 2 et font l'objet de cette étude.

¹⁶⁷ Kaya a été érigé en département en Novembre 2015

« L'exploitation du natron dans les natronières de Kaya et d'Andja » se veut d'étudier comment les producteurs avec des moyens limités et des matériels archaïques exploitent le natron des ouadis de Kaya et d'Andja. En outre, à travers cette étude, nous voulons souligner le rôle important que jouent les transporteurs et les marchands de Bagassola dans le circuit de commercialisation du natron. Aussi, faut-il noter que les activités des acteurs du natron sont entachées de beaucoup de problèmes. A cet effet, quelles seraient les stratégies envisageables pour améliorer les conditions de travail et la rentabilité de ce secteur en général et des natronières de Kaya et d'Andja en particulier ? L'intervention des décideurs publics et des Organisations Non Gouvernementales ne serait pas d'apport important ?

I. Méthode et matériel

Dans le cadre de nos recherches de master et doctorales, nous avons eu à effectuer de travaux de terrain qui nous ont permis d'observer comment les producteurs mènent cette activité d'exploitation du natron. Le GPS¹⁶⁸ nous a servi à faire les relevés de certaines coordonnées géographiques. Les enquêtes ont concerné trois catégories d'acteurs à savoir les producteurs, les transporteurs et les marchands. L'objectif poursuivi est de recueillir les informations sur le circuit de la commercialisation du natron. Enfin, nous nous sommes entretenus avec les autorités administratives et traditionnelles de la place sur la filière du natron.

Des recherches bibliographiques au CNAR¹⁶⁹ nous ont aidées dans la rédaction de cet article. L'outil informatique a été pour nous d'une importance capitale dans le cadre de ce travail.

II. Résultats

II.1. Les acteurs de la production du natron

Les acteurs du natron dans les ouadis de Kaya et d'Andja regroupent les exploitants ou producteurs qui sont les plus nombreux, les transporteurs et les marchands.

II.1.1 Les producteurs

Les producteurs sont à la base de la production du natron. Couty (1966) les qualifie d' : « *Agents de la production* » ou encore des « *ouvriers* ». Ils sont de deux catégories : ceux qui exploitent pour les autres et ceux qui ont leurs propres puits de natron et se mettent eux-mêmes au travail. Qui sont ceux qui exploitent le natron dans les ouadis de Kaya et d'Andja ? Ce sont les Haddad qui sont chargés de l'extraction du natron. Le mot Haddad est d'origine Arabe qui vient de *haddid* c'est-à-dire fer. Ce qui signifie forgeron. Les Kanembou les appellent *Doyoa* ou *Douhou* et les Goranes, *Aza* (Gagsou, 2006). Pour Le Rouvreur (1989), « *Le Haddad ne se distingue ni par un type physique très remarquable, ni par une langue originale, ni par des mœurs et des coutumes propres, mais seulement par des activités qu'il ne partage avec personne d'autre : c'est un artisan. C'est sa profession qui le définit le plus clairement* ». C'est dire que l'exploitation du natron n'est pas l'affaire de tous. Dans la famille cantonale dite noble, personne ne fait ce travail que l'on trouve déshonorant. Ces producteurs sont négligés et méprisés et pourtant l'exploitation du natron leur génère d'argent.

L'extraction du natron est réservée exclusivement aux hommes. Ce sont les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées de cette caste qui s'adonnent à cette activité. Il y a également d'autres exploitants qui viennent d'autres cantons comme Liwa, Kanem. Les travaux se déroulent toute la journée et c'est durant la saison sèche. En saison des pluies, les travaux sont à l'arrêt. Pendant cette période, les producteurs s'attèlent aux activités agricoles.

¹⁶⁸ Le GPS signifie Global Positioning System

¹⁶⁹ Le CNAR est le Centre National d'Appui à la Recherche

L'âge des exploitants varie entre 19 et 60 ans. L'âge moyen est de 37 ans et la moyenne du nombre d'années d'activité est de 20 ans. Il n'y a que deux ethnies qui s'attèlent à cette industrie dans les ouadis de Kaya et d'Andja : Kanembou et Gorane de la caste des Haddad. Les plus nombreux sont les Kanembou. Sur trente cinq (35) exploitants, ils sont trente-deux (32) (Enquête de terrain, 2009).

Par rapport au temps mis dans l'exploitation du natron, nous avons recueilli l'avis de chaque exploitant. Le temps mis dans l'exploitation du natron par les sauniers se situe entre 10 et 20 ans.

Fort du constat sur le terrain, nous retenons que l'extraction du natron repose en définitive sur les Haddad. Ceux-ci connaissent plusieurs difficultés dans l'exploitation du natron qui sont entre autres les blessures aux pieds et à la main par le natron surtout le natron *kirdikli*. Les autres risques sont les efforts physiques, douleurs musculaires, la chaleur et la poussière. Il leur manque aussi des outils et des moyens financiers pour faire un travail adéquat. Les trous creusés pour l'exploitation du natron *karkoulou* et *kirdikli* de fois s'écroulent. La sécheresse et l'ensablement constituent les deux phénomènes naturels majeurs qui endiguent surtout le développement du natron.

II.1.2 Les transporteurs

Les transporteurs sont des personnes qui servent de lien entre les producteurs et les marchands. Ce sont des personnes qui interviennent dans le circuit de commercialisation du natron. Ils transportent le natron en utilisant plusieurs moyens : la main, la tête, les vieilles casseroles ou tasses, les animaux, engins, etc. Les transporteurs sont catégorisés en trois groupes :

- Ceux qui enlèvent le natron déposé près du puits de natron par les exploitants et les transportent par la tête pour les mettre en tas un peu loin du puits appelé *gana*.
- Ceux qui chargent et déchargent les véhicules (petits et gros). Ils viennent pour la plupart de Bagassola pour charger les véhicules à destination de N'Djaména. Leur nombre tourne autour de 8 et 15 personnes. Ce sont eux encore qui s'occupent du chargement des hors bords à destination du Nigéria et du Cameroun. Ils sont reconnus sous le nom des *atali* (Dockers) en Arabe locale
- Enfin, ceux qui, à l'aide des Toyota, gros porteurs et hors bords transportent le natron pour d'autres destinations pour être vendu là-bas. Les transporteurs étaient autrefois les Toubou et les Boudouma du moins sur les circuits lacustres. Nous relevons que les transporteurs jouent un rôle primordial dans le mouvement des flux internes et externes du natron.

II.1.3 Les marchands

L'achat et la vente du natron des ouadis de Kaya et d'Andja sont assurés par les marchands. En effet, ils sont ceux qui achètent le natron auprès des producteurs dans les ouadis et le vendent ailleurs [N'Djaména, pays voisins (Figures 1, 2)]. Les commerçants sont en étroite relation avec les producteurs. Ils sont en même tant des exportateurs ou négociants. Jadis, le négociant Kanouri était à la commande du commerce du natron. En 1950, un seul Européen pratiquait le trafic du natron. En 1952, il abandonnait Bagassola et le trafic du natron pour installer un commerce de détail à Bol. Depuis cette époque, les Européens n'ont plus participé au trafic du natron.

De nos jours, ce sont les marchands du canton de Nguéléa (Bagassola) qui sont à l'œuvre. Nous distinguons deux types de commerçants : les grands et les petits.

- Les premiers sont des Alhadji. Ils sont des hommes d'affaires ayant leurs propres véhicules et hors bords pour la plupart. Ces hors bords portent des inscriptions en fonction des propriétaires. On peut donc y lire : KM 5 de couleur verte, 60 de couleur bleue-rouge et CHO de couleur blanche-rouge appartenant respectivement aux Alhadji Kérim Moussa¹⁷⁰, Abdoulaye Adoum et Cherif. Ils détiennent également le commerce des produits manufacturés importés du Nigéria.

¹⁷⁰ Alhadji Kérim Moussa est le président des commerçants de Bagassola

- Les petits marchands disposent de peu de moyens financiers et se contentent de louer les véhicules et hors bords auprès des premiers pour acheminer leur natron à N'Djaména ou ailleurs. Sur leurs sacs de natron au port de Bagassola, nous pouvons lire des signes suivants : AAO, 149, A, AO, etc. Certains chiffres sont en Arabe. C'est pour que les sacs de natron ne puissent pas se confondre à leur arrivée au Nigéria. Les mêmes signes peuvent se retrouver sur leurs animaux surtout les dromadaires. Ils sont neuf (09) commerçants sur quinze (15) à être venus du Kanem, région voisine à la région du Lac. Les commerçants sont en grande partie des Kanembou. Les autres sont des Goranes, Foulbés, et Bornouans. Certains d'entre eux possèdent également des puits de natron (09). Leur chiffre d'affaires se situe entre un million et deux millions de francs. Les articles 71 et 73 du Code Minier tchadien les autorisent à exporter et de transporter librement le natron.

Les commerçants connaissent une panoplie de difficultés que nous résumons comme suit :

- La détérioration des sacs de natron par la chaleur ;
- Plusieurs formalités au niveau des barrières ;
- Mauvais état des routes ;
- Naufrage des hors bords en cas des vents violents sur le Lac Tchad;
- Tarissement des eaux du Lac Tchad;
- Les herbes mouvantes dans le lac qui bloquent le déplacement des hors bords ;
- Le fait que le natron reste pendant plusieurs jours au Nigéria sans être vendu.

En somme, ces différents acteurs du natron à savoir les producteurs, les transporteurs et les commerçants interviennent dans le circuit de commercialisation chacun de sa manière (Figure 4). Quelles sont les activités que mènent ces acteurs ?

II.2. Les activités des acteurs du natron

Les activités des acteurs du natron sont axées essentiellement sur l'exploitation, le transport et la commercialisation du natron.

II.2.1 L'organisation de l'exploitation du natron

-L'ouverture de la campagne

Une cérémonie d'ouverture de la campagne a lieu chaque année dans le ouadi. Une cotisation est faite (2 000F à 5 000F CFA) permettant d'acheter un bœuf pour le sacrifice dans le ouadi du chef de canton, Andja. Le sacrifice se fait en présence du chef de canton et de cinq (05) ou six (06) marabouts appelés *fakirs*. Une prière est organisée à cette occasion afin d'implorer le pardon et la bénédiction d'Allah durant la période de l'exploitation. L'extraction du natron démarre à partir du mois de mai et se termine en août. La date de l'exploitation du natron est fixée par le chef de canton lui-même. Les meilleurs exploitants, une vingtaine, travaillent dans la mare de natron du chef de canton. Mais comment acquérir un puits de natron et quels matériels utilisés pour exploiter le natron ?

-L'acquisition de puits de natron

Dans les cantons de Nguéléa, pour bénéficier d'un puits de natron, il faut d'abord être autochtone. Par le passé, il faut payer son impôt de 1 000F CFA pour avoir droit à un puits de natron. Et c'est le chef de terre appelé *Mara*¹⁷¹ ou *Blama* désigné par le *sultan*, propriétaire des ouadis qui distribue les

¹⁷¹*Mara* joue le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs des ouadis de natron et les exploitants. C'est lui qui sait à quel moment le natron est mûr et informe le *sultan* au moment opportun pour l'ouverture de la campagne.

parcelles de natron à sa population selon la taille de chaque famille. Le plus souvent, il compte les pas pour mesurer les parcelles et des bois sont fixés pour délimiter les puits de natron. Le père de famille à son tour partage les puits de natron à ses enfants mariés. Les clans de ouadi de Kaya détenteurs des puits de natron sont : Gouïnbou, Kouri, Balambou, Kimiyan, Tréya, Kayaho, Fournalambo, la Chefferie. Quant au ouadi d'Andja, les propriétaires sont les Gouïnbou, Kouri, Borkadia, Balambou, Kimiyan, Tréya, Kayaho, Soundawho et la Chefferie. Le chef de canton (Kanembou Ngaldoukou) reçoit une grande part avec ses notables et proches qui constituent la cour.

De nos jours, selon certains exploitants et marchands du natron, depuis que Youssouf Mamadou Affono, actuel *sultan* est monté au trône en 2001, on peut même acheter de puits de natron ; c'est le cas d'un commerçant de Bagassola du nom Alhadji Chérif qui a acheté un puits de natron de 40 mètres sur 40 mètres soit une superficie de 1 600 m² à 200 000F CFA.

C'est pour expliquer qu'au Tchad, le droit islamique est reconnu au même titre que les droits coutumier et colonial ou moderne. Le droit islamique prédomine dans les régions sahéennes et sahariennes du pays. Ainsi, selon ce droit, « *Les terres appartiennent à Dieu* » et en tant que représentants d'« Allah », les *sultans* et les chefs de cantons ou chefs spirituels ont un droit éminent sur le sol (Institut Panos, 1996). Le Code Minier du Tchad par ailleurs stipule dans son article 2 que toute personne physique ou morale, propriétaire ou non du sol ou des droits de surface est tenue d'en respecter les dispositions.

-Les matériels utilisés

Les matériels de travail sont constitués de pelle, coupe-coupe, hache ou *fas* en Arabe locale, tasse, casserole, fer de 10, pioche, bois ferré appelé *kormasiyé* ou *sicolé*, machette ou *ngoumoui* en Kanembou et *han* en Boudouma, houe, etc. Chaque outil ici joue un rôle particulier.

La pelle permet de travailler dans l'exploitation du natron *ouadidoum*. Avec cet outil, l'exploitant fait malaxer la poudre de natron avec l'eau pour le former. Il est aussi utilisé pour le *tcho-tcho*. Le coupe-coupe ou la machette, la hache permettent de couper le natron *morceau* pour être enlevé du puits. Pour fouiller ou détecter le natron *kirdikli* et *karkoulou* qui se trouvent à une certaine profondeur, l'exploitant fait recours à son fer de 10 qui mesure 3 à 4 mètres de long.

Le natron *kirdikli* et *karkoulou* (Photo 1) étant déjà localisés, le saunier à l'aide de la houe, ou pioche ou barre à mines ou *kormasiyé* (mot Kanembou formé à partir de *korma*= bois et *si*= fer, c'est-à-dire un bois ferré composé d'un long manche en bois d'*hadjelidj* présentant à son extrémité inférieure un fer tranchant forgé localement) creuse en profondeur pour extraire ces deux types de natron. Les vieilles tasses, casseroles, *djowo*, en Kanembou, sorte de panier traditionnel fabriqué à base de rameaux, etc. permettent de transporter le natron *morceau*¹⁷² et *ouadidoum* sur la tête pour être mis en tas ou dans les véhicules. Le natron *morceau* après avoir été mis en tas est ensuite chargé dans un sac de 50 ou 100 kilos communément appelé « *baba gana* ». Il est de même pour le natron *bourbour*. L'exploitation du natron *kafikafi* demande les matériels suivants : houe et pelle. Le travail de la corde intervient quand on met en tas le *morceau* et *ouadidoum* et donc pour le couvrir avec de la paille appelée *kalemo*¹⁷³, on a besoin de la corde à ce niveau.

Le représentant du *sultan* dans tous les ouadis de deux cantons est Alhadji Maï Abakar. Il est nommé par le chef de canton de Nguéléa 1 à la place de son père défunt. Il a pour tâche d'assurer toutes les éventualités et les représentations auprès des autorités de la localité.

¹⁷² Mot en français adapté dans la langue locale pour nommer une qualité de natron

¹⁷³ Nom du *leptadonia pirotika* en Kanembou



Photo 1: Matériels d'exploitation dans le natronière de Kaya (Bayang S, mai 2009)

-Les variétés de natron et les techniques d'exploitation à Kaya et à Andja

On en distingue sept : *kourkoulou*, *kirdikli*, *morceau*, *ouadidoum*, *fona-fona*, *kafikafi* et enfin *bourbour*.

Le *kourkoulou* (*kour*= cœur et *koulou*= natron) : le cœur du natron est aussi appelé *karkoulou*, *tourou*, *karna* (tailler), *djarda*. Il est plus foncé, plus dur, plus compact et est pris sur les marchés de la capitale mais l'extérieur (Nigéria). Il est présent dans les ouadis de Watani et d'Andja et se trouve en profondeur. Les matériels utilisés pour son extraction sont constitués du fer et de la pelle.

Le natron *kirdikli*, autrefois *koutouli* existe sous deux couleurs: le *kirdikli* gros et noir et le *kirdikli* petit et rouge. A l'intérieur du *kirdikli*, il y a de *kali* (épines) sous forme de verres et blancs. Ce sont les mêmes matériels appropriés pour l'extraction du *karkoulou* qui sont utilisés. Le trou laissé par l'exploitation est fermé par des branches d'arbres.

Le natron *morceau* (Photo 2) appelé *gali* (manioc) ou *soudam* après avoir absorbé l'eau, il se présente en plaques puis est découpé par le saunier sous forme de pain grossièrement elliptique de couleur grise brunâtre et est stocké en bordure pour être séché. Il est taillé à la hache ou machette. Il y a de cela quelques décennies, il était exploité sous formes de grosses plaques appelées *doungouloum*¹⁷⁴ (plaque coupée en forme d'une assiette). Une plaque de *doungouloum* pesait 30 à 40 kg.



Photo 2: Le natron *morceau* exploité à Andja (Bayang S, mai 2009)

Le natron *morceau* exploité est mis ici en tas de croûte appelé *gana* à l'écart du puits pour être vendu à 2 000F CFA aux marchands venant pour la plupart de la ville de Bagassola.

¹⁷⁴ Les quantités de *doungouloum* parvenues en 1963 dans la capitale tchadienne étaient de 3 500 tonnes (Couty, 1966)

Le natron *ouadidoum* ou *goroboul* (maison blanche) est obtenu en malaxant la couche de terre avec de l'eau. Il peut être découpé en petits morceaux de 80 cm de longueur, 40 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur appelés *tcho-tcho* ou *kourtchou-kourtchou*.

Le natron *fono-fono* est aussi appelé *fona-fona*. Il occupe la troisième position après le natron *kourkoulou*. On le trouve au même endroit. C'est le cœur de natron *kourkoulou* qui n'est pas mûr nous a dit un exploitant. Toutefois, il est dur comme le *karkoulou*.

Le natron *kafikafi* (très fragile), pour l'extraire, il faut attendre à ce que l'eau se tarisse pour ramasser à la main ou avec la pelle, houe, râteau. Il n'est pas protégé comme les autres variétés de natron avec le *kalemo*.

Le natron *bourbour* ou *kon-no* est en poudre ou farine. Il est extrait et mis dans les sacs. C'est avec le *bourbour* que l'on fabrique le *ouadidoum*.

Ces différentes variétés de natron se présentent sous deux formes de couleurs : le natron blanc et le natron noir.

Le natron blanc plus ou moins épais, mélangé à de l'argile et du sable, couvre le dessus des gisements. La croûte de surface est de couleur grise brunâtre. Il est moins cher que le natron noir. Et le natron noir (*kilbou lasidjam* en foulfouldé), les blocs durs sont extraits en profondeur, soit dans la formation argileuse constituant le support du minéral, soit au fond des saumures affleureantes.

Pour Le Rouvreur, le natron blanc se trouve à la surface c'est-à-dire au dessus de la nappe dans les puits d'extraction et le natron noir en profondeur, plus compact et plus dur car la cristallisation y est plus dense et plus serrée ; c'est dans la boue profonde que le travailleur trouve le natron noir. Bruel quant à lui, parle de « *mares à natron de surface* » et de « *mares à natron profond* ». Il ajoute en disant que le natron est opaque, non déliquescents et qui se fond facilement dans l'eau froide.

II.2.2 Le transport du natron

-Les voies de communications

Le natron exploité dans les ouadis de Kaya et d'Andja est transporté par la voie routière et la voie fluviale.

La voie routière est la plus utilisée pour le transport. Cependant, elle est en constante dégradation liée à la fréquentation intense. Les tronçons les plus fréquentés sont : Ouadi - N'Djaména et Ouadi-Niger.

Le Lac Tchad, un véritable pôle de développement permet d'exporter du natron vers le Nigéria et le Cameroun. C'est une excellente voie pour le commerce au moment de crue car beaucoup de marchandises transitent par cette voie y compris le natron (300-600 sacs) des cantons de Nguéléa. Cependant, le Lac Tchad n'est pas navigable durant la période de Juin à Septembre à cause du tarissement de ses eaux. Les réseaux routier et fluvial étant médiocres bloquent le développement du natron et affectent aussi son prix.

Le secteur de transport a une importance pour le développement économique et social de cantons comme Nguéléa en particulier et le Tchad en général. Car le transport est une préoccupation majeure pour écouler le natron. Pour cela, l'Etat tchadien ne doit pas perdre de vue ce secteur.



Photo 3 : Stockage des sacs de natron au port de Bagassola (Bayang S, mai 2009)

Les sacs de jute de 100 Kg remplis de natron sont stockés (Photo 3) sous les arbres à l'air libre au port de Bagassola par les commerçants pour être transportés au Nigéria ou Cameroun par voie fluviale.

-Les moyens de transport du natron

Le transport du natron est fait à dos d'animaux (dromadaire, âne) des puits de natron vers la ville de Bagassola pour être stocké. Les pirogues de Boudouma au départ étaient utilisées pour le transport du natron par voie fluviale sur le Lac Tchad de Bagassola à N'Djaména et de Bagassola au Nigéria. Elles ne sont plus utilisées maintenant.

Les autres moyens de transport utilisés sont les véhicules (petits et gros) et les hors bords appelés *engine*. Les véhicules transportent des dizaines de sacs de natron pour les amener au bord du lac à Bagassola (Photo 3). L'acheminement est ensuite fait par les *engines* (300 à 600 sacs) jusqu'à Balangoua au Cameroun, Mada au Tchad et Maiduguri au Nigéria. Les gros porteurs (300 à 600 sacs) par contre font directement des puits de natron à N'Djaména et vers d'autres directions. Il faut noter que vers les années 1952, le transport du natron vers Fort Lamy était assurée par une entreprise européenne qui mettait en service de grandes barges métalliques remorquées par un bateau à moteur.

II.2.3 La commercialisation du natron

Le commerce du natron occupe une place importante dans l'économie locale de Nguéléa et celle du pays en général. C'est la SONACOT¹⁷⁵ qui avait le monopole de la commercialisation mais qui l'a perdu à la suite de l'arrêté¹⁷⁶ N° 17 DGET/CP du 12/03/70 portant libéralisation du commerce du natron. De nos jours, les circuits traditionnels sont à l'œuvre employant ainsi une bonne part de la population locale active. Les circuits commerciaux (Figure 3) sont les chemins suivis par le natron, depuis l'unité de la production jusqu'à la vente sur différents lieux. Ainsi, on distingue deux grands pôles de commercialisation : les flux internes ou locaux et les flux externes vers les pays voisins (Figures 1, 2).

-Flux internes

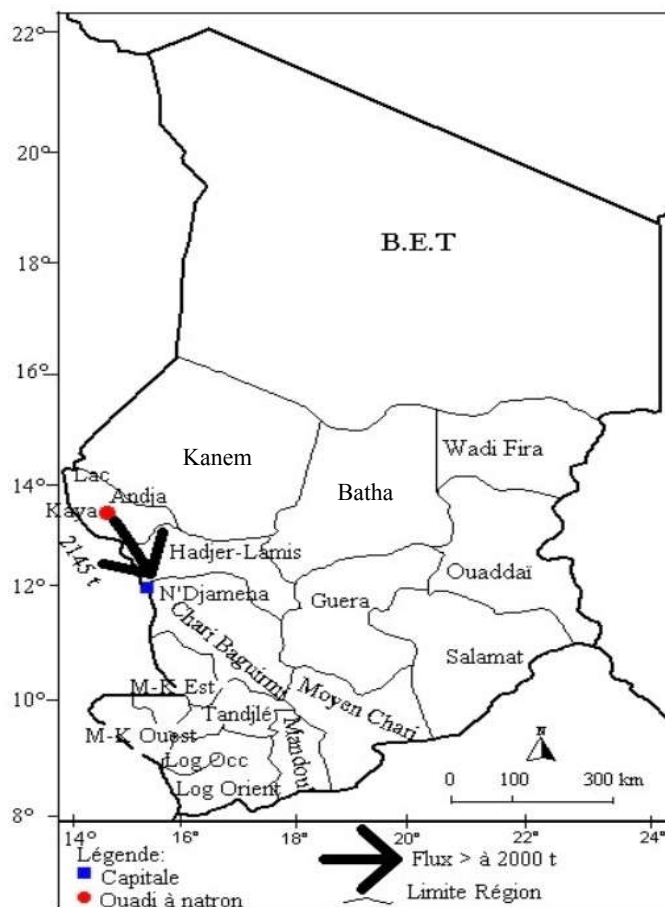


Figure 1 : Circuit commercial interne du natron
Source : CNAR (2009)

C'est le natron *morceau* et le *bourbour* de couleur blanche qui alimentent les marchés de la capitale, des villes et des villages du centre et sud du pays. Jadis, le natron blanc était aussi destiné pour l'Est et le Nord du pays (ORSTOM¹⁷⁷, 1970).

¹⁷⁵ La SONACOT est la Société Nationale de Commercialisation du Natron

¹⁷⁶ L'article 3 de l'arrêté suscité stipule que « Le commerce du natron est libre à tous les stades de la commercialisation ».

¹⁷⁷ ORSTOM signifie Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

-Flux externes

Le natron des ouadis de Kaya et d'Andja est apprécié par les pays voisins notamment le Nigéria (Figure 2). Il s'agit des types nommés (variétés) de natron *ouadidoum*, *kafikafi*, *karkoulou*, *kirdikli*, *morceau* de couleurs noire et blanche. Dans ce pays le natron est utilisé dans les industries pour la fabrication du savon, des verres et des détergents. Le natron noir est aussi exporté à partir du Nigéria vers les pays comme le Ghana, le Mali, le Bénin, etc.

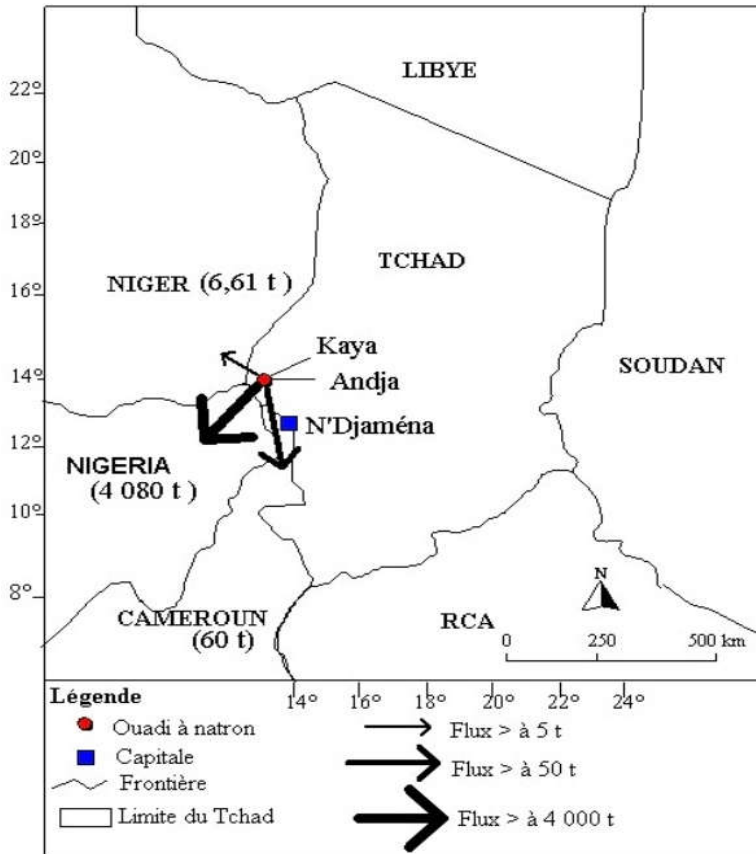


Figure 2 : Circuit commercial externe du natron
 Source : CNAR (2009)

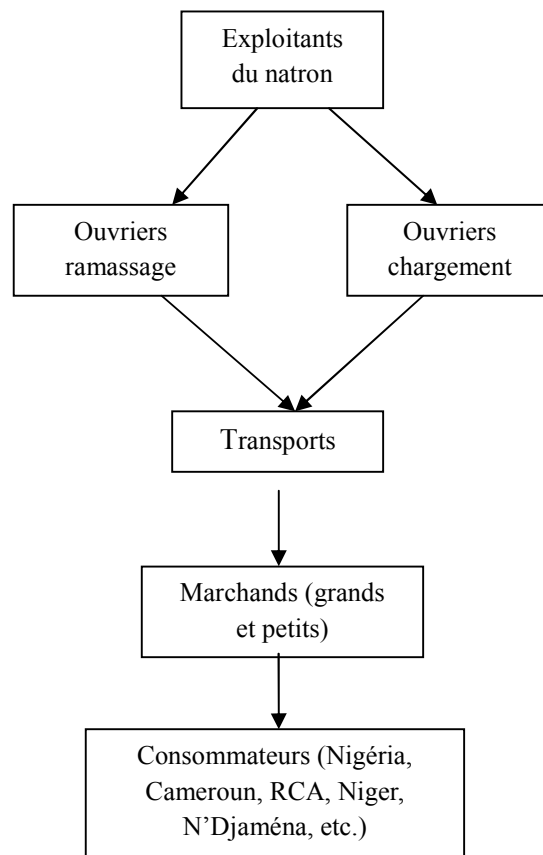


Figure 3 : Circuit de commercialisation du natron

III. Discussion

L'extraction du natron est artisanale et les exploitants essaient tant bien que mal pour rendre rentable cette activité. L'exploitation du *kourkoulou* particulièrement se fait d'une façon anarchique. Le chef de canton de Nguéléa 1 était intervenu pour mettre en garde les producteurs mais ces derniers refusent d'obtempérer. A ce propos, un exploitant explique en ces termes « le jour où disparaîtra le natron *kourkoulou* les autres variétés de natron disparaîtront aussi ». Ce qui veut dire qu'il y a nécessité de protéger et de préserver cette variété de natron. Sachons aussi que le natron *doungouloum* n'existe plus aujourd'hui.

La sécheresse est un phénomène naturel qui a une incidence négative sur la production du natron de nos jours. A cela, nous ajoutons le fait que les puits de natron sont comblés par le sable causé par l'érosion éolienne et hydrique.

Les causes de la faiblesse de la production du natron qu'elles soient humaines ou naturelles ont des conséquences très fâcheuses pour les acteurs du natron que pour l'Etat tchadien.

Conclusion

Le secteur du natron constitue un enjeu économique important non seulement pour les localités productrices mais pour le pays en général. L'exploitation de ce natron dans les ouadis de Kaya et d'Andja obéit à trois phases : l'extraction, le transport et la commercialisation.

« C'est à la sueur de ton front que tu gagneras ton pain » nous dit la bible (Genèse 3 : 19). Les puits de natron sont exploités depuis des décennies par les familles paysannes qui ont hérité cela de leurs grands-parents. Le natron est exploité de façon artisanale assortie d'un manque d'organisation des producteurs et l'utilisation des outils rudimentaires (hache, pioche, pelle, machette, etc).

Le commerce du natron est organisé autour des marchands qui achètent la production et les revendent sur les marchés locaux en milieu rural ou urbain. Une partie de la production fait l'objet d'exportation vers les pays voisins (Cameroun, Nigeria, Niger, etc.) le plus souvent par voie terrestre ou fluviale.

La commercialisation du natron n'est exempte des difficultés quand on sait que les routes empruntées sont en état de dégradation avancée. Il est alors très difficile d'atteindre les sites de production en saison de pluies.

La tendance de la production du natron est de nos jours à la baisse. Les raisons évoquées par les acteurs du natron sont diverses. Il s'agit de la mauvaise gestion des puits de natron par les exploitants malgré le cri d'alarme lancé par le chef de canton de Nguéléa 1 pour ce qui est de l'extraction du natron *karkoulou*. Il faut ajouter à cela les facteurs essentiels qui sont entre autres la sécheresse, l'ensablement des puits.

Tous ces facteurs mis ensemble constituent un frein majeur au développement de ce secteur qui permet à de nombreuses familles de se prendre en charge. Aussi, les entraves à l'exportation de cette ressource constituent un manque à gagner pour l'économie du pays.

Pour redonner un nouvel élan à ce secteur, il est important d'accompagner les producteurs afin qu'ils puissent s'organiser. Aussi, il importe pour le pouvoir public de s'impliquer davantage afin d'aider les exploitants en matière de conseils, d'organisation mais aussi en fourniture d'équipements de travail approprié. Le commerce du natron doit être bien structuré afin de tirer le maximum de profit et répondre au mieux aux aspirations des uns et des autres. Les ONG ont également un rôle à jouer dans ce secteur par un accompagnement des producteurs.

Bibliographie

1. Bayang S., 2009. La production du natron des ouadis de Kaya et Andja (Tchad) et son impact socio-économique. Mémoire de Master II de recherches en Géographie. Université de Ngaoundéré. 159 p ;
2. Bouquet C., 1973. Iles et rives du Sud Kanem : étude de géographie régionale. CEGET. Bordeaux. 200 p ;
3. Bouquet C., 1991. Insulaires et riverains du Lac Tchad. l'Harmattan. Paris. 464 p
4. Bureau de la production de la direction des affaires économiques. 1965. Note concernant l'étude en cours sur le natron. Fort Lamy. 15 p ;
5. Cabot J, Bouquet C., 1972. Atlas pratique du Tchad. INTSH Fort Lamy et IGN Paris. 77 p ;
6. Cabot J, Bouquet C., 1974. Géographie, le Tchad. Hatier. Paris. 96 p ;
7. Cabot J, Bouquet C., 1978. Le Tchad. Que sais-je ? PUF. France. 125 p ;
8. Cabot J., 1965. Le bassin du moyen Logone. ORSTOM. Paris. 327 p ;
9. Chapelle J., 1986. Le peuple tchadien. l'Harmattan. France. 303 p ;
10. Couty P., 1966. Sur un secteur intermédiaire dans les économies de savane africaine, l'exemple du natron. ORSTOM. Paris. 138 pages ;
11. Direction des mines et de la géologie. 1965., Les ressources minières au Tchad. Fort Lamy. P 9 - 10 ;
12. Dominique A et al., 2005. Tchad. Petit Futé. 252 p ;
13. Gagsou G.B., 2006. Le Lac in Cahiers d'histoire : à la découverte du Tchad. N° 05. P 06-45 ;
14. Imrich K., 1995. Géologie, ressources minérales et ressources en eau du Tchad. CNAR. N'Djaména. 116 p ;
15. Le Rouvreur A., 1989. Sahéliens et sahariens du Tchad. L'Harmattan. France. 535 p ;
16. Sharon E, et al., 1982. Le Sahel : présentation du climat. Club du sahel ; 90 p ;
17. SODELAC., 1992. Schéma directeur de développement socio économique de la région du Lac. Tome 2 - partie 2. 189 p ;
18. SONACOT., 1970. Documentation sur le natron.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue Scientifique du Tchad (RST) est un espace de publications destiné à promouvoir et à vulgariser les travaux de recherche. Elle est organisée selon les champs disciplinaires suivants :

- Série A – Lettres et Sciences Humaines ;**
- Série B – Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion ;**
- Série C – Sciences et Techniques ;**
- Série D – Sciences de la Vie, de la Terre et de la Santé.**

Les contributions publiées par la Revue Scientifique du Tchad (RST) représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

La soumission d'un manuscrit à la Revue Scientifique du Tchad (RST) implique que les travaux qui y sont rapportés n'ont jamais été publiés auparavant, et sont pas soumis concomitamment pour une publication dans une autre revue et qu'une fois acceptés, ne seront plus publiés nulle part ailleurs sous la même langue ou dans une autre langue sans le consentement de la RST.

SOUSSION

Les manuscrits à publier dans un champ disciplinaire sont soumis à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur de Publication de la Revue Scientifique du Tchad, Centre National d'Appui à la Recherche, N'Djaména, Tchad. E-mail : cnar_tchad@yahoo.fr

Ils doivent comporter les adresses postale et électronique, les numéros de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances.

Les manuscrits soumis à la Revue Scientifique du Tchad doivent impérativement respecter les indications ci-dessous.

LANGUE DE PUBLICATION

La RST publie des articles rédigés en français, en arabe ou en anglais. Cependant, le titre, le résumé et les mots-clés doivent être donnés dans deux langues.

Dans tous les cas, le résumé en anglais reste exigé pour tout manuscrit soumis.

PRESENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit, les tableaux et figures doivent être fournis sous forme électronique et sous version imprimée en 2 exemplaires. La forme électronique comprend un fichier pour le texte saisi sous Word et un ou plusieurs fichiers pour les illustrations.

Pour les séries A et B, le manuscrit imprimé sur du papier blanc A4 (21x 29,7cm) ne doit pas dépasser **25 pages dactylographiées**, références et figures comprises.

Pour les séries C et D, le manuscrit imprimé sur du papier blanc A4 (21x 29,7cm) ne doit pas dépasser **10 pages dactylographiées**, références et figures comprises.

Le texte doit être écrit en Times New Roman, caractère 12, en interligne 1,5 avec une marge de 4 cm. Le manuscrit doit être présenté sous des sections suivantes, étant entendu que certaines peuvent être regroupées (matériel et méthodes, résultats et discussion). Il s'agit de : titre du travail, résumé, introduction, matériel, méthode, résultats, discussion, conclusion, remerciements et références bibliographiques.

Page de titre

La première page doit mentionner uniquement le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leurs adresses complètes (boîte postale, téléphone, E-mail). Le nom et l'adresse de l'auteur à qui les correspondances seront adressées, sont marqués d'un astérisque.

Résumé et mots clés

Le résumé ne doit pas excéder 250 – 300 mots (15 lignes), en français ou en arabe, et en anglais. Les mots clés, au maximum 8, traduits également dans l'une des deux langues et en anglais, doivent figurer à la suite du résumé.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base situant le contexte dans lequel le travail a été entrepris. Elle doit permettre au lecteur de juger de la rationalité du travail et d'évaluer les résultats acquis.

Matériel

Il s'agit de donner les détails sur l'échantillon (date et lieu de l'échantillonnage, quantité...) et les types d'appareils utilisés pour les mesures.

Méthode

Elle doit être consacrée à donner des informations suffisantes permettant de reproduire les travaux décrits. Les méthodes communément utilisées sont décrites succinctement. Quant aux méthodes nouvelles, elles feront l'objet d'une description détaillée.

Résultats

Les résultats expérimentaux doivent être présentés sous forme de texte, de tableau ou de figure, étant entendu qu'une même donnée ne peut l'être de façon répétitive sous deux formes ou trois.

Discussion

La discussion doit porter sur l'analyse et l'interprétation des résultats, établir les relations entre les résultats obtenus et les travaux déjà publiés, soulever des problèmes tels que les conflits des idées et les données rapportées par d'autres auteurs. L'importance des résultats obtenus pour les recherches futures devra être mentionnée.

Remerciements

Les remerciements éventuels au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être en terme concis.

Références

Les références, limitées aux auteurs cités doivent être numérotées dans l'ordre de leur apparition dans le texte et appelées par leur numéro. Les numéros d'appel doivent figurer dans le texte entre crochets, séparés par un tiret quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1-4], et par des virgules quand il s'agit de références non consécutives: [2, 8, 13]. A titre indicatif :

a) *Pour les articles et synthèses de périodiques classiques*

Noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution, titre du travail dans la langue originelle, nom du périodique, volume ou tome, première et dernière page de l'article en respectant les polices de caractères de l'exemple 1:

Mbailaou Mb, Mahmoud Y., Tarkodjiel M., Bessière J-M. and Delobel B., 2005. Constituents of fermented *Cassia obtusifolia* leaves, a traditional food from Chad, African Journal of Biotechnology. 4(10), 1080-1083.

b) *Pour les ouvrages*

Noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution, titre de l'ouvrage, si possible dans la langue originelle, maison d'édition (en précisant le tome ou l'édition), nom de la ville et du pays de la maison d'édition, nombre total de pages.

Exemple 2 :

Chwartz D., 1985. Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes. 3^{ème} éd., Flammarion Médecine Sciences, Paris VI, 318p.

c) Pour les chapitres d'ouvrage

Noms des auteurs du chapitre, année de parution, titre de l'ouvrage (en précisant l'auteur de l'ouvrage et éventuellement le tome ou l'édition), noms de la ville et du pays de la maison d'édition, les premières et dernière pages.

Exemple 3 :

Aké A.L., 1988. La diversité génétique des espèces végétales sous-exploitées d'Afrique. In : **Attere F., Zedan H., Preeino P.** Crop genetic resources of Africa (Vol 1) Nairobi, Kenya : IBPGR/UNEP, pp. 53 – 88.

d) Pour les thèses et mémoires

Noms de l'auteur, année de présentation, titre du travail, noms de l'université, de la ville et du pays, nombre de pages. Exemple 4 :

Nkounkou-Loumpangou, C., 2010. *Les plantes utilisées dans le traitement de l'infertilité féminine: Inventaire, phytochimie et évaluation biologique.* Thèse de Doctorat, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo. 147 pp.

Tableaux, figures et photocopies

Les tableaux en chiffre romain (tableau I) et figures en chiffre arabe (figure 1) numérotés par ordre chronologique d'apparition ne doivent pas faire double emploi avec le texte dans lequel ils seront obligatoirement appelés. Ils doivent être intelligibles sans le recours du texte. Les titres et les légendes sont placés en haut des tableaux et en bas des figures et des photos. Ils sont présentés et numérotés chacun sur une page séparée. Les photographies doivent être de bonne qualité pour permettre leur impression directe et présenter le copyright.

Abréviations, unités et symboles

Les contributions doivent comporter le minimum d'abréviations. Seuls les termes acceptés internationalement peuvent être utilisés. Les unités doivent être celles du système international (SI).

PROCEDURE DE REVISION

Les manuscrits dépourvus des noms et adresses des auteurs sont soumis à l'appréciation de deux référés spécialisés. Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des référés. Pour des contributions acceptées, les auteurs doivent effectuer des révisions dans un délai n'excédant pas une semaine et envoyer la version révisée sous Word sur support électronique.

En cas de rejet, des orientations sont données en vue d'une bonne reprise.

EPREUVES D'IMPRIMERIE

Les auteurs recevront, avant publication, des épreuves qu'ils doivent vérifier dans les délais indiqués. Aucune modification ne devra être apportée à ce stade de fabrication, où seules les corrections seront admises.